MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE NATIONALE

Rapport semestriel sur l'économie et les territoires

Conjoncture, marchés intérieurs, corridors économiques et transformation productive

JANVIER – JUIN 2026



MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE NATIONALE

Contacts :

info@economie.gouv.cd

www.economie.gouv.cd

Ministère de l'Économie nationale, Immeuble du Gouvernement,
5e niveau, boulevard du 30 Juin, Kinshasa-Gombe

BP : 9378 KIN 1



« De nos champs à nos villes, de nos rivières à nos centrales, de nos villages aux grands corridors de transport, un même fil conducteur traverse notre action : faire reculer les inégalités, rapprocher l'État des citoyens, transformer nos ressources en bien-être concret pour notre peuple. »

S.E.M. Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO

Président de la République, Chef de l'État

Discours sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en Congrès, Kinshasa, 8 décembre 2025



« Notre ambition : faire de la RDC un État fort, au service du peuple, du progrès et des générations futures. »

S.E. Mme Judith SUMINWA TULUKA

Première Ministre, Cheffe du Gouvernement

Site officiel de la Primature

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Rapport semestriel sur l'économie et les territoires

Conjoncture, marchés intérieurs, corridors économiques et transformation productive

Janvier – juin 2026

Édition N° 1 · S1 2026

Préface

Le Rapport semestriel sur l'économie de la République démocratique du Congo propose une lecture unifiée d'une économie résiliente, mais encore fragmentée, engagée dans une transformation structurelle. Ce numéro couvre le premier semestre 2026 ; les données sont arrêtées au 30 juin 2026.

D'une édition à l'autre, le Rapport suivra cette transformation en répondant à quatre questions :

- Où en est l'économie congolaise ?
- Comment fonctionne réellement le marché intérieur ?
- Où circulent les biens, les capitaux et les facteurs de production ?
- Comment convertir ces flux en production, en valeur ajoutée et en emplois ?

Ces questions permettent de saisir les dynamiques et les disparités que les moyennes nationales masquent. Parce que le marché intérieur n'est pas encore pleinement intégré, des agrégats comptablement exacts peuvent donner une image incomplète, voire trompeuse, de l'économie réelle. Le Rapport étend donc son analyse aux territoires et à leurs bassins économiques, entendus comme des espaces régionaux structurés autour d'un pôle urbain, d'une spécialisation productive (les activités minières du Grand Katanga en sont l'illustration) et d'un corridor logistique. Sept bassins structurent cette lecture : Kinshasa-Kongo Central, le Grand Katanga, le Grand Kasaï, les Grands Lacs, Kisangani-Cuvette centrale, l'Équateur-Ubangi et le Tanganyika-sud-est.

Les échanges entre ces bassins restent moins fluides que leurs relations avec les façades extérieures vers lesquelles ils sont orientés : le Grand Katanga est relié à Lobito, Durban, Beira et Dar es-Salaam ; les Grands Lacs, aux réseaux Est-Africains ; Kinshasa et le Kongo Central, à la façade atlantique. La Cuvette centrale, pour sa part, dépend principalement du système fluvial et demeure faiblement connectée aux autres modes de transport.

Cette configuration ne signifie pas que les échanges intérieurs sont inexistants : elle révèle une intégration nationale incomplète. Les liaisons entre bassins demeurent plus coûteuses, moins fiables et moins denses que celles qui relient chaque bassin à sa façade extérieure. L'enjeu stratégique est donc de transformer cet archipel économique en un réseau national intégré : relier les bassins, organiser leurs complémentarités productives et faire des corridors non seulement des voies d'accès aux marchés extérieurs, mais aussi l'ossature d'un marché intérieur unifié.

L'immensité du territoire, la distance entre les bassins de production et le coût d'accès aux ports extérieurs imposent une lecture articulant deux échelles : l'intégration du marché national et l'insertion de la RDC dans les échanges africains. Trois des neuf autoroutes transafricaines (ATA) prévues par le Programme de développement des infrastructures en

Afrique (PIDA) de l'Union africaine traversent le pays. S'y ajoutent les corridors régionaux : l'axe routier et ferroviaire Kolwezi-Lubumbashi-Sakania, à la frontière avec la Zambie, relève du Corridor de Lobito de la SADC, tandis que les tronçons Kasumbalesa-Lubumbashi-Likasi-Kolwezi constituent la colonne vertébrale commerciale du Corridor Nord-Sud du cadre tripartite COMESA-EAC-SADC.

La vocation africaine de la RDC ne doit toutefois pas reléguer au second plan l'intégration de ses sept bassins, à laquelle la présente édition consacre son dossier spécial. Cette double intégration - entre les bassins congolais et entre la RDC et les marchés africains - est une condition essentielle de la transformation structurelle. Le Rapport examinera donc, à chaque édition, une question directrice : les corridors actuels rapprochent-ils les bassins économiques congolais et renforcent-ils le marché national, ou consolident-ils surtout l'orientation de chaque bassin vers une façade extérieure distincte ?

Les sections du Rapport

« **L'économie congolaise en quelques indicateurs** » ouvre le Rapport par une synthèse des principaux agrégats macroéconomiques, destinée à situer la conjoncture du semestre.

« **Conjoncture macroéconomique, disparités territoriales et pouvoir d'achat** » analyse ensuite la transmission des progrès économiques à travers les territoires. Il s'agira de déterminer si la croissance améliore effectivement le pouvoir d'achat des ménages et si ses effets sont partagés entre les territoires.

« **Flux, corridors et intégration du marché intérieur** » évalue la performance des corridors nationaux. L'intégration du marché intérieur dépend de la qualité des infrastructures, mais aussi de la fluidité des procédures administratives et douanières, de la coordination entre les modes de transport, de la qualité des services logistiques, de la sécurité, de l'accès au financement et de la disponibilité d'informations fiables. La RDC ne dispose pas encore d'un système national intégré permettant de suivre régulièrement les flux, les coûts, les délais et les retombées économiques de ses principaux corridors ; chaque édition contribuera à combler cette lacune en actualisant un tableau de bord national organisé autour de quatre dimensions : le volume, la valeur et l'orientation des flux ; les coûts, les délais et la fiabilité logistiques ; les financements et les investissements ; les retombées économiques et territoriales.

« **Agriculture, systèmes alimentaires et agro-industrialisation** » et « **Transformation minière : capter davantage de valeur dans, autour et au-delà de la mine** » examinent plus en détail les deux secteurs majeurs de l'économie congolaise.

La section agricole répond à une question centrale : « La production agricole congolaise progresse-t-elle, atteint-elle régulièrement les principaux marchés de consommation et donne-t-elle lieu à une transformation locale croissante ? » Dans la limite imposée par la disponibilité des données, l'analyse suit les produits depuis les bassins de production

jusqu'aux consommateurs, en montrant dans quelle mesure les performances agricoles se traduisent par l'amélioration de l'approvisionnement des villes et la diminution de la dépendance alimentaire extérieure.

La section minière est abordée sous l'angle de la capacité de l'économie nationale à capter davantage de valeur dans, autour et au-delà de la mine. Son enrichissement sera progressif, car il dépendra de la quantité des données collectées. Elle s'articule autour de sept rubriques.

Puisqu'il s'agit d'une publication semestrielle, la partie descriptive des chaînes restera relativement stable. La valeur ajoutée de chaque nouvelle édition portera sur ce qui a changé pendant les six mois : production, transformation effective, achats locaux réels, financement, projets et contraintes de compétitivité.

« **Risques, vulnérabilités et capacités de résilience** » traite de l'exposition de l'économie congolaise aux chocs internes et externes, dont les effets sont amplifiés par la concentration des exportations, des recettes publiques, des infrastructures et des corridors logistiques ainsi que par les occurrences sécuritaires et humanitaires. En cartographiant les risques et en étudiant leurs canaux de transmission et leurs mécanismes de propagation, le Rapport devrait permettre d'estimer la capacité de résilience et d'évaluer les réponses publiques.

« **Tableau de bord des politiques économiques** » recense les mesures adoptées au cours du semestre étudié et, chaque fois que les données le permettront, les résultats mesurables qui leur sont associés.

Le Rapport repose sur les statistiques officielles (INS, Banque centrale du Congo, DGDA, ministères sectoriels) complétées, lorsque les séries font défaut, par des données d'enquête ou de substitution dont la note de méthode précise le statut et les limites.

L'ensemble de ces analyses doit faire du Rapport un instrument régulier de compréhension, de suivi et d'aide à la décision, au service de la transformation productive, de l'intégration du marché intérieur et du développement des territoires congolais.

Daniel MUKOKO SAMBA
Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Économie nationale

ÉDITION S1 2026

Sommaire

Préface 11
Sigles et abréviations 17
Liste des tableaux, figures, graphiques et cartes 21
Les 10 messages du semestre 25

I Dossier spécial : relier la RDC — bassins, marchés et corridors 27

II L'économie congolaise en quelques indicateurs 59

III Conjoncture macroéconomique, disparités territoriales et pouvoir d'achat 81

IV Flux, corridors et intégration du marché intérieur 97

V Agriculture, systèmes alimentaires et agro-industrialisation 109

VI Transformation minière : capter davantage de valeur dans, autour et au-delà de la mine 125

VII Risques, vulnérabilités et capacités de résilience 143

VIII Tableau de bord des politiques économiques 155

IX Bibliographie 171

X Annexes statistiques 177

Sigles et abréviations

3T	Etain tantale tungstène
ACGT	Agence congolaise des grands travaux
AGOA	African growth and opportunity act (loi américaine sur la croissance et les opportunités en afrique)
ANAPI	Agence nationale pour la promotion des investissements
ANO	Avis de non-objection
APCSC	Agence de pilotage, de coordination et de suivi des conventions
ARCA	Autorité de régulation et de contrôle des assurances
ARE	Autorité de régulation du secteur de l'électricité
ARECOMS	Autorité de régulation et de contrôle des marchés des substances minérales stratégiques
ARPTC	Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo
ARSP	Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé
ATA	Autoroutes transafricaines
ATTCN	Accord de transit et de transport du corridor nord
B-Ready	Rapport de la Banque mondiale sur le climat des affaires
BAD	Banque africaine de développement
BCC	Banque centrale du Congo
BDO DRC	Cabinet d'audit Binder, Dijker et Otte/Bureau RDC
BM	Banque mondiale
BRASIMBA	Brasserie Simba
BTC / BKA	Bureau technique de contrôle
CAID	Cellule d'analyse des indicateurs de développement
CCB	Conseil congolais de la batterie
CCT	Congo câbles & transformers
CDF ou FC	Francs congolais
CDI	Centre de développement intégral Bwamanda
CENAREF	Cellule nationale des renseignements financiers
ISS	Institut des études de sécurité
KCC	Kamoto copper company
Kg	Kilogramme
KICO	Kipushi corporation
Km	Kilomètre
Km²	Kilomètre carré
LBC/FT	Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
LCS	Lualaba copper smelter
LME	London metal exchange (Bourse des métaux de Londres)
M	Million
M1	Masse monétaire au sens étroit
M23	Mouvement du 23 mars
MCTC	Matadi corridor terminaux à conteneurs
Mds	Milliards
ME / MN	Monnaie étrangère / monnaie nationale
MGT	Matadi gateway terminal
MIBA	Société minière de Bakwanga
MIDEMA	Minoterie de Matadi
MINECONAT	Ministère de l'économie nationale
MITP	Ministère des infrastructures et travaux publics
MPa	Mégapascal (classe de résistance du ciment)
MW	Mégawatt
MWh	Mégawattheure
N.d	Non déterminé
OCC	Office congolais de contrôle
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques

CEREP	Cellule du redressement productif
CESCN	Commission des études statistiques et des comptes nationaux
CICO	Cimenterie du Congo
CICOS	Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha
CIF	Coût, assurance et fret (cost, insurance and freight)
CILU	Cimenterie de Lukala
CIMKO	Cimenterie Kongo
CIRDI	Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements
CMOC	China molybdenum company
CNMC	China nonferrous metal mining (Group) Co.
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COLUB	Comité consultatif de lutte anti-blanchiment
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CONAPAS	Concours national des plans d'affaires simplifiés
COVEC	China overseas engineering group Co.
CPCM	Comité permanent de cadrage macroéconomique
CPM	Comité de politique monétaire
CR1, CR3, CR5, CR10	Ratios de concentration : part de la première, des trois, cinq ou dix premières unités dans le total
CREC	China railway engineering corporation
CSPPP	Comité de suivi des prix des produits pétroliers
CSSPEVK	Comité stratégique pour la supervision du projet d'extension de la ville de Kinshasa
Ct	Carat
CTCPM	Cellule technique de coordination et de planification minière
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
OGEFREM	Office de gestion du fret multimodal
OIM DTM	Matrice de suivi des déplacements de l'Organisation internationale des migrations
OMD	Organisation mondiale des douanes
OR	Office des routes
OSM	Open street map
OVD	Office des voiries et drainage
PACT	Projet d'appui à la connectivité et au transport
PADCV-PTA	Projet d'appuis au développement des chaînes de valeur en soutien au programme de transformation de valeur
PAV	Programme agricole volontaire
PCTEE	Projet des compétences pour la transformation économique et l'emploi
PDTC	Projet de développement des transports et de la connectivité en RDC
PFCGL	Projet de facilitation du commerce et d'intégration dans la région des Grands Lacs
PHC	Plantations et huileries du Congo
PIB	Produit intérieur brut
PIDA	Programme de développement des infrastructures en Afrique
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPC	PPC Ltd (cimentier, ex-Pretoria Portland Cement)
PRASUB	Programme de relance agricole dans le Sud-Ubangi
PRECAPE	Projet de réponse à la crise en appui aux populations affectées dans l'Est de la RDC
PRIUR	Projet de réduction des inondations et des risques de catastrophes
RCA	République centrafricaine

CVEES	Certificat de vérification à l'exportation et à l'embarquement
DGDA	Direction générale des douanes et accises
DGDP	Direction générale de la dette publique
DGI	Direction générale des impôts
DGRAD	Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participation
DTS	Droit de tirage spécial
EAC	Communauté d'Afrique de l'Est (East African Community)
ECVM	Enquête sur les conditions de vie des ménages
ESAAMLG	Groupe anti-blanchiment de l'Afrique orientale et australe
EUR	Euro
EVP	Equivalent vingt pieds
FAD	Fonds africain de développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAOSTAT	Base de données statistiques de la FAO
FEC	Facilité élargie de crédit
FEC	Fédération des entreprises du Congo
FEWS NET	Réseau des systèmes d'alerte précoce contre la famine (Famine early warning systems network)
FMI	Fonds monétaire international
FOB	Franco à bord
FOMIN	Fonds minier pour les générations futures
FOREC	Fonds de régulation économique
FRD	Facilité pour la résilience et la durabilité
FRIVAO	Fonds spécial de réparation et d'indemnisation des victimes des activités illicites de l'Ouganda
GADM	Base de données des zones administratives mondiales
GAFI	Groupe d'action financière
GCK	Grande cimenterie du Katanga
RDC	République démocratique du Congo
REGIDESO	Régie de distribution d'eau
RHE	Ressources hydrauliques et électricité
RIDMP	Plan directeur régional de développement des infrastructures
RISDP	Plan indicatif régional de développement stratégique
RN	Route nationale
RP	Route provinciale
RVA	Régie des voies aériennes
RVF	Régie des voies fluviales
S&P;	Standard & Poor's
S1	Premier semestre
S2	Deuxième semestre
SACIM	Société Anhui-Congo d'investissement minier
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SCTP (ex ONATRA)	Société commerciale des transports et ports
SEGUCE	Société d'exploitation du guichet unique intégral du commerce extérieur
Sem	Semaine
SEP Congo	Services des entreprises pétrolières congolaises
SH	Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises
SICOMINES	Sino-congolaise des mines
SID 3SG	Situation mensuelle intégrée des institutions de dépôts
SIM	Module d'identification de l'abonné (Subscriber identity module)
SMIG	Salaire minimum interprofessionnel garanti
SNCC	Société nationale des chemins de fer du Congo
SNEL	Société nationale d'électricité
SOCIR	Société congolaise des industries de raffinage

GPL	Gaz de pétrole liquéfié
GUICE	Guichet unique intégral du commerce extérieur
GWh	Gigawattheure
Ha	Hectare
HHI	Indice de Herfindahl-Hirschman
HIMO	Haute intensité de main-d'œuvre
ICCO	Organisation internationale du cacao
IDA	Association internationale de développement (Banque mondiale)
IDE	Investissements directs étrangers
INS	Institut national des statistiques
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
IPIS	International peace information service
IRPP	Impôt sur les revenus des personnes physiques
IS	Impôt sur les sociétés
ISBLSM	Institutions sans but lucratif au service des ménages
SOTEXKI	Société textile de Kisangani
SRB	Société rizicole de Bumba
T	Tonne
T1	Premier trimestre
TALO	Dispositif de suivi territorial des prix du ministère de l'Économie nationale [développé à confirmer, s'il s'agit d'un sigle]
TFM	Tenke Fungurume Mining
TRANSFORME	Projet d'autonomisation des femmes entrepreneures et mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UC	Unité de compte (Banque africaine de développement)
USD	Dollar américain
USDA/FAS	Département de l'Agriculture des États-Unis / Service agricole extérieur
USGS	Institut des études géologiques des Etats-Unis
VAE	Valorisation des acquis de l'expérience
WDI	Indicateur de développement dans le monde (Banque mondiale)
ZES	Zone économique spéciale

Liste des tableaux, figures, graphiques et cartes

Tableaux

Tableau I.1 — Concordance entre les sept bassins et les infrastructures intérieures 30
Tableau I.2 — La taxe d'enclavement : structure du prix d'un sac de sucre de 50 kg 30
Tableau I.3 — Les sept bassins face au réseau continental 32
Tableau I.4 — Les sept bassins : pôles, spécialisation productive et corridor dominant 33
Tableau I.5 — Notation des sept bassins économiques sur les cinq critères d'identification 34
Tableau I.6 — La transformation industrielle dans le Grand Katanga : fonte, ciment et chaux 39
Tableau I.7 — Les chantiers routiers et ouvrages d'art en cours de réalisation au 30 juin 2026 47
Tableau I.8 — Les chantiers portuaires, fluviaux et lacustres en cours de réalisation 53
Tableau I.9 — Les chantiers aéroportuaires : opérations en cours et opérations achevées depuis 2024 54
Tableau I.10 — Les chantiers ferroviaires 54
Tableau I.11 — Les opérations achevées, réceptionnées ou mises en service entre le 1er janvier 2024 et le 30 juin 2026 55
Tableau II.1 — Les dix chiffres du semestre 60
Tableau II.2 — Panorama de la croissance par secteur d'activité en RDC 64
Tableau II.3 — Activité extractive du cuivre et cobalt 65
Tableau II.4 — Principaux indicateurs monétaires, décembre 2025 - juin 2026 69
Tableau II.5 — Synthèse de la situation du secteur bancaire, en millions USD 70
Tableau II.6 — Évolution mensuelle de l'encours des crédits bruts, décembre 2025 - juin 2026 (en millions de dollars) 71
Tableau II.7 — Indicateurs du secteur bancaire et de l'inclusion financière 73
Tableau II.8 — Composition des réserves internationales 74
Tableau II.9 — Évolution des prix des principaux produits de base 74
Tableau II.10 — Situation de trésorerie de l'État, en millions de CDF, janvier-juin 2026 77
Tableau II.11 — Financement du Trésor et de l'État 79
Tableau III.1 — Classement des villes par niveau de cherté, juin 2026 (Kinshasa = 100) 85
Tableau III.2 — Évolution des prix et principaux chocs observés sur les marchés locaux au premier semestre 2026 87
Tableau III.3 — Paramètres du calcul d'accessibilité 89
Tableau III.4 — Coût du panier alimentaire de référence et effort nécessaire par ville (tableau 3.3) 90
Tableau III.5 — Concordance entre la répartition bancaire et les sept bassins économiques, à fin juin 2026 (en %... 93
Tableau III.6 — Abonnements aux services de monnaie mobile par bassin, fin mars 2026 95
Tableau IV.1 — Cartographie fonctionnelle des sept corridors 98

Tableau IV.2 — Tableau de bord de synthèse des corridors - vingt indicateurs phares 99
Tableau IV.3 — Dispositif de collecte : institutions, données attendues et obstacles 100
Tableau IV.4 — Concentration des importations selon huit entrées, pondérée par la valeur en douane 102
Tableau IV.5 — Les dix premiers bureaux douaniers et leur rattachement de corridor 102
Tableau IV.6 — Les cinq premiers chapitres tarifaires à l'importation 103
Tableau IV.7 — Les cinq premières positions tarifaires à l'importation 103
Tableau IV.8 — Origine et dernière provenance des importations 104
Tableau IV.9 — Chiffres clés des exportations, premier semestre 2026 105
Tableau IV.10 — Concentration des exportations par catégorie de produits 105
Tableau IV.11 — Destinations des exportations par catégorie de produits 106
Tableau IV.12 — Les postes de sortie des exportations congolaises, premier semestre 2026 107
Tableau V.1 — Production et rendements des principales filières agricoles, premier semestre 2026 111
Tableau V.2 — Tableau de bord semestriel agricole et alimentaire, S1 2026 113
Tableau V.3 — La structure des importations alimentaires 114
Tableau V.4 — Les huit pôles agroéconomiques 117
Tableau V.5 — Part du péage dans le coût de transport, axe Kalemie-Manono 118
Tableau V.6 — Attribution des causes d'exclusion, configuration par configuration 119
Tableau V.7 — Fiche commune appliquée aux six filières 121
Tableau VI.1 — Exportations mensuelles de cuivre et de cobalt, S1 2026 130
Tableau VI.2 — Production de cathodes de cuivre par société, S1 2026 132
Tableau VI.3 — Les filières 3T, or et minerais critiques au S1 2026 137
Tableau VI.4 — Portefeuille des projets de transformation et d'énergie, S1 2026 138
Tableau VI.5 — Mesures de politique minière prises au premier semestre 139
Tableau VI.6 — Le régime de quotas cobalt applicable en 2026 140
Tableau VI.7 — Ce que le premier semestre établit, et ce qu'il ne peut pas établir 141
Tableau VII.1 — Méthodologie d'analyse des risques 144
Tableau VII.2 — Risques selon la localisation géographique et le canal économique 146
Tableau VII.3 — Vulnérabilité économique liée à la concentration 149
Tableau VII.4 — Transmission des chocs et risques 150
Tableau VII.5 — Performance des chaines de valeur 151
Tableau VII.6 — Risques et impacts sur la production agro-industrielle 152
Tableau VIII.1 — Stabilité macroéconomique 157
Tableau VIII.2 — Finances publiques 158
Tableau VIII.3 — Prix, concurrence et pouvoir d'achat 161
Tableau VIII.4 — Production et diversification 162
Tableau VIII.5 — Commerce extérieur et intégration régionale 163
Tableau VIII.6 — Infrastructures et corridors économiques 164
Tableau VIII.7 — Emploi et inclusion économique 164
Tableau VIII.8 — Intégrité financière et lutte contre le blanchiment 166

Tableau VIII.9 — Énergie et eau : régulation, tarifs et gouvernance 166
Tableau VIII.10 — Mines et substances minérales stratégiques 167
Tableau VIII.11 — Foncier, aménagement et urbanisme 168
Tableau X.1 — Indicateurs économiques clés 178
Tableau X.2 — Indicateurs du marché des changes 178
Tableau X.3 — Taux d'inflation 179
Tableau X.4 — Structure de la dette intérieure (en 2026) 180
Tableau X.5 — Contribution par secteur a la croissance du PIB 180
Tableau X.6 — Situation mensuelle intégrée des institutions de dépôts, dite SID 3SG (Montants convertis en... 182
Tableau X.7 — Niveau et composition des réserves internationales (En milliards de USD) 184
Tableau X.8 — Poids et profil fonctionnel des sept bassins 186
Tableau X.9 — Répartition des fiches par secteur d'activité et par bassin 188
Tableau X.10 — Part du premier bassin dans chaque secteur 190

Figures

Figure II.1 — Évolution de la conjoncture macroéconomique 61
Figure VI.1 — La production minière en RDC au premier semestre 2026 127
Figure VI.2 — Position de la RDC dans quatre chaînes de valeur 131
Figure VI.3 — La chaîne de valeur du cuivre, du minerai au produit fini 132
Figure VI.4 — Les quatre premiers opérateurs réalisent 44,4 % des cathodes du semestre 133
Figure VI.5 — La chaîne de valeur du cobalt, du minerai au matériau de cathode 134
Figure VI.6 — La chaîne de valeur du zinc, du minerai au produit industriel 135
Figure VI.7 — La chaîne de valeur des 3T et de l'or, du minerai au composant 137

Graphiques

Graphique I.1 — Le transport et la marge expliquent le doublement du prix du sucre 31
Graphique II.1 — Croissance du PIB réel et par secteur, 2025-2026 62
Graphique II.2 — Le tertiaire devient le premier moteur de la croissance 63
Graphique II.3 — Dix branches, deux trajectoires : les services accélèrent, le commerce décroche 64
Graphique II.4 — Une inflation mensuelle durablement inférieure à 1 % 66
Graphique II.5 — La désinflation se poursuit et la cible de la Banque centrale est tenue 67
Graphique II.6 — Un franc congolais globalement stable et un marché des changes plus fluide 68
Graphique II.7 — Les dépôts progressent, mais la dollarisation ne recule pas 70
Graphique II.8 — Une trésorerie déficitaire de 2 181,7 milliards de CDF sur le semestre 76
Graphique II.9 — Deux régies assurent 80 % des recettes de l'État 77
Graphique II.10 — Seuls 3,17 % de la dépense exécutée vont à l'investissement 78
Graphique III.1 — Près de 70 % de l'inflation vient de l'assiette du ménage 82
Graphique III.2 — Une dispersion territoriale de plus de 50 points 84

Graphique III.3 — Des chocs de prix très importants, mais localisés 87
Graphique III.4 — Ce que coûte le panier de référence, et combien de jours de travail il faut pour le payer 91
Graphique III.5 — Le prix de l'enclavement : 54,2 points d'écart entre Isiro et Boma 92
Graphique V.1 — La RDC consomme près de vingt-huit fois moins d'engrais que la Zambie 112

Cartes

Carte I.1 — Les sept bassins économiques de la République démocratique du Congo 29
Carte I.2 — Bassin Kinshasa-Kongo Central 36
Carte I.3 — Bassin Grand Katanga 38
Carte I.4 — Bassin Grands Lacs 40
Carte I.5 — Bassin Grand Kasaï 42
Carte I.6 — Bassin Kisangani-Cuvette Centrale 43
Carte I.7 — Bassin Tanganyika Sud-Est 44
Carte I.8 — Bassin Equateur-Ubangi 45
Carte III.1 — Villes couvertes et niveau de cherté, juin 2026 (référence = 100) 86
Carte VI.1 — Localisation de quelques minerais en République démocratique du Congo 129

OUVERTURE · S1 2026

Les 10 messages du semestre

Chiffres arrêtés au 30 juin 2026.

I. Ce que la conjoncture établit

Une stabilisation réelle, une transmission incomplète

01 **5,7 %** — La croissance tient, mais elle a changé de moteur.
CROISSANCE DU PIB RÉEL PRÉVUE EN 2026, COMME EN 2025

02 **4,83 %** — La désinflation est acquise en moyenne, pas en profondeur.
INFLATION CUMULÉE À FIN JUIN ; 2,70 % EN GLISSEMENT ANNUEL

03 **3,17 %** — L'État encaisse mieux qu'il n'investit.
PART DES DÉPENSES EN CAPITAL DANS L'ENVELOPPE EXÉCUTÉE

04 **54,21 points** — La croissance ne se transmet pas aux territoires.
ÉCART DE CHERTÉ ENTRE ISIRO ET BOMA, JUIN 2026

05 **94 %** — Le crédit ne suit pas la carte du pays.
PART DES CRÉDITS CONCENTRÉE DANS DEUX BASSINS

II. Ce que la structure impose

Un archipel relié au monde plutôt qu'à lui-même

06 **0** — La RDC est reliée au monde, pas à elle-même.
CORRIDOR CONTINENTAL RELIANT DEUX BASSINS CONGOLAIS

07 **22,1 %** — L'énergie commande tout le reste.
DE LA POPULATION AVAIT ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ EN 2023

08 **94,3 %** — Les deux portes du commerce extérieur sont étrangères.
DES EXPORTATIONS SORTANT PAR TROIS POSTES DU GRAND KATANGA

09 **97,1 %** — La mine a franchi le palier de la cathode, pas celui de la valeur.
DU CUIVRE EXPORTÉ SOUS UNE FORME DÉPASSANT LE CONCENTRÉ

10 **86 %** — Le verrou agricole est l'écoulement, pas la production.
IMPORTATIONS DE POISSON, EN PART DE LA PRODUCTION NATIONALE

Trois conditions pour que l'archipel devienne un espace : énergie, transformation, codification.

CHAPITRE I

Relier la RDC : bassins de production, marchés et corridors

QUESTION CENTRALE

Comment relier les bassins de production congolais entre eux, et au reste du continent, pour faire émerger un véritable marché intérieur ?

De l'économie en archipel à un espace national intégré de production, d'échange et de transformation

1.1 Une économie en archipel

La République démocratique du Congo forme juridiquement un marché national, mais elle ne fonctionne pas encore comme un espace économique intégré. Les ruptures routières, ferroviaires, fluviales et portuaires fragmentent les échanges en bassins dont plusieurs sont davantage reliés aux marchés étrangers qu'entre eux. Ce dossier identifie ces bassins, analyse les mécanismes qui entretiennent leur désarticulation et dégage les leviers susceptibles de renforcer l'intégration productive, commerciale et territoriale du pays.

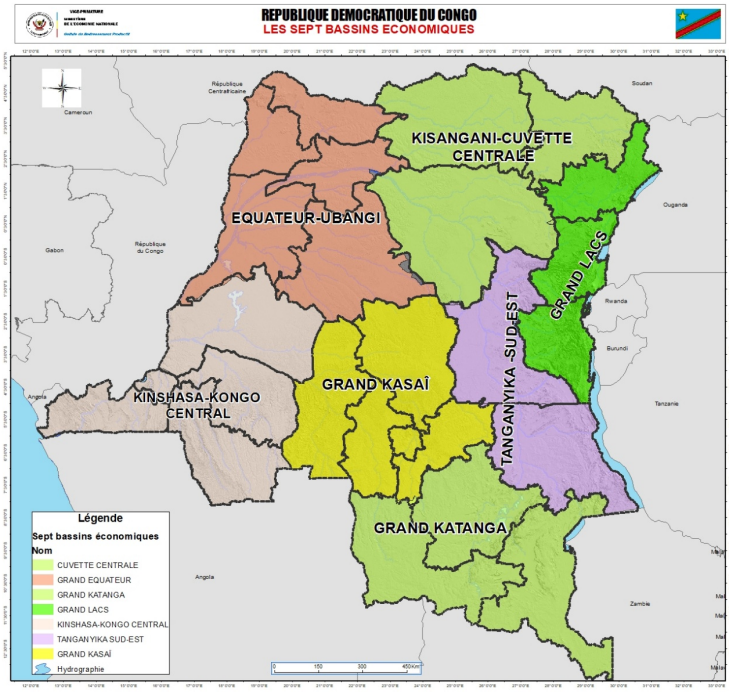
Un bassin économique est entendu ici comme : 1) un espace de production et d'échange doté d'une cohérence interne mesurable ; 2) orienté vers un point de sortie dominant ; 3) et dont l'aire de marché effective peut être distincte des limites administratives. Ainsi, un bassin peut s'étendre sur plusieurs provinces, et une province peut être partagée entre deux bassins.

Le ministère de l'Economie nationale a retenu cinq critères tirés de la littérature d'économie spatiale pour identifier sept bassins économiques qui composent la RDC :

- **Spécialisation productive :** l'existence d'un système productif dominant - minier, forestier, agricole, portuaire - qui structure l'emploi et la rente ;
- **Polarisation urbaine :** la présence d'une ou de plusieurs agglomérations urbaines d'une certaine importance où sont concentrés les services, le crédit*, l'administration et le commerce de gros ;
- **Axe d'évacuation et de rupture de charge :** l'existence d'un corridor dominant - rail, fleuve, route, lac - orientant les flux vers un point de sortie précis ;
- **Aire de marché effective :** l'espace réel d'approvisionnement et d'écoulement, mesurable par les flux de biens de consommation et vivriers ;
- **Cohésion interne et articulation externe :** l'intensité des échanges *intra*-bassin comparée aux échanges *extra*-bassin.

Sur la base de ces critères, comme l'indique la carte I.1, il a été possible d'identifier **sept grands bassins économiques** formant le tissu incomplètement intégré de la RDC : **Kinshasa-Kongo Central, Grand Katanga, Grand Kasaï, Grands Lacs, Kisangani-Cuvette centrale, Équateur - Ubangi, et Tanganyika - Sud-Est**.

Carte I.1 — Les sept bassins économiques de la République démocratique du Congo



Source : Ministère de l'Économie nationale

Concordance entre bassins économiques et infrastructures intérieures

L'analyse confronte d'abord chaque bassin aux infrastructures intérieures, mode par mode, puis examine son raccordement aux réseaux continentaux. Elle permet ainsi de distinguer les axes qui relient effectivement le territoire de ceux qui organisent principalement l'évacuation des productions vers l'extérieur.

Le tableau suivant mesure, pour chacun des sept bassins, le rôle structurant des routes, des voies fluviales et lacustres, des chemins de fer et des ports.

Tableau I.1 — Concordance entre les sept bassins et les infrastructures intérieures

Bassin	Routes	Fluvial et lacustre	Chemins de fer	Ports	Axe structurant
Kinshasa-Kongo Central	●		◐	●	RN1 revêtu + fleuve + Matadi
Grand Katanga	◐	○	●		Rail vers Sakania, Dilolo, Kasumbalesa
Grand Kasaï	○	●	◐	○	Kasaï (Ilebo) + RN1 dégradée
Grands Lacs	○	●	-	●	Lacs Kivu et Tanganyika + frontières
Kisangani-Cuvette centrale	○	●	○	◐	Bief moyen du fleuve (1 740 km)
Équateur-Ubangi	○	●	-	◐	Fleuve + Ubangi
Tanganyika - Sud-Est	○	●	◐	●	Lac Tanganyika + rail Kalemie-Kabalo

Légende : ● forte ou structurante · ◐ partielle ou dégradée · ○ nominale · - absente. Source : CEREP.

Le tableau indique clairement que **le fluvial est structurant dans cinq bassins sur sept, le routier dans aucun, le ferroviaire dans un seul.** Ne pas tenir compte du fluvial dans les programmes d'infrastructures serait la plus grosse erreur. La rentabilité des investissements dans le routier et le ferroviaire dépend quasi certainement des connexions avec le fluvial.

L'effet direct de cette désarticulation se fait sentir sur les prix. Le tableau et le graphique qui suivent décomposent le prix d'un **sac de sucre de 50 kg** entre son prix de référence à Kinshasa, le coût du transport jusqu'à la ville de destination et la marge restante.

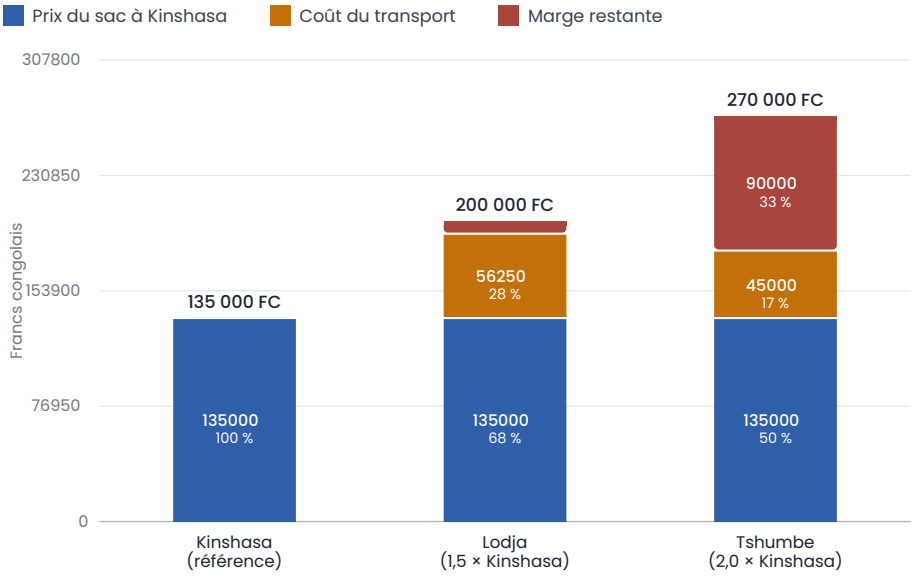
Tableau I.2 — La taxe d'enclavement : structure du prix d'un sac de sucre de 50 kg

VILLE	PRIX DU SAC (FC)	COÛT DU TRANSPORT	LECTURE
Kinshasa (base)	135 000	-	Marché de référence.
Lodja (1,5 × Kinshasa)	200 000	56 250 FC - 28,1 %	Le transport absorbe plus du quart du prix final. Marge restante : 8 750 FC, soit 4,4 %.
Tshumbe (2,0 × Kinshasa)	270 000	45 000 FC - 16,7 %	Le prix double ; la marge restante s'élève à 90 000 FC, soit 33,3 %.

Source : Ministère de l'économie nationale, rapport de mission de juin dans les provinces du Sankuru et de la Tshuapa.

Graphique I.1 — Le transport et la marge expliquent le doublement du prix du sucre

Décomposition du prix d'un sac de sucre de 50 kg, selon la ville de vente.



Source : relevés du Ministère de l'Économie nationale. Prix en francs congolais.

Lorsque le transport représente **jusqu'à près d'un tiers du prix final**, il ne s'agit plus d'un coût logistique ordinaire, mais d'un **facteur structurel de renchérissement des prix**. Cette proportion confirme que l'enclavement fonctionne comme une charge invisible supportée par les ménages et les opérateurs économiques des territoires isolés.

Concordance entre bassins économiques et le réseau continental

En ce qui concerne le réseau continental, deux bassins sur sept sont effectivement raccordés au réseau continental : Kinshasa-Kongo Central et le Grand Katanga. Le Grand Kasaï n'est touché par aucun corridor désigné, ni transafricain ni de la SADC pourtant il constitue le deuxième pôle démographique du pays. Le Grand Katanga est touché par quatre désignations continentales : deux Autoroutes Trans-Africaines (ATA3 et ATA9) et deux corridors désignés dans le Plan directeur régional de développement des infrastructures de la SADC (le corridor Nord-Sud et le corridor de Lobito). Il s'agit de la plus forte densité de raccordement du pays, mais aussi le bassin le plus extraverti.

Tableau I.3 — Les sept bassins face au réseau continental

BASSIN	ROUTES TRANSAFRICAINES	CORRIDORS DE LA SADC	POINT DE JONCTION	STATUT
Kinshasa-Kongo Central	ATA3 (RN1 Banana-Matadi-Kinshasa ; RN39 vers Dilolo)	Sortie atlantique de Matadi et Banana	Matadi (pont de Matadi)	●
Grand Katanga	ATA3 ; ATA9 (RN1 Lubumbashi ; RN39 Kolwezi-Dilolo)	Corridor Nord-Sud (terminus Kolwezi, chevauche les ATA3, ATA4 et ATA9) ; corridor de Lobito (de Lobito à Luau, puis 450 km vers Kolwezi)	Lubumbashi, Kasumbalesa, Kolwezi et Dilolo	●
Équateur-Ubangi	ATA8 (RN6 Zongo-Gemena-Lisala-Bumba ; RN4 Bondo-Buta-Banalia-Kisangani -Bafwasende- Mambasa-Beni ; RN3 vers Bukavu)	Aucun	Zongo, Gemena et Bumba	◐
Kisangani-Cuvette centrale	ATA8 (maillon central)	Aucun	Kisangani et Buta	◐
Grands Lacs	ATA8 (section Est)	Aucun	Beni, Mpondwe et Bukavu	◐
Tanganyika-Sud-Est	Aucun	Corridor de Dar es Salaam, par le lac	Kalemie et Kigoma	○
Grand Kasaï	Aucun			-

Légende : ● raccordement effectif · ◐ raccordement partiel · ○ raccordement lacustre seulement · - aucun. Sources : SADC, RIDMP 2012 ; PIDA, Union africaine ; CEREP.

Toutes les désignations continentales qui touchent la RDC sont des corridors d'**évacuation**, **aucun n'a pour objet de relier deux bassins congolais entre eux.** L'ATA9 relie deux ports étrangers en traversant le Katanga. Le corridor Nord-Sud, qui concentre plus de 60 % du commerce de la SADC, s'achève à Kolwezi. Le corridor de Lobito vise Kolwezi. Toutefois, le Grand Kasaï, deuxième pôle démographique du pays, connait des projets en cours d'exécution, notamment le bitumage de la RN1 Mbuji-Mayi-Nguba, la route Kananga-Kalamba Mbuji, le corridor économique transnational RDC-Angola entre Kabeya Kamwanga et Kananga et l'axe Batshamba-Tshikapa, avec la réhabilitation de l'axe Kananga-Ilebo engagée en avril 2026, qui feront que le Grand Kasaï cessera d'être un vide pour aspirer à devenir un espace en cours de raccordement au réseau national.

Tableau I.4 — Les sept bassins : pôles, spécialisation productive et corridor dominant

BASSIN	PRINCIPALES VILLES	SPÉCIALISATION PRODUCTIVE	CORRIDOR DOMINANT
Kinshasa-Kongo Central	Kinshasa, Mbanza-Ngungu, Matadi, Boma et Banana	Administration, marché de consommation, commerce de gros, transit portuaire, potentiel hydroélectrique (Inga).	Chemin de fer Matadi-Kinshasa, fleuve Congo aval et ports de Matadi, Boma et Banana.
Grand Katanga	Lubumbashi, Likasi et Kolwezi	Cuivre, cobalt, zinc (Kipushi), lithium (Manono), métallurgie et services miniers.	Rail vers Lobito (Angola) ; rail et route vers la Zambie, Dar es Salaam et Beira.
Grand Kasaï	Mbuji-Mayi, Kananga et Tshikapa	Diamant (kimberlites de Mbuji-Mayi), or artisanal et agriculture.	Rail et fleuve Lubumbashi-Ilebo-Kinshasa et route vers Kinshasa par Kikwit.
Grands Lacs	Goma, Bukavu, Beni, Butembo et Bunia	Mines artisanales 3T et or (coltan de Rubaya ≈ 15 % du coltan mondial), commerce transfrontalier et services.	Route vers le Rwanda et l'Ouganda ; lacs Kivu et Tanganyika.
Kisangani-Cuvette centrale	Kisangani	Bois, pêche, trafic fluvial et artisanat.	Bief moyen du fleuve.
Équateur-Ubangi	Mbandaka, Gbadolite et Zongo	Pêche, riz, café, bois et trafic fluvial d'échange.	Fleuve Congo amont (Mbandaka-Kinshasa) et Ubangi vers Bangui.
Tanganyika-Sud-Est	Kalemie, Kabalo et Manono	Pêche lacustre, agriculture vivrière, lithium (Manono) et transit lacustre.	Port de Kalemie vers Kigoma et Dar es Salaam et rail Kalemie-Kabalo-Kamina.

Source : Ministère de l'Économie Nationale.

Le tableau I.5 attribue à chaque bassin une note de 1 à 5 pour chacun des cinq critères, soit un total maximal de 25 points. Ce score sert uniquement à comparer le degré de structuration relative des bassins : il ne mesure ni leur taille économique ni leur contribution au produit intérieur brut.

Échelle de notation

5 - le critère est satisfait de manière structurante : il organise l'activité du bassin et le distingue du reste du pays.

4 - le critère est réellement satisfait, sans être le fait dominant du bassin.

3 - le critère est présent et fonctionnel à l'échelle du bassin, mais sans portée nationale.

2 - le critère est présent à l'état de trace ou d'héritage, sans effet structurant.

1 - le critère est absent ou purement nominal.

Tableau I.5 — Notation des sept bassins économiques sur les cinq critères d'identification

Bassin	C1	C2	C3	C4	C5	Total /25	Rang
Kinshasa-Kongo Central	5				4	24	1
Grand Katanga	5	4	5	3	5	22	2
Grands Lacs	3	4			2	17	3
Grand Kasaï	2	4	3		1	13	4
Kisangani-Cuvette centrale	2	3	4	2	1	12	5 ex.
Tanganyika - Sud-Est	2		5	3	2	14	5 ex.
Équateur-Ubangi	2		4	3	2	13	7

Kinshasa-Kongo Central, premier pôle démographique et de consommation (≈ 18 à 22 millions d'habitants), bénéficie d'une porte maritime (Matadi, Boma, Banana) et d'un potentiel hydroélectrique considérable. C'est le bassin où la fonction de marché intérieur est aussi la plus réelle.

Le **bassin minier du Grand Katanga** est le seul dont la cohérence interne est quasi achevée : concentration de la production cuivre-cobalt, de la métallurgie, du zinc à Kipushi, et des services miniers. Sa logique d'évacuation est presque totalement au profit de corridors étrangers (Lobito, à 1 300 km de rail, Dar es Salaam, Beira, Durban).

Les **Grands Lacs** représentent le bassin le plus intégré à un espace **non congolais**. Il est constitué de deux pôles urbains solides, Bukavu et Goma et d'un corridor dominé par les lacs Kivu et Tanganyika et par des frontières actives, avec une aire de marché qui déborde largement le territoire congolais. Le tissu agro-industriel, seul tissu non minier réel du pays, a été dégradé par la guerre. La note de 2 sur C5 traduit cette dissociation : un bassin fortement articulé, mais vers l'extérieur.

Le **Grand Kasaï** et **Kisangani-Cuvette centrale** sont des bassins à faible cohésion. Tous deux présentent une forte dissociation entre le pôle urbain (Mbuji-Mayi, Kisangani, respectivement) et un hinterland faiblement monétarisé, avec des circuits d'évacuation largement informels. Le transport fluvial y est assuré de façon dominante par des baleinières en bois, ce qui signale un

système logistique non capitalisé, faiblement relié au système bancaire et donc faiblement intégré.

Le **Tanganyika et Sud-Est** est le bassin le moins homogène. Il agrège trois logiques distinctes : le nord (Maniema relié au fleuve par Kabalo), la façade lacustre (Kalemie) et le nord-Katanga, ex-district du Tanganyika. Le maillon ferroviaire Kalemie-Kabalo-Kamina le rattache fonctionnellement au Grand Katanga. Il fonctionne donc davantage comme périphérie partagée entre le Katanga et les Grands Lacs que comme bassin à part entière.

L'Équateur-Ubangi reste dominé par l'agriculture de plantation, le bois et la pêche, dans un contexte marqué par l'abandon de nombreuses plantations. Les données mobilisées n'y font apparaître aucun opérateur industriel ou de services de portée comparable à ceux observés dans les principaux bassins miniers ou portuaires. Mbandaka constitue son principal pôle urbain. Le fleuve Congo et l'Ubangi forment un corridor réel, mais soumis à de fortes contraintes saisonnières de navigabilité.

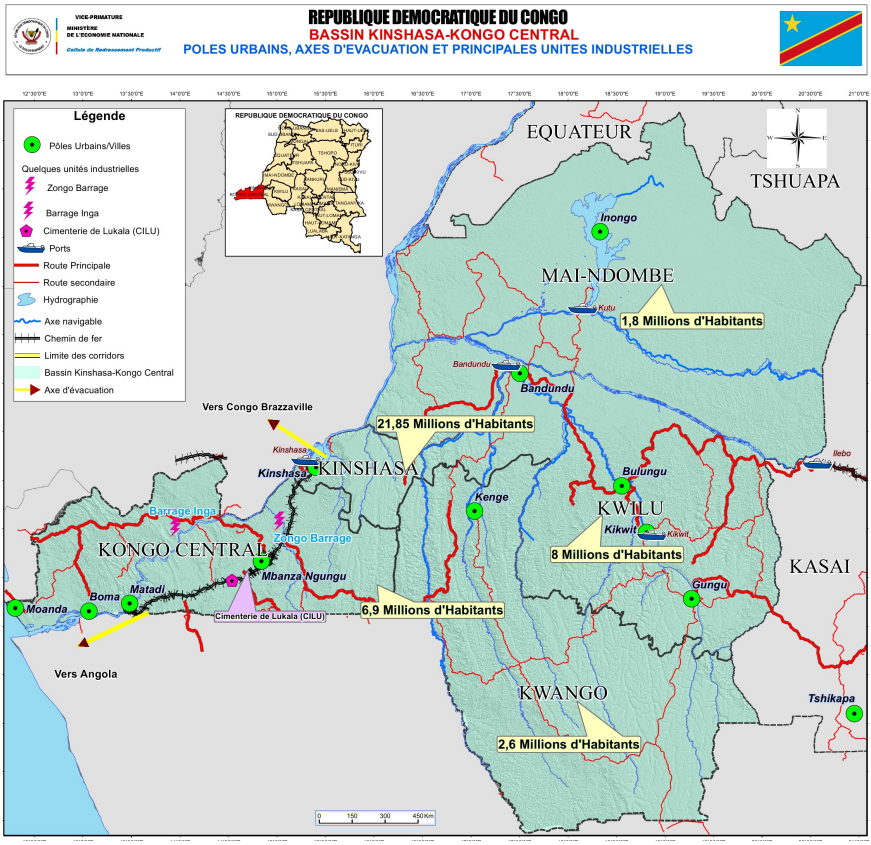
1.2 Étude détaillée des bassins économiques

Les pages qui suivent décrivent les activités de chacun des sept bassins économiques. Le détail des entreprises les plus significatives a été renvoyé au fichier d'annexes « Annexes bassins économiques ».

Bassin Kinshasa-Kongo Central

Le bassin Kinshasa-Kongo Central est le seul où l'appareil industriel et de services est complet, de la production à la finance. C'est aussi le premier pôle démographique et de consommation du pays (≈ 18 à 22 millions d'habitants), adossé à la seule façade maritime et à un potentiel hydroélectrique considérable. Le portuaire et la logistique, l'industrie des matériaux, l'agro-industrie, le pétrole, la finance, la distribution moderne, les télécommunications et l'hôtellerie y coexistent et s'alimentent mutuellement.

Carte I.2 — Bassin Kinshasa-Kongo Central



Source : Données population (CAID/IPC/INS, 2025), MINECONAT

Ce bassin est le seul où quatre cimentiers se disputent le marché de l'Ouest : CIMKO (Malanga), première capacité du pays avec 1,4 million de tonnes par an et un projet de doublement à 3 millions de tonnes d'ici 2027 ; CILU (Lukala), passé sous contrôle du chinois West China Cement en décembre 2025 ; PPC Barnet (Kimpese), dont la capacité de 1,2 million de tonnes par an n'est utilisée qu'au tiers ou aux deux cinquièmes ; et CICO (Kimpese), environ 650 000 tonnes par an. La capacité installée y est donc supérieure à la demande réelle.

L'agro-industrie de transformation est l'autre pan du tissu industriel du bassin : le sucre de Kwilu-Ngongo (80 000 à 100 000 tonnes par saison), la minoterie de MIDEMA, les corps gras de Marsavco (groupe Rawji) et la brasserie de Bralima, cédée par Heineken le 10 avril 2026 pour un euro symbolique.

Le pétrole reste une activité de rente stagnante. Perenco est le seul producteur de brut du pays, avec environ 25 000 barils par jour à Muanda (dont 15 000 en offshore), tandis que SOCIR assure la réception, le stockage et la répartition des produits pétroliers raffinés importés acheminés par la suite, au départ de Ango-Ango, par le pipeline exploité par SEP Congo et aussi par la route.

Bassin Grand Katanga

Le Grand Katanga (voir carte I.3) est à la fois le premier bassin minier du pays et l'un des rares territoires où une part importante de la production de cuivre et de cobalt peut être suivie dans des comptes trimestriels publiés. À eux seuls, Ivanhoe Mines, CMOC et Glencore ont produit 920 706 tonnes de cuivre au premier semestre 2026, soit 53,4 % des 1 724 217 tonnes exportées par la RDC.

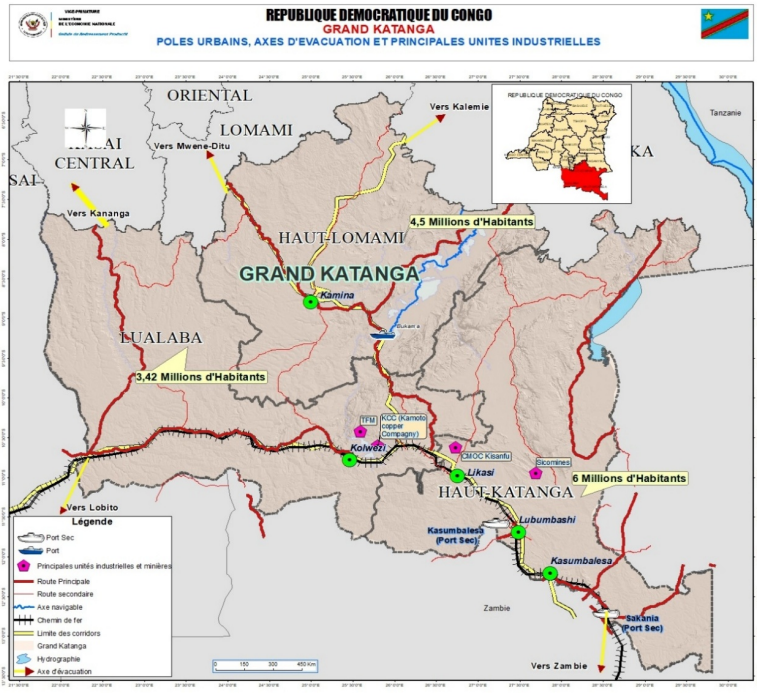
Les trajectoires du cuivre et du cobalt divergent toutefois. Les exportations nationales de cuivre ont atteint 823 887 tonnes au deuxième trimestre, en hausse de 4,5 % sur un an. Chez Glencore, en revanche, la production de cobalt a reculé de 46 % sur un semestre, à 10 200 tonnes. Ce découplage reflète notamment les mesures de régulation appliquées au cobalt.

L'émergence d'une capacité métallurgique transforme le bassin. La fonderie de Kamoa-Kakula a coulé ses premières anodes en janvier 2026, puis en a produit 62 072 tonnes au deuxième trimestre. Au cours de la même période, la fonderie de Lualaba a livré 2 256 tonnes de cuivre blister, une production réduite par un arrêt de maintenance de cinquante-six jours. Avec la plus grande fonderie de cuivre d'Afrique, le bassin franchit ainsi une nouvelle étape, de l'extraction vers la première transformation.

L'interdiction d'exporter les concentrés de cuivre et de cobalt renforce cette évolution. Annoncée en août 2026 avec effet à compter de la fin juin, elle prévoit néanmoins des dérogations ministérielles d'un an. Sans avoir influé sur la production arrêtée au 30 juin, cette mesure modifie les débouchés du bassin : l'enjeu n'est plus seulement d'extraire, mais de fondre, d'affiner et de sécuriser l'énergie nécessaire à la transformation locale.

Le régime des quotas de cobalt poursuit le même objectif. Les exportations sont plafonnées à 96 600 tonnes par an en 2026 et 2027, dont 87 000 tonnes au titre du quota de base. Les droits inutilisés alimentent une réserve publique. L'État ne se limite donc plus à taxer la production minière : il régule aussi les volumes exportés.

Carte I.3 — Bassin Grand Katanga



Source : Données population (CAID/IPC/INS, 2025), MINECONAT

Malgré cette avancée, l'industrie manufacturière du bassin reste concentrée sur le ciment, la chaux et la première transformation métallurgique (cfr tableau I.6). La priorité consiste désormais à convertir la nouvelle capacité de fonte en une chaîne industrielle plus complète, soutenue par des affineries, une énergie fiable et des infrastructures logistiques adaptées.

Tableau I.6 — La transformation industrielle dans le Grand Katanga : fonte, ciment et chaux

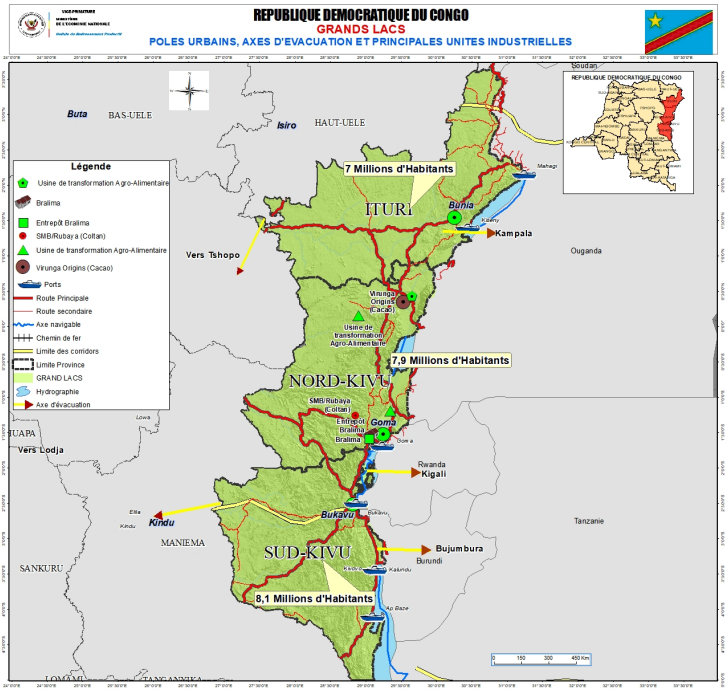
Entité et implantation	Actionnariat	Capacité et production du premier semestre 2026	Projets d'investissement	Problèmes majeurs
Fonderie de Kamoa-Kakula (Lualaba)	Kamoa Copper SA : Ivanhoe Mines 39,6 % ; Zijin Mining 39,6 % ; État congolais 20 % ; Crystal River Global 0,8 %.	Premières anodes coulées en janvier 2026. Cible 2026 de 290 000 à 330 000 tonnes de cuivre sous forme d'anode ou de blister	Considérée comme la plus grande fonderie de cuivre d'Afrique et la plus sobre en émissions, à ligne unique. Contrats d'acide sulfurique conclus à environ 840 USD la tonne pour livraison en juillet 2026, un niveau record. Centrale solaire de 60 MW avec stockage, pleine capacité attendue à la fin du troisième trimestre 2026.	Montée en cadence à confirmer ; dépendance à la régularité de la fourniture électrique ; la fonderie absorbe une partie du concentré des mines voisines mais pas la totalité, de sorte que le pays reste exportateur de concentré.
Lualaba Copper Smelter (LCS), Kolwezi (Lualaba)	Capitaux chinois, dans la sphère du groupe CNMC	Capacité de production d'environ 100 000 tonnes de cuivre et de 240 000 tonnes par an d'acide sulfurique.	Réduction progressive des volumes traités pour le compte de Kamoa-Kakula, attendue à environ 17 000 tonnes en 2026 à mesure que la fonderie du complexe monte en puissance.	Arrêts techniques récurrents ; concurrence nouvelle de la fonderie de Kamoa ; exposition à la disponibilité de l'énergie et à la qualité des concentrés reçus.
Grande Cimenterie du Katanga (GCK), Likasi (Haut-Katanga)	Constituée sur les actifs des anciennes usines CCC de la Gécamines à Kakontwe ; la Gécamines détient une participation minoritaire, de l'ordre de 20 à 25 % ; African Equities figure parmi les actionnaires	Capacité annoncée de 1,2 million de tonnes de ciment par an, avec une production de chaux historiquement supérieure à 400 tonnes par jour et une cible déclarée de 2,2 millions de tonnes de ciment et 300 000 tonnes de chaux.	Modernisation des lignes de production et développement de la chaux destinée au secteur minier du Lualaba et du Haut-Katanga, dont l'approvisionnement reste le principal débouché.	Partage de l'actionnariat entre l'État et des partenaires privés, source récurrente de blocages décisionnels ; héritage industriel lourd ; coût de l'énergie ; état des voies de dégagement.
Cimentkat et projet Albatros, Lubudi (Lualaba)	Cimentkat, adossée historiquement à la Gécamines ; projet Albatros porté conjointement par PPC Barnet.	Site à l'arrêt depuis 2011 pour le ciment ; objectif actuel de 600 000 tonnes de calcaire concassé par an, sans production de ciment au 30 juin 2026.	Relance du site par l'extraction de calcaire, premier tir réalisé en décembre 2025, avec montée en gamme envisagée vers la poudre de calcaire et la chaux. Le calcaire et la chaux alimentent la métallurgie du cuivre, ce qui rattache ce projet à la chaîne minière plutôt qu'au marché de la construction.	Perte des centrales hydroélectriques de Kawa en 1987 puis de Dikolongo en 2012 ; dettes héritées envers la Gécamines ; dépendance à une alimentation électrique à reconstituer ; 14 ans d'arrêt à rattraper.

Sources : Ivanhoe Mines, résultats du deuxième trimestre 2026 ; CMOC pour le Lualaba Copper Smelter ; S&P Global ; Fastmarkets ; PPC et Gécamines ; Cimentkat ; Bankable.africa ; Ouragan.

Bassin Grands Lacs

Les Grands Lacs (carte I.4) forment le bassin le plus intégré à un espace non congolais. Troisième de la grille avec 17 points sur 25, il s'appuie sur deux pôles urbains solides, Goma et Bukavu, sur un corridor dominé par les lacs Kivu et Tanganyika et sur des frontières actives, avec une aire de marché qui déborde largement le territoire national. Son économie repose sur trois blocs : les minerais, l'agro-industrie et le commerce transfrontalier.

Carte I.4 — Bassin Grands Lacs



Source : Données population (CAID/IPC/INS, 2025), MINECONAT

Le bloc minier combine or industriel, étain, coltan et or artisanal. Kibali Gold Mine, à Watsa, a produit 11,9 tonnes d'or au premier semestre 2026 et porte à elle seule l'essentiel de la production nationale d'or industriel, établie à 13,6 tonnes sur le semestre (+12 %), pour un chiffre d'affaires record de 2,3 milliards USD en 2025. Alphamin Resources a extrait environ 10 029 tonnes d'étain contenu à Bisie, soit près de 7 % de l'étain mondial. À l'inverse, deux gisements majeurs échappent à l'économie formelle : le coltan de Rubaya est sous contrôle du M23 soutenu par le Rwanda depuis mai 2024 (15 % du coltan mondial, jusqu'à 30 % selon d'autres sources) et la mine de Twangiza est pillée depuis mai 2025, environ 500 kg de lingots d'or, quelque 70 millions USD, ayant été soustraits. L'or artisanal, dont le Maniema et le Sud-Kivu sont les premiers pôles, reste très majoritairement hors circuit.

Le tissu agro-industriel, seul tissu non minier réel du pays, y demeure vivant malgré la guerre. Pharmakina, à Bukavu, est le premier producteur mondial de quinine ; la Sucrerie du Kivu, à Uvira, a repris en 2021 après plus de vingt-cinq ans d'arrêt ; les coopératives caféières du Nord- et du Sud-Kivu ont exporté 34 microlots d'arabica sous label en juin 2026 ; la chocolaterie de Lowa

transforme le cacao de Walikale et de Beni ; et BRASIMBA y exploite, à Beni, l'un des trois sites de son réseau multi-bassins. L'énergie compte un opérateur remarquable : Virunga Energies, 42 MW installés, quatre centrales hydroélectriques et environ 42 000 clients.

La fonction la plus intense du bassin est aussi la plus informelle : le commerce transfrontalier de Goma-Gisenyi et de Bukavu-Cyangugu, avec des milliers de traversées quotidiennes à pied, à vélo ou à tricycle. Les ports lacustres de Goma, Bukavu, Kalundu et Uvira constituent le seul mode fortement noté du bassin, tandis que le routier est nominal - la RN2 (1 404,2 km), la RN3 (562,4 km), la RN5 et la RN4 sont des routes en terre à praticabilité saisonnière - et que le ferroviaire est absent, l'ancienne Compagnie des chemins de fer du Kivu n'étant plus exploitée. Les activités bancaires sont suspendues depuis l'occupation de Goma et de Bukavu par les troupes rwandaises. La direction provinciale de la BCC a été transférée à Beni depuis mars 2025.

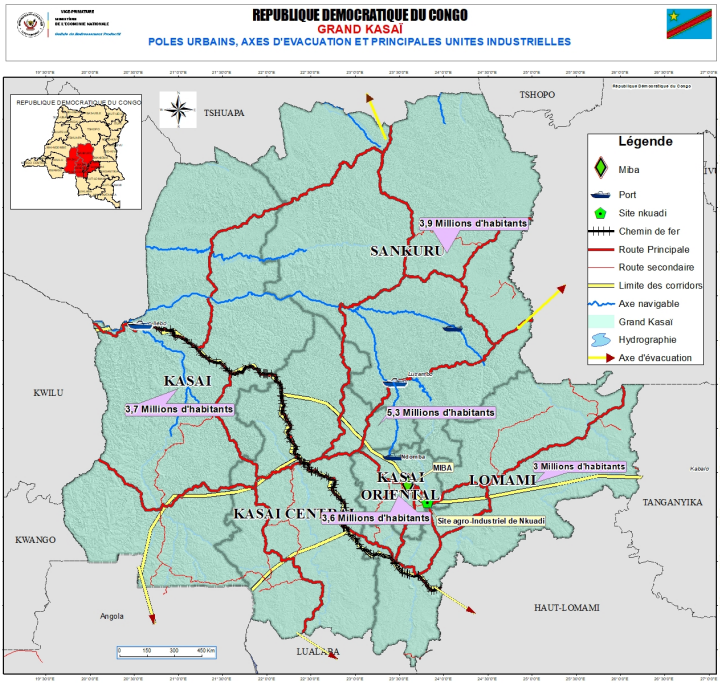
La note de 2 sur le critère de cohésion interne traduit cette dissociation : un bassin fortement articulé, mais vers l'extérieur. Le conflit l'a coupé de son principal débouché et de sa principale source d'approvisionnement, et le retrait du capital industriel étranger s'y lit dans la cession des brasseries de Bukavu et de Beni.

Bassin Grand Kasaï

Le bassin Grand Kasaï (cfr carte I.5) a deux pôles urbains (Mbuji-Mayi, d'une part et, Kananga et Tshikapa, d'autre part) et une spécialisation unique : le diamant, avec les kimberlites de Mbuji-Mayi, l'or artisanal et l'agriculture. Le rail et le fleuve par l'axe Lubumbashi-Ilebo-Kinshasa, et la route vers Kinshasa par Kikwit sont les corridors dominants. Dans la matrice de concordance, le bassin obtient une note globale de 13 sur 25, la deuxième plus faible du pays après l'Équateur-Ubangi. Le fluvial y est structurant, le ferroviaire partiel, tandis que les ports ne sont que simples dénominations. De gros efforts y ont été engagés sur le routier, avec le bitumage de la RN1 Mbuji-Mayi-Nguba, la route Kananga-Kalamba Mbuji, le corridor économique transnational RDC-Angola entre Kabeya Kamwanga et Kananga, l'axe Batshamba-Tshikapa et la RN42 Lac Munkamba-Lusambo. C'est aussi le seul bassin non couvert par un corridor continental. Aucune route transafricaine et aucun corridor de la SADC ne traverse le Grand Kasaï. C'est un cas unique parmi les sept bassins : tous les autres sont touchés par au moins une désignation continentale, même partiellement. Les ports intérieurs du bassin (Ilebo, géré par la SNCC, Lusambo, terminal de la navigation à grand tirant d'eau, et Bena-Dibele) n'ont aucune connexion extérieure propre. Le point de sortie retenu est Kinshasa.

Le diamant constitue le socle historique de l'économie du Grand Kasaï et demeure le meilleur révélateur de sa fragilité. Une grande partie de l'urbanisation, des services et de l'appareil administratif du bassin s'est développée autour de cette rente. Son affaiblissement tient au recul de la MIBA qui structurait autrefois la filière, tandis que la production repose désormais principalement sur la SACIM et sur l'exploitation artisanale.

Carte I.5 — Bassin Grand Kasaï



Source : Données population (CAID/IPC/INS, 2025), MINECONAT

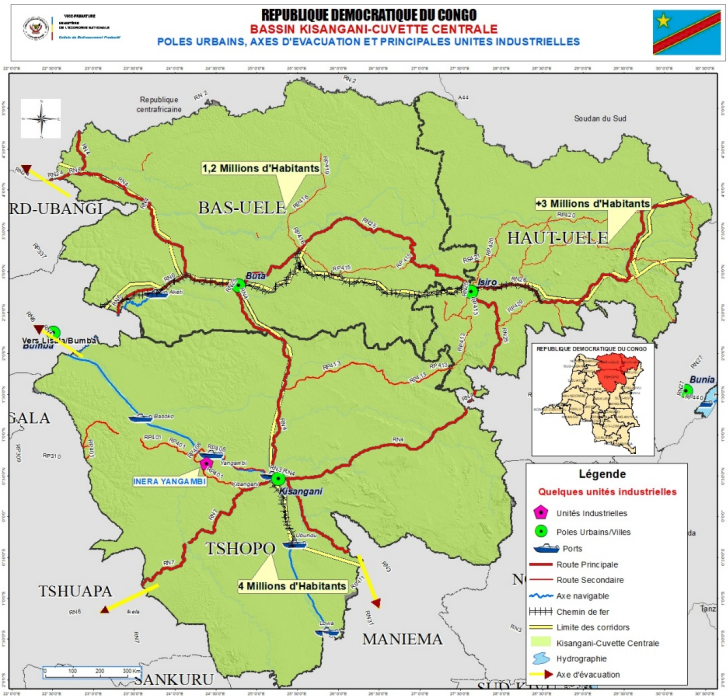
Trois chantiers annoncés visent à donner au bassin une industrie qu'il n'a jamais eue : 1) la cimenterie de Katanda (Cement Kasaï SAS), dont la première phase visait 300 000 tonnes par an pour un investissement estimé à 400 millions USD ; 2) la centrale hydroélectrique de Katende, 64 MW en trois phases, doit desservir Kananga, Mbuji-Mayi et Tshimbulu dont la reprise des travaux en 2025 est intervenue après dix ans d'interruption ; 3) le projet cuivre de Miabi et de Kabeya-Kamwanga, annoncé en mai 2026 sur des permis de la MIBA et porté par China Railway, estime sa production future entre 200 000 et 500 000 tonnes de cuivre par an. Aucun de ces trois projets n'a encore atteint le stade de la production.

Bassin Kisangani-Cuvette Centrale

Kisangani-Cuvette centrale (cfr carte I.6) occupe le cinquième rang de la grille avec 12 points sur 25, à égalité avec le Tanganyika-Sud-Est mais selon un profil exactement inverse. Le Tanganyika a un corridor structurant et un appareil productif naissant autour du lithium. Par contre, la Cuvette a un appareil productif potentiel et pas de corridor. Le bassin est spécialisé dans le bois, la pêche et l'artisanat, et son économie est dominée par un seul point de sortie, Kinshasa, par le bief moyen du fleuve.

La forêt est la première ressource. La filière des perches de construction - les « sticks »-est très développée à Kisangani et à Bumba, mais elle ne compte que deux opérateurs dépassant 10 000 mètres cubes par an et aucune unité de transformation significative : le bassin exporte du bois, il ne le travaille pas.

Carte I.6 — Bassin Kisangani-Cuvette Centrale



Source : Données population (CAID/IPC/INS, 2025), MINECONAT

L'agro-industrie repose sur une seule structure réelle : la plantation de Lokutu (PHC), qui forme avec Boteka et Yaligimba le seul réseau agro-industriel structuré du pays et le plus grand producteur industriel d'huile de palme national. Le textile, en revanche, s'est effondré : la SOTEXKI, seul grand opérateur industriel du bassin, est toujours en faillite au 30 juin 2026. La pêche fluviale et l'artisanat complètent l'ensemble, sans capital ni statistique.

Le transport est le point faible. Le bief moyen du fleuve, long de 1 740 km entre Kinshasa et Kisangani, n'est navigable que par tronçons et bute sur les chutes de Boyoma, imposant une rupture de charge aux portes de la ville ; la ligne SNCC Ubundu-Kisangani, longue de 120 km, est au seul écartement de 1 000 mm du pays et n'est plus qu'un héritage ; et le trafic est assuré de façon dominante par des baleinières en bois. C'est la définition même du problème : un système logistique non capitalisé, faiblement relié au système bancaire, et donc faiblement intégré.

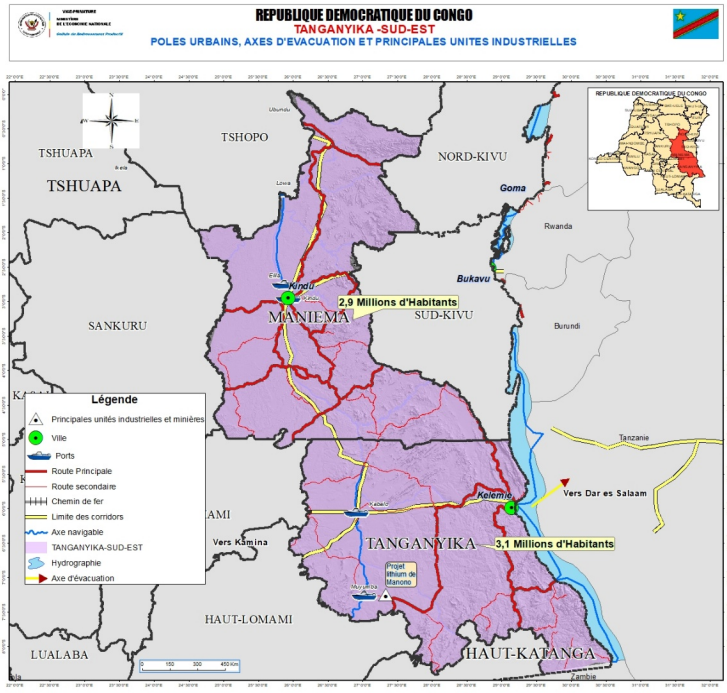
Bassin Tanganyika Sud-Est

Le Tanganyika-Sud-Est (cfr carte I.7) est le bassin le moins homogène et le seul dont la spécialisation productive soit à ce point récente. Noté globalement 14 sur 25, il obtient la note maximale sur l'axe d'évacuation et une note faible sur la spécialisation productive. Ce qui justifie le fait que le transit y est devenu la fonction dominante faute d'appareil de production.

Le fait nouveau est le lithium. Le gisement de Manono, exploité par Manono Lithium SAS (Zijin Mining 61 %, Cominière et l'État pour le solde), a livré en juin 2026 la première production de concentré de lithium du pays, dont la première exportation a quitté Kalemie en juillet 2026. Le projet est dimensionné pour traiter 5 millions de tonnes de minerai par an, et le

litige d'arbitrage qui l'oppose à AVZ Minerals devant le CIRDI a connu en avril 2026 une levée des mesures provisoires favorable à la position du Gouvernement. La route Kalemie-Manono, longue de 426 km et exécutée à 85 % de sa première phase, et le port industriel de Kalemie-Mutowa, environ 70 millions USD pour une phase I d'un million de tonnes de transit, sont entièrement déterminés par ce seul gisement.

Carte I.7 — Bassin Tanganyika Sud-Est



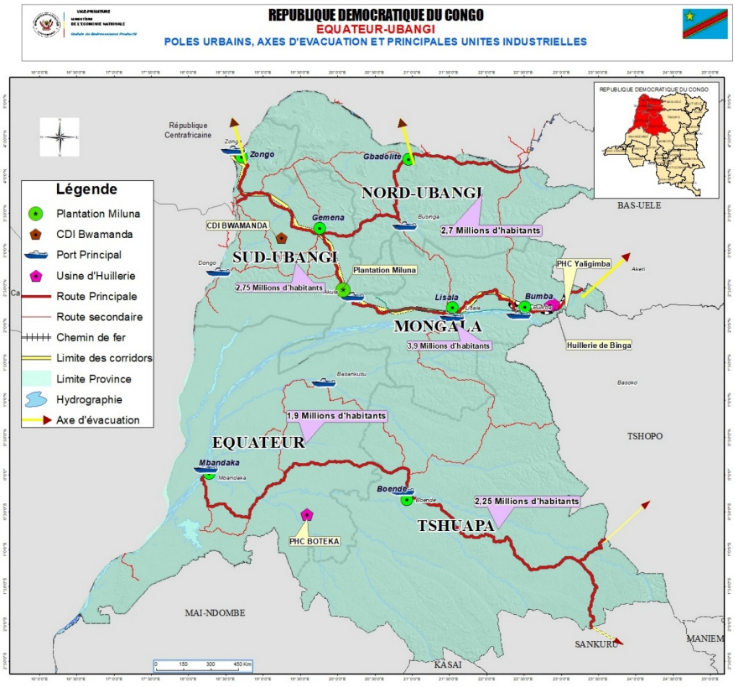
Source : Données population (CAID/IPC/INS, 2025, MINECONAT

Le second pilier est l'or, artisanal et administrativement encadré : la production nationale d'or artisanal a atteint 1 404,06 kg au premier semestre 2026 (+10,32 %), dont le Maniema, premier pôle, avec 447,028 kg exportés depuis l'ouverture du comptoir de Kindu en mars 2025. Le reste du bassin vit du transit et des services - Kalemie, Kindu et Kabalo, avec les nœuds de Kongolo, rupture de charge des rapides du Lualaba, et de Kabalo, sur le rail et le fleuve. Le lac Tanganyika, relié à la Zambie, la Tanzanie et le Burundi, est le seul mode du bassin à fonctionner de façon continue, et le maillon ferroviaire Kalemie-Kabalo-Kamina rattache fonctionnellement le bassin au Grand Katanga. La cimenterie de Kabimba (Great Lakes Cement), l'une de deux principales de l'Est du pays, demeure particulièrement instable et caractérisée par des tensions sociales récurrentes ainsi que de fortes revendications de la part des communautés locales et des travailleurs.

Bassin Equateur-Ubangi

L'Équateur-Ubangi totalise 13 points sur 25. C'est le domaine de l'agriculture de plantation, du bois et de la pêche, avec un grand nombre de plantations abandonnées et un seul pôle urbain d'envergure, Mbandaka.

Carte I.8 — Bassin Equateur-Ubangi



L'huile de palme est la seule filière du bassin qui alimente un marché national solvable : les plantations de Boteka (Équateur) et de Yaligimba (Mongala) appartiennent au réseau PHC, plus grand producteur industriel du pays, dont la totalité de la production est consommée en RDC. La pêche fluviale approvisionne Kinshasa par le fleuve, depuis l'Ubangi, la Ruki, la Mongala, l'Itimbiri et la Tshuapa, sans chaîne du froid, sans conditionnement et sans statistique : la filière est inexploitable par tout financement structuré.

Le bois est exploité de façon largement artisanale par la filière de la Mongala et de l'Équateur, sans unité de transformation, à l'image de la Tshopo voisine ; les brasseries de Mbandaka et de Bumba, cédées par Heineken en 2026, relèvent du même réseau que les autres établissements cédés. Surtout, le bassin paie sa géographie : l'Ubangi n'est navigable qu'entre six à huit mois par an, ce qui divise par deux la capacité annuelle d'échange ; les chemins de fer des Uélés, 1 026 km au plus étroit écartement du pays (600 mm), ne sont plus en service ; les 2 255 km de routes nationales (RN6, RN24, RN23 et RN8) sont très dégradés, le réseau le plus long du pays en proportion de son économie ; et l'ATA8 n'y offre qu'un raccordement partiel, de Zongo à Bumba. Ses deux points de sortie, Bangui et Kinshasa, ne sont pas des relais de croissance : les coûts de transport jusqu'à Kinshasa sont prohibitifs lorsqu'on intègre les délais de transfert ; le transport par Bangui souffre encore de faible connectivité (absence d'un pont sur l'Ubangi

reliant Zongo à Bangui) et de procédures douanières et de transit qui sont aux antipodes de ce qui est prévu dans l'agenda continental de facilitation des échanges au sein des communautés économiques régionales.

1.3 Efforts de redressement en cours

Plusieurs projets visent à réduire le déséquilibre spatial. L'on dénombre 61 opérations : 9 achevées dont 6 aéroports, 2 routes, et 1 port ; 52 opérations en cours, notamment 35 routes et ouvrages d'art, 7 opérations portuaires et fluviales, 4 aéroportuaires et 6 ferroviaires.

Deux programmes de financement portent l'essentiel du portefeuille : le programme sino-congolais, suivi par l'ACGT et l'APCSC (14 des 35 opérations routières), et les financements multilatéraux et bilatéraux, suivis par la Cellule Infrastructures (12 opérations routières).

Le programme sino-congolais porte les chantiers les plus lourds. À lui seul, il finance les rocades de Kinshasa, la RN1 Mbuji-Mayi-Nguba, la route Kananga-Kalamba Mbuji, la RN12 Manterne-Tshela-Singini, la route Kalemie-Manono, le port industriel de Kalemie-Mutowa, le boulevard en béton armé de Kalemie et le nouveau pont sur le Kwango. Ces chantiers sont aussi les plus techniques : ils concentrent l'essentiel des ponts, des échangeurs et des ouvrages de protection recensés.

Les bailleurs financent une seconde famille de chantiers. Le corridor économique transnational RDC-Angola (section Kabeya Kamwanga-Kananga), l'axe Batshamba-Tshikapa, la RN2 Bukavu-Goma, le projet Kin-Elenda et le PACT relèvent de la Banque mondiale, du Fonds africain de développement, de la Banque africaine de développement et de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique.

Le mode aérien est le seul dont le bilan de réalisations soit établi : six aéroports ou aérogares ont été inaugurés, mis en service ou déclarés achevés entre janvier 2024 et le 30 juin 2026, contre deux opérations routières et une portuaire. Un programme de modernisation de douze aéroports supplémentaires reste annoncé.

Le ferroviaire demeure le mode le moins engagé. Six opérations seulement sont recensées dont un seul fait l'objet d'un financement identifié et significatif : la réhabilitation du tronçon Kisangani–Ubundu, pour 257 millions USD en partenariat public-privé. Le rétablissement du trafic sur Kinshasa–Matadi et sur Kananga–Ilebo relève de travaux d'entretien et de réparation, non d'un programme d'investissement.

Deux opérations transfrontalières structurent la sortie du territoire : le corridor Kasomeno-Mwenda, dont le volet congolais Kasomeno-Kasenga-Chalwe est en cours pour une mise en service annoncée en 2027, et le pont route-rail Kinshasa-Brazzaville, long de 1 575 m, dont l'appel à propositions a été signé le 26 mai 2026 pour un coût estimé à 441 millions d'euros.

Les tableaux ci-dessous ne retiennent que les projets dont l'exécution physique était attestée au 30 juin 2026 (lancement effectif, mobilisation de l'entreprise, réalisation d'un ouvrage ou revêtement de chaussée).

Tableau I.7 — Les chantiers routiers et ouvrages d'art en cours de réalisation au 30 juin 2026

Projet et tronçon	Longueur	Structure et exécutants	Financement et coût	Consistance et avancement (date)
Rocades Sud-Ouest et Sud-Est de Kinshasa (Mbudi–Mitendi–Lutendele ; Mitendi–Kimwenza–Ndjili–Ndjoku)	73 km selon l'état d'avancement	MITP, maîtrise d'ouvrage déléguée ACGT ; CREC-8 (Sud-Ouest), COVEC (Sud-Est) ; contrôle BTC et BKA ; surveillance conjointe OR et OVD	Programme sino-congolais ; coût estimatif 395 938 104 USD ; financement jusqu'en 2026 : 200 000 000 USD	2×2 voies, 2 échangeurs, ponts et dalots, assainissement. Avancement physique au 30/06/2026 : 47.20% ; 50,63 % du coût investi au 31/12/2026 ; travaux d'ouvrages d'art en cours, 30 km asphaltés
RN1 - Mbuji-Mayi – Nguba (avec traversée de Mbuji-Mayi)	(850 km annoncés)	ACGT ; APCSC pour le suivi	Programme sino-congolais Pour un coût évalué à 1 080 973 834,11 USD	Modernisation de l'axe structurant du centre du pays. 7 % d'avancement selon l'APCSC ; 210 km environ exécutés ; asphaltage de la traversée de Mbuji-Mayi lancé le 09/06/2026 ; livraison de 850 km annoncée pour fin 2027 Avancement physique : 29,20 % Avancement financier : 18,7 %
Route Kananga – Kalamba Mbuji (RP709)	230 km	ACGT	Programme sino-congolais ; la section Kabeya Kamwanga–Kananga est en outre financée par le Fonds africain de développement (don de 49,83 M UC et prêt de 75,17 M UC) Pour un coût évalué à 436 629 619,74 USD	Axe d'accès à la frontière angolaise. 26 % d'avancement selon l'APCSC ; 40 km revêtus à fin juin 2026 et 180 km en terre entretenue et praticable jusqu'à la frontière Avancement physique : 17,3 % Avancement financier : 12.21 %

Tableau I.7 — Les chantiers routiers et ouvrages d'art en cours de réalisation au 30 juin 2026 (suite)

RN12 - Manterne – Tshela – Singini	115 km	ACGT	Programme sino-congolais Pour un coût de 113 201 499,07 USD	Réhabilitation, modernisation et bitumage. 47,00 % Avancement physique : 14,6 % Avancement financier : 11,1 %
RN42 - Lac Munkamba – Lusambo	128 km	ACGT	Programme sino-congolais Pour un coût de 87 000 000,00 USD	Construction et revêtement ; relevé d'évolution des travaux arrêté au 05/06/2026 Avancement physique : 19,7 % Avancement financier : 13,1 %
Route Kalemie – Manono (RN5 Kalemie–Mukenza et RN33 Mukenza–Manono)	426 km	ACGT, Operateur PHAEPON CONSTRUCTION SARL & ENGINEERING AND SERVICES SARL	Partenariat public-privé à péage ; programme global pour un coût de 537 238 110,06 USD	Désenclavement de la chaîne du lithium. Tracé ouvert en terre sur la totalité des 426 km ; ponts vétustes remplacés ; pont de 320 m sur la Luvua à Kiambi, en remplacement du bac de l'Office des routes 12% avancement Physique et 11% avancement financier
Corridor Kasomeno–Mwenda, volet congolais Kasomeno – Kasenga – Chalwe	59 km et 31 km 93 km	ACGT ; opérateur GED Africa ; corridor binational	Partenariat public-privé à péage ; 252,43 Millions USD	Pont sur la Luapula de 345 m (ouvrage haubané), couche de base et ouvrages d'assainissement en cours ; avancement non chiffré publiquement à fin juin 2026 ; mise en service annoncée pour le troisième trimestre 2027 Avancement physique : 27.9 % Avancement financier : 0 %
Route de la Passion, voirie de Nkamba et route reliant la cité à l'aérodrome de Nkamba	59,87 km	ACGT	Programme sino-congolais Pour un coût de 126 890 282,42 USD	Fiche de projet publiée au titre des opérations en exécution
Route reliant le port de Ndomba au village de Bena-Kazadi	26km	ACGT	Programme sino-congolais Pour un coût de 30 000 000,00 USD	Fiche de projet publiée au titre des opérations en exécution Avancement physique :16,8 % Avancement financier : 35,5 %

Tableau I.7 — Les chantiers routiers et ouvrages d'art en cours de réalisation au 30 juin 2026 (suite)

RN25 - Isiro – Poko	127 km	ACGT	Programme sino-congolais Pour un coût de 83 000 00,00 USD	Réhabilitation en cours Avancement physique :8,4 % Avancement financier : 0 %
Route Bukavu – Nyangezi – Kamanyola	55km	ACGT	Programme sino-congolais Pour un coût de 75 120 435 USD	Réhabilitation en arrêt pour des raisons sécuritaires Avancement physique : 25 % Avancement financier : 33.2 %
Route Ingudi – Idiofa	66,00km	ACGT	Programme sino-congolais Pour un coût de 28 510 000,00 USD	Réhabilitation et modernisation en cours Avancement physique : 24,23 % Avancement financier : 19,00 %
Viabilisation de Lumumba-Ville	(Pas de travaux routier)	ACGT	Programme sino-congolais Pour un coût 11 500 000 USD	Travaux de viabilisation, construction de la mairie et l'hôpital à Wembonyama, construction de pont, hébergement, traitement de têtes d'érosion Avancement physique :13 % Avancement financier : 0%
Programme d'urgence de Kinshasa (voirie et lutte anti-érosive)	multi-sites 9.3km de route et 21150m de collecteur	ACGT et Bureau technique de contrôle ; hôtel de ville	Budget national Pour un coût de 46 610 581,59 USD	Suivi conjoint des chantiers par l'ACGT et le Bureau technique de contrôle ; conformité technique des travaux contrôlée Avancement physique 52 .2 % Avancement financier : 47.92%
Route Nzolana, à Kinshasa	1095 m	ACGT	Programme sino-congolais pour un coût de 5 500 000 USD	Travaux de lutte anti-érosive suivis par l'ACGT Mai 2026 Avancement physique 13,05% Avancement financier : 0%
Corridor économique transnational RDC–Angola, phase 1 - section Kabeya Kamwanga–Kananga (axe Mbuji-Mayi–Kananga) : 3 lots de travaux	137,5 km	Cellule Infrastructures (MITP)	Fonds africain de développement : don de 49,83 M UC et prêt de 75,17 M UC/ Coût des travaux : 76 975 124,33 USD (LOT 1 : 22 121 433,83 USD, LOT 2 : 21 726 171,90 USD et LOT 3 : 33 127 518,60 USD)	Aménagement routier en exécution Avancement physique : 27,46% pour le LOT 1, 6% pour le LOT 2, 36,67% pour le LOT 3 Avancement financier : 25%

Tableau I.7 — Les chantiers routiers et ouvrages d'art en cours de réalisation au 30 juin 2026 (suite)

Route Batshamba – Tshikapa, section Loange – Pont Lovua	63 km	Cellule Infrastructures	Banque africaine de développement, cout des travaux : 51 485 804,15 USD	Travaux achevés et réceptionnés ; deuxième grand investissement routier de la Banque sur l'axe
Route Batshamba – Tshikapa, section Pont Lovua – Tshikapa, y compris la traversée de Tshikapa	56 km	Cellule Infrastructures	Banque africaine de développement ; tronçons amont financés par l'Union européenne, cout des travaux : 56 802 312,50 USD	Travaux achevés et réceptionnés
Route Batshamba – Mbuji-Mayi, section Tshikapa – Kamuesha	87,5 km	Cellule Infrastructures	Banque africaine de développement, cout des travaux : 81 436 244,10 USD	Travaux achevés et réceptionnés
RN2 - Bukavu – Goma, section Bukavu – Nyamukubi	85 km	Cellule Infrastructures	Banque africaine de développement, cout des travaux : 30 686 085,85 USD	Travaux suspendus pour cause d'insécurité
Voiries de Bukavu et bretelles d'accès à la RN2	34 km	Cellule Infrastructures	Banque africaine de développement, cout des travaux : 38 170 046,55 USD	Travaux suspendus pour cause d'insécurité
Accès routiers au pont route-rail sur le fleuve Congo, côté RDC	6,8 km	Cellule Infrastructures	Banque africaine de développement, 40 M UC. coût des travaux : 18 949 417,90 USD	Aménagement des voiries d'accès en exécution Avancement physique : 13,88% Avancement financier : 11.52%
PDTC (PACT 2)- bitumage de l'autoroute Mbanga-rivière Lualaba et construction d'un pont de 714 m	200 km	Cellule Infrastructures	Banque mondiale, cout des travaux : 327 820 508,47 USD (LOT 1 : 142 188 679,09 USD, LOT 2 : 147 975 635,46 USD et LOT 3 : 37 656 193,92 USD)	Contrats signés en juin 2026 en 3 lots et entreprises en cours de mobilisation des matériels et personnel et construction des bases-vie

Tableau I.7 — Les chantiers routiers et ouvrages d'art en cours de réalisation au 30 juin 2026 (suite)

PACT 1- bitumage de l'autoroute Mbuji Mayi-Kabinda	280 km	Cellule Infrastructures	Banque mondiale, cout des travaux : 247 129 431,72 USD (LOT 1 : 132 592 221,43 USD et LOT 2 : 114 537 210,29 USD)	Projet en exécution, Avancement physique : 25% au LOT 1 et 27% au LOT 2 Avancement financier : 40% au LOT 1 et 44% au LOT 2 (y compris les avances de démarrage)
PACT 1- bitumage de la route Butembo-Kanyabayonga	160 km	Cellule Infrastructures	Banque mondiale, cout des travaux : 108 840 730,41 USD	Projet en exécution, travaux perturbés par la situation sécuritaire Avancement physique : 10 % Avancement financier : 33% (y compris l'avance de démarrage)
Aménagement de la route Nsele-Batshamba	640 km	Office des Routes	BAD	Travaux de réhabilitation des sections dégradées Projet achevé et réceptionné
Pro-Routes - réouverture et entretien des routes hautement prioritaires	réseau prioritaire national	Cellule Infrastructures et Office des Routes	Banque mondiale	Projet en exécution ; financement additionnel en préparation
PFCGL - Facilitation du commerce et intégration dans la région des Grands Lacs, volet infrastructures	multi-sites	Cellule Infrastructures	Banque mondiale	Projet en exécution ; amélioration des infrastructures de franchissement et des corridors d'échange
Kin-Elenda - voiries, assainissement urbains et lutte anti-érosive de Kinshasa, y compris le centre d'enfouissement technique de Mpasa	multi-sites	Cellule Infrastructures et hôtel de ville de Kinshasa	Banque mondiale, 500 M USD	Travaux exécutés à près de 60 % selon les annonces de 2026 Certains chantiers achevés au 30 juin : boulevards luemba, maître croquet, et pont Mfusu. Le reste des chantiers seront achevés à fin décembre 2026

Tableau I.7 — Les chantiers routiers et ouvrages d'art en cours de réalisation au 30 juin 2026 (suite)

KIN LA BELLE Système intégré de gestion des déchets physiques dans 6 communes pilotes, création d'emploi HIMO, aménagement des berges du fleuve	Multisite	Cellule Infrastructures, Hotel de ville, Ministère des Affaires sociales	Banque mondiale, 250 M USD	Projet dont la mise en vigueur est intervenue en juillet 2026, et les activités en préparation
PRIUR Projet de réduction des inondations et risques de catastrophes Quelques voiries à Kinshasa et Kalemie	Kinshasa et Kalemie	Cellule Infrastructures, Ministère de l'Intérieur	Banque mondiale, 200 M USD	Travaux de curage de petits ouvrages et caniveaux en cours dans 7 communes de Kinshasa Premiers contrats de voirie et collecteurs à Kinshasa et Kalemie en cours de préparation
RN41 et RN20 - Kananga – Ilebo	380 km	MITP, Office des Routes	Budget national	Phase opérationnelle engagée le 16 avril 2026 par réunion de cadrage du ministère
RN4 - Kisangani – Bafwasende – Nia-Nia – Mambasa, vers Beni	748,5 km	MITP, Office des Routes	Programme annoncé en 2024 pour environ 1,4 milliard USD	Réhabilitation et bitumage engagés par sections ; exécution en cours
Pont route-rail Kinshasa – Brazzaville	1 575 m (2×2 voies routières et une voie ferrée)	Ministères des Transports de la RDC et du Congo ; Banque africaine de développement	Partenariat public-privé ; coût estimé à environ 441 M EUR ; taux de rentabilité annoncé de 16 % ; voies d'accès déjà financées par la BAD dans les deux pays	Appel à propositions signé le 26 mai 2026 à Kintélé et adressé aux cinq groupements préqualifiés ; ouvrage non encore en construction

Sources : ACGT ; APCSC ; Cellule Infrastructure

Tableau I.8 — Les chantiers portuaires, fluviaux et lacustres en cours de réalisation

Projet	Localisation	Structure et opérateur	Consistance et coût	État d'avancement (date)
Port en eaux profondes de Banana	Kongo Central, façade atlantique	DP World et État congolais	Programme en quatre phases évalué à environ 1,2 milliard USD ; phase 1 d'environ 250 M USD : quai de 600 m, tirant d'eau de 18 m, capacité d'environ 450 000 EVP	Travaux en cours ; livraison de la phase 1 projetée début 2027 après un premier report de la fin 2026
Port de Matadi - rénovation et extension du terminal à conteneurs	Kongo Central	Matadi Corridor Terminaux à Conteneurs (MCTC) ; Eiffage Génie Civil Marine	Contrat d'environ 100 M EUR : nouveau quai sur pieux de 347 m de long sur 30 m de large, trois passerelles d'accès de 20 m de large, remise en état de sept hectares de plateformes	Premier pieu du nouveau quai mis en place ; chantier en cours
Port de Matadi - nouveau terminal à conteneurs de l'opérateur Congo Terminal	Kongo Central	Congo Terminal (Africa Global Logistics)	Terminal destiné à accueillir des porte-conteneurs de 400 m, capacité maximale annoncée de 24 000 EVP	Étape majeure franchie le 26 juin 2026 selon la communication de l'opérateur
Port de Matadi - quais 0, 1 et 2 de l'ONATRA et nouveau parc à conteneurs	Kongo Central	ONATRA	Réhabilitation des quais et construction d'un nouveau parc à conteneurs	Travaux de réhabilitation en cours ; relance progressive des opérations
Port fluvial de Boma	Kongo Central	ONATRA et gouvernement provincial	Réhabilitation et aménagement	Relance des activités annoncée par la Première ministre le 1er octobre 2025 ; travaux d'aménagement en cours
Port industriel de Kalemie / Mutowa	Tanganyika, lac Tanganyika	ACGT ; concessionnaire Golden Lake Logistics SARL	Environ 70 M USD ; deux postes d'accostage de 2 000 tonnes de port en lourd, entrepôts logistiques et dragage ; phase 2 visant une capacité de 2 millions de tonnes par an	Session de travail avec le concessionnaire Golden Lake Logistics tenue le 4 juin 2026 ; phase 1 attendue pour la fin 2026
Ports et escales fluviales de l'ONATRA (Kinshasa, Kisangani et autres)	multi-sites	ONATRA	Plusieurs opérations de réhabilitation et de construction d'infrastructures portuaires	Projets annoncés et engagés ; information publique non consolidée

Sources : DP World ; Africa Global Logistics ; ONATRA ; ACGT.

Tableau I.9 — Les chantiers aéroportuaires : opérations en cours et opérations achevées depuis 2024

Aéroport	Localisation	Structure	Travaux et consistance	État d'avancement (date)
Goma - aéroport international	Nord-Kivu	RVA	Nouvelle aérogare dimensionnée pour un million de passagers, terminal passagers et équipements	Travaux en cours avec un achèvement annoncé pour décembre 2026 ; aéroport fermé à la suite des événements de début 2026
Kananga - aéroport	Kasaï-Central	RVA	Modernisation des installations et de la piste	Travaux en voie d'achèvement ; réception non confirmée à la date d'arrêté
Programme de modernisation de douze aéroports supplémentaires	national	RVA et MITP	Lancement de travaux de modernisation	Programme annoncé ; calendrier à préciser
Équipement de navigation et terminaux - Béni, Bukavu et autres	national	RVA	Installation d'équipements de navigation dans quatorze aéroports ; construction de terminaux et de zones cargo	Programme annoncé, en cours de déploiement

Sources : RVA.

Tableau I.10 — Les chantiers ferroviaires

Ligne ou tronçon	Longueur	Structure	Financement	Consistance et état d'avancement
Kisangani-Ubundu	115 km (125 km selon certaines sources)	SNCC et MITP	Partenariat public-privé, 257 millions USD	Contrat signé en juillet 2025 pour une exécution prévue sur trente-six mois ; trafic voyageurs interrompu depuis cinq ans ; travaux engagés
Kinshasa - Matadi	environ 366 km	ONATRA	Budget propre de l'opérateur et État	Trafic voyageurs suspendu, notamment pendant près de deux mois en 2026 ; reprise conditionnée à la reconstruction du système de drainage sur la Lukaya ; travaux de remise en état des quais et de la voie en cours

Axe Kananga - Ilebo	environ 500 km	SNCC	non communiqué	Trafic rétabli en 2025 après plusieurs mois d'interruption ; travaux de lutte anti-érosive autour de la voie à Kananga ; praticabilité fragile en saison des pluies
Corridor de Lobito - tronçon congolais	réseau SNCC du Haut-Katanga, axe Kolwezi – Dilolo	SNCC et consortium Lobito Atlantic Railway	Accord de financement et d'accès ferroviaire entre le consortium et la SNCC	Remise à niveau de la voie et exploitation en cours vers le port de Lobito
Lubumbashi – Kananga (– Ilebo)	réseau SNCC	SNCC	non communiqué	Trafic passagers partiellement rétabli ; état de voie inégal selon les sections
Uvinza – Gitega – Kindu (liaison RDC – Tanzanie – Burundi)	liaison internationale	SNCC et États concernés	études	Études en cours ; non engagé physiquement

Sources : SNCC ; ONATRA.

Tableau I.11 — Les opérations achevées, réceptionnées ou mises en service entre le 1er janvier 2024 et le 30 juin 2026

Opération	Mode et localisation	Structure	Nature des travaux	Preuve d'achèvement
Aéroport international de Bipemba, Mbuji-Mayi	Aérien, Kasaï-Oriental	RVA	Réhabilitation de la piste et de la nouvelle chaussée, aires de trafic et services	Déclaré achevé et en attente d'inauguration au 9 juin 2026
Rotonde de l'aéroport international de N'Djili	Aérien, Kinshasa	RVA	Réhabilitation de la rotonde de l'aérogare	Inaugurée le 30 juin 2026 par le chef de l'État
Aéroport de Bunia	Aérien, Ituri	RVA	Allongement de la piste de 1 850 m à 2 500 m, projet d'environ 48 M USD	Livraison annoncée pour février 2026
Aérogare internationale de Kolwezi	Aérien, Lualaba	RVA	Construction de l'aérogare internationale	Inaugurée le 12 juin 2025
Aérogare de Boende	Aérien, Tshuapa	RVA	Construction de l'aérogare	Mise en service en mai 2025
Aéroport international de Bangoka, Kisangani	Aérien, Tshopo	RVA	Reconstruction ; piste de 3 500 m décapée et renouvelée	Inauguré le 26 octobre 2024

Échangeur routier de Kolwezi	Routier, Lualaba	Province du Lualaba et partenaires	Premier échangeur routier de la ville	Inauguré le 11 juin 2025
Voirie de Kinshasa, programme provincial	Routier, Kinshasa	Hôtel de ville de Kinshasa	105 km de routes achevés en quinze mois ; 24 km sur les 28 attendus dans la Gombe ; boucle Daniel Bumba de 1,6 km à Makala	Achèvements annoncés par le gouverneur en 2026
Port d'Ilebo	Portuaire, Kasaï	SNCC	Remise en service des installations et de la centrale thermique après l'incendie de juillet 2024	Trafic repris en mai 2025, après près de deux ans d'interruption

Sources : RVA

1.4 Conclusion

Le diagnostic de ce dossier tient en une phrase : **la République démocratique du Congo n'est pas un marché national mal desservi, c'est un archipel de bassins spécialisés, juxtaposés et tournés vers l'extérieur.**

Sept bassins, sept profils qui ne se recouvrent pas. Kinshasa-Kongo Central est le seul dont l'appareil soit complet, de la production à la finance. Le Grand Katanga est le seul dont la cohérence interne soit quasi achevée, mais il évacue par quatre sorties qui sont toutes du territoire national. Les Grands Lacs sont le bassin le plus intégré à un espace non congolais. Le Grand Kasaï est le seul que ne touche aucun corridor continental. Kisangani-Cuvette centrale et Tanganyika-Sud-Est sont deux profils inverses, l'un sans corridor, l'autre sans appareil productif ; et l'Équateur-Ubangi est le seul où aucune entreprise de premier rang ne soit identifiable. Aucun de ces bassins n'est relié aux autres par un corridor désigné : les routes transafricaines et les corridors de la SADC qui traversent la RDC - ATA3, ATA8, ATA9, corridor Nord-Sud, corridor de Lobito - sont tous des corridors d'évacuation, et aucun n'a pour objet de relier deux bassins congolais entre eux.

Cette structure n'est pas une fatalité géographique. Le renversement de perspective que propose ce dossier découle de là. L'effort public ne doit plus seulement financer des sorties vers l'étranger : il doit financer des liaisons entre bassins. Le premier candidat est le seul bassin qui n'a aujourd'hui ni route transafricaine ni corridor de la SADC, et il est le deuxième pôle démographique du pays : le Grand Kasaï. Reconstruire l'axe Kananga-Ilebo et le corridor RDC-Angola, réhabiliter les ports intérieurs d'Ilebo et de Lusambo et bitumer la RN1 Mbuji-Mayi-Nguba, c'est relier le centre du pays à lui-même avant de le relier au monde. Il y va de même pour le projet en cours d'exécution : la route du pays devant relier Mbuji-Mayi - Kasongo - Bukavu (1 020 km) ; les travaux ont été lancés sur les tronçons Mbuji-Mayi - Kabinda - Mbanga (280 km), Mbanga - rivière Lualaba (206,5 km aménagés en 2×2 voies), et le pont sur la Lualaba (714 m, 2×2 voies). Il reste encore à attribuer les deux autres tronçons (Lualaba - Kasongo - Penemwanga et Penemwanga - Bukavu).

Trois leviers conditionnent le reste. **L'énergie d'abord** : c'est la contrainte la plus sévère de tous les bassins, de la fonderie de Kamoa-Kakula aux cimenteries de l'Ouest, en passant par

l'électrification du rail du Katanga et le raccordement de Katende. **La transformation ensuite** : le premier semestre 2026 a montré que le pays sait désormais transformer ce qu'il extrait. La fonderie de Kamoa-Kakula, la première d'Afrique à ligne unique, a coulé ses premières anodes en janvier 2026. Cependant, 80 % de l'écorce de quinquina, la totalité du concentré de zinc, et celle du cacao quittent encore le pays sans valeur ajoutée. **La codification enfin** : un cadre comptable mesurant les échanges entre provinces est indispensable. Le commerce interprovincial doit cesser d'être absent de toute statistique et de toute imposition.

C'est à ce prix que l'archipel deviendra un espace : non par une intégration décrétée, mais par des liaisons construites, une énergie disponible et une valeur ajoutée retenue. Ces trois conditions, ce dossier les a mesurées bassin par bassin, et les chantiers recensés au 30 juin 2026 (routiers, portuaires, aéroportuaires et transfrontaliers) les amorcent sans encore les réunir.



Chantier du pont Kaluebo sur la RN1, Kasaï, juin 2026.
Photo : Agence congolaise de presse.

CHAPITRE II

L'économie congolaise en quelques indicateurs

QUESTION CENTRALE

Où en est l'économie congolaise à la fin du premier semestre 2026 ?

Au premier semestre 2026, l'économie congolaise a confirmé une **amélioration réelle de ses grands équilibres** : croissance soutenue, désinflation confirmée, stabilité du franc congolais, réserves de change au plus haut et excédent commercial qui demeure. Cette amélioration s'est toutefois construite dans un environnement intérieur difficile, marqué par la persistance du conflit dans l'Est du pays et par un choc extérieur majeur - les tensions au Moyen-Orient et la flambée du pétrole - qui ont renchéri les carburants et les produits importés. La **dollarisation du système financier** et la **faiblesse des dépenses en capital** demeurent les deux fragilités structurelles les plus apparentes.

Tableau II.1 — Les dix chiffres du semestre

N°	Indicateur	Valeur au 30 juin 2026
1	Croissance du PIB réel (prévision 2026)	5,7 %
2	Croissance du secteur extractif	8,0 %
3	Croissance hors-extraction	4,9 %
4	Inflation cumulée fin juin	4,83 %
5	Inflation en glissement annuel (juin)	2,70 %
6	Cours indicatif CDF/USD	2 244,00
7	Écart marché parallèle / indicatif	3,8 %
8	Avoirs en devises	9,303 Md USD
9	Encours des dépôts bancaires	20 397,35 M USD
10	Solde de trésorerie de l'État (base caisse)	- 2 181 689 M CDF

Sources : BCC (note de conjoncture du 20 août 2026, bulletin mensuel de juin 2026) ; CESCN, juillet 2026 ; CPCM ; FMI (article IV, juin 2026), divers autres documents.

Figure II.1 — Évolution de la conjoncture macroéconomique

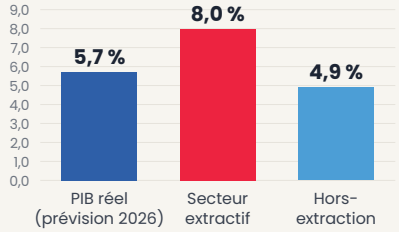
Une économie qui reste sur une trajectoire solide

Au 30 juin 2026, l'économie nationale maintient une dynamique favorable, portée par la vigueur du secteur extractif, la maîtrise de l'inflation et la stabilité du marché de change.

1 Croissance économique

Une dynamique soutenue, tirée par le secteur extractif

Taux de croissance (en %)

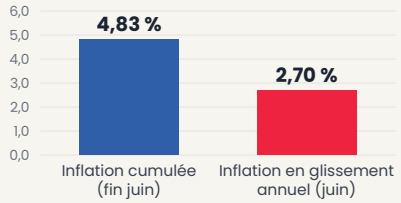


La croissance reste soutenue, portée par le secteur extractif (8,0 %), tandis que les activités hors-extraction progressent de 4,9 %, confirmant la diversification de l'économie.

2 Inflation et marché de change

Des prix maîtrisés et une relative stabilité du taux de change

Inflation (en %)



Marché de change

2 244,00	3,8 %
Cours indicatif CDF/USD	Écart marché parallèle / indicatif

3 Situation monétaire et financière

Des réserves en devises confortables et un système bancaire dynamique

Avoirs en devises	Encours des dépôts bancaires	Solde de trésorerie de l'État (base caisse)
9,303 Md USD	**20 397,35 M USD**	**– 2 181 689 M CDF**

Des réserves en devises de 9,303 milliards USD et des dépôts bancaires de 20 397,35 millions USD, malgré un solde de trésorerie négatif.

Enjeu *Consolider la croissance, préserver la stabilité des prix et du marché de change, et améliorer la gestion de la trésorerie de l'État.*

Source : Ministère de l'Économie Nationale

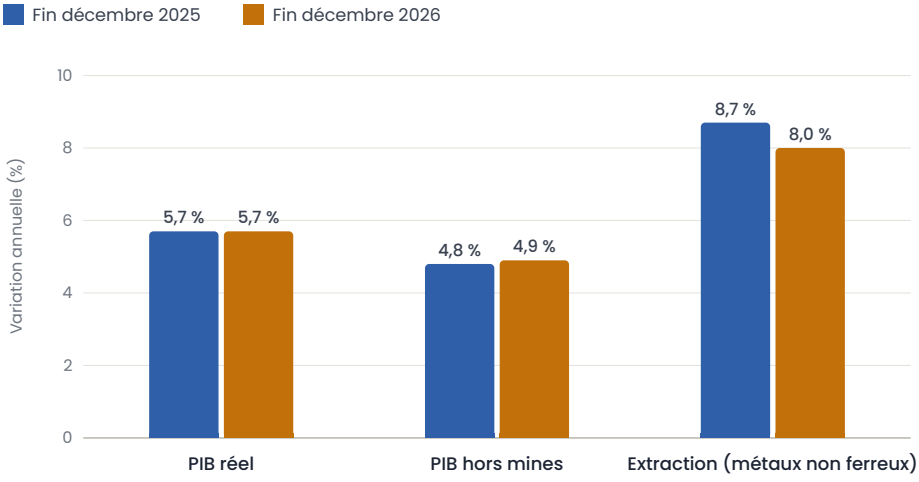
2.1 Activités et croissance

Projection 2026 : un ralentissement de la mine, une montée du hors-mine

Pour 2026, et en particulier pour le premier semestre, la conjoncture intérieure s'est montrée **résiliente**, en dépit de la persistance des chocs sécuritaires à l'Est et de la résurgence des tensions géopolitiques internationales. La prévision de croissance s'établit à **5,7 %**, au même niveau qu'en 2025, avec une progression modérée du secteur hors-mine qui passe de 4,8 % à 4,9 %. Le profil sectoriel de 2026 est celui d'un **rééquilibrage progressif** : la croissance extractive ralentit (de 8,7 % à 8,0 % selon la série BCC, du fait notamment du maintien de la mesure de quota sur le cobalt) tandis que le hors-extraction poursuit sa remontée (de 4,8 % à 4,9 %). Le graphique ci-dessous illustre mieux ces chiffres :

Graphique II.1 — Croissance du PIB réel et par secteur, 2025-2026

Taux de croissance annuelle, en %. Estimation à fin décembre 2025, prévision à fin décembre 2026.



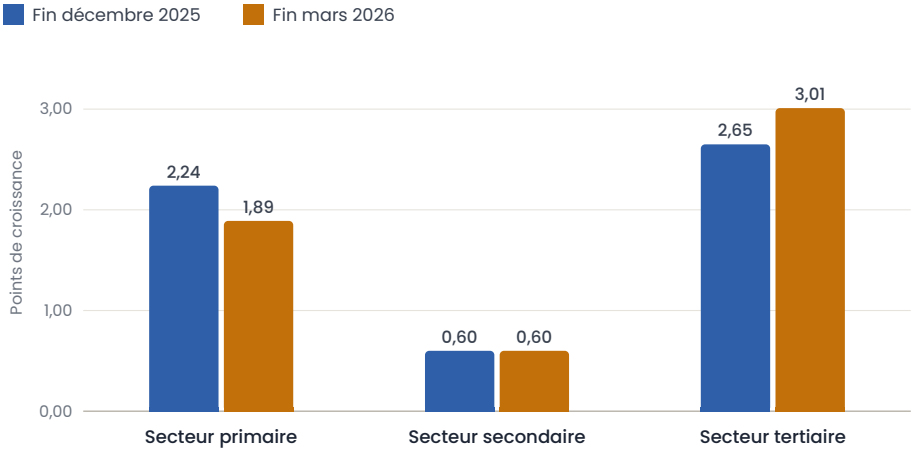
Source : CESCN.

Contributions sectorielles : le tertiaire devient le premier moteur

Les graphiques II.1, II.2 et le tableau II.1 renseignent que, sur la base des réalisations à fin mars 2026, la croissance est portée par le **secteur tertiaire**, suivi du secteur primaire. La contribution du tertiaire passe de **2,65 points fin décembre 2025 à 3,01 points fin mars 2026**, sous l'effet notamment de la branche « Hôtellerie, bar et restauration » (contribution de 2,55 points, contre 0,66 point un an plus tôt, conséquence de l'arrivée de plusieurs chaînes hôtelières internationales) et de la branche « Télécommunications » (0,21 point contre 0,17 point). À l'inverse, la contribution du secteur primaire recule de **2,24 à 1,89 point**, du fait du recul de l'extraction de minerais métalliques non ferreux (de 1,98 à 1,96 point), lié au maintien du quota sur le cobalt. Le secteur secondaire reste stable à **0,60 point**, tiré par la construction (0,29 point, contre 0,51 point un an plus tôt).

Graphique II.2 — Le tertiaire devient le premier moteur de la croissance

Contribution de chaque secteur à la croissance du PIB réel, en points de pourcentage.

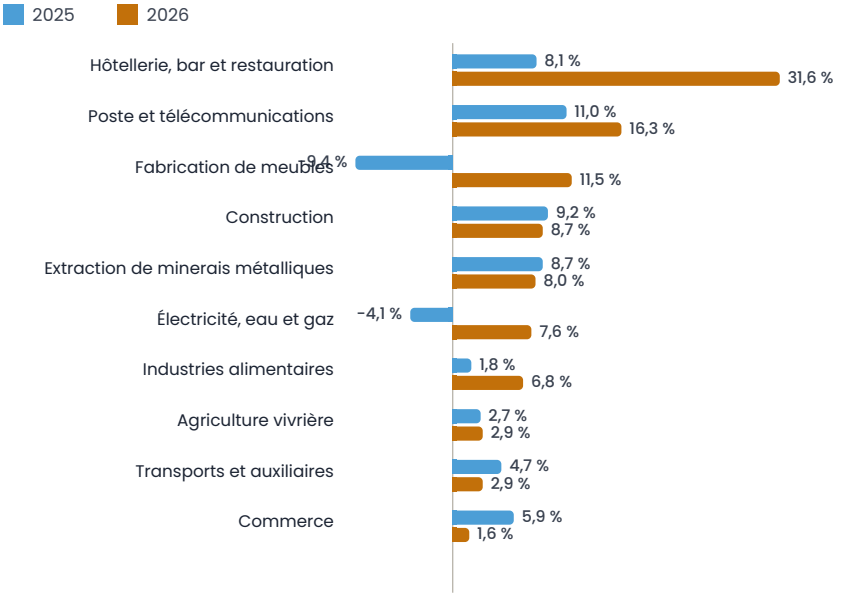


Source : CESCN, juillet 2026.

Agriculture, industrie, construction, services : le détail par branche

Graphique II.3 — Dix branches, deux trajectoires : les services accélèrent, le commerce décroche

Taux de croissance de la valeur ajoutée par branche. 2026 estimé à fin mars.



Source : CESCN, juillet 2026.

Tableau II.2 — Panorama de la croissance par secteur d'activité en RDC

Branche d'activité	2025	2026	Commentaire
Hôtellerie, bar et restauration	8,1 %	31,6 %	Premier moteur, effet de l'implantation hôtelière internationale
Poste et télécommunications	11,0 %	16,3 %	Essor des services de données
Fabrication de meubles et autres non classés ailleurs	- 9,4 %	11,5 %	Rebond après une année de contraction
Construction	9,2 %	8,7 %	Moteur du secondaire, mais contribution en repli
Extraction de minerais métalliques non ferreux	8,7 %	8,0 %	Quota cobalt, cours toujours élevés
Électricité, eau et gaz	- 4,1 %	7,6 %	Redressement du secteur, dû notamment aux besoins et investissements du secteur minier
Industries alimentaires	1,8 %	6,8 %	Effet partiel de la détaxe des produits de première nécessité

Agriculture vivrière	2,7 %	2,9 %	Croissance faible, très en deçà du potentiel
Agriculture industrielle et d'exportation	- 0,5 %	34,1 %	Rebond spectaculaire sur une base très déprimée
Transports et auxiliaires de transport	4,7 %	2,9 %	Ralentissement, contraintes logistiques
Commerce	5,9 %	1,6 %	Net ralentissement

Source : CESCN, Note d'estimation de la croissance économique à fin mars 2026.

La production minière : volumes et quota

Le tableau II.3 montre que, au premier semestre 2026, l'activité extractive montre deux dynamiques opposées. La production de **cuivre** s'établit à environ **2 285 667,58 tonnes**, contre 1 650 189 tonnes au premier semestre 2025, soit une progression d'environ 28 %. La production de **cobalt**, passe à environ **92 185 tonnes** contre 43 929 tonnes un an plus tôt (+52%), au moment de la politique de quotas mise en place par le gouvernement et de la suspension, plusieurs mois durant en 2025, des exportations.

Tableau II.3 — Activité extractive du cuivre et cobalt

Production minière déclarée	1er semestre 2025	1er semestre 2026	Variation
Cuivre (tonnes)	1 650 189	2 285 667,58	+ 28 %
Cobalt (tonnes)	43 929	92 185	+52 %
Or (kilos)	13 790	13 720	- 0,5 %

Source : CESCN, Note d'estimation de la croissance économique à fin mars 2026 (annexe, tableau 1).

Climat des affaires et confiance des opérateurs

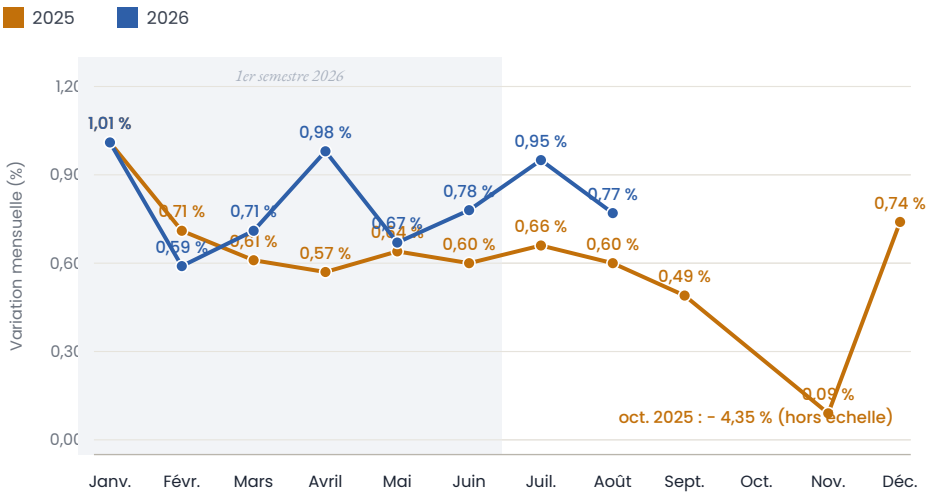
La perception du climat des affaires poursuit son amélioration : le solde global d'opinion des chefs d'entreprise s'établit à 43,1 % en mai 2026, contre 42,4 % en avril et 41,9 % en mars. L'amélioration est portée par la construction (49,8 %), l'industrie extractive (46,2 %) et les services (30,6 %). À l'inverse, l'électricité et l'eau (23,7 %) et l'industrie manufacturière (28,0 %) restent confrontées aux contraintes d'infrastructures, d'approvisionnement énergétique et de coûts de production. Le redressement de l'économie demeure donc inégal selon les branches.

2.2 Prix et pouvoir d'achat

Les trois graphiques suivants confirment une désinflation au premier semestre 2026. Le gouvernement a fait de la maîtrise des prix un axe explicite de son action. De janvier 2025 à juin 2026, les taux d'inflation mensuelle se sont maintenus en dessous de 2 %, traduisant une stabilisation progressive du niveau général des prix. Au premier semestre 2026, ils sont même restés inférieurs à 1 %, à la seule exception de janvier (1,01 %). L'inflation cumulée s'établit à 4,83 % à fin juin 2026 et l'inflation en glissement annuel fluctue autour de 3 % sur le semestre, à 2,70 % en juin.

Graphique II.4 — Une inflation mensuelle durablement inférieure à 1 %

Variation mensuelle de l'indice des prix à la consommation. Le point d'octobre 2025 (– 4,35 %, correction statistique) est laissé hors échelle pour conserver la lecture du semestre.



Sources : INS ; Banque centrale du Congo.

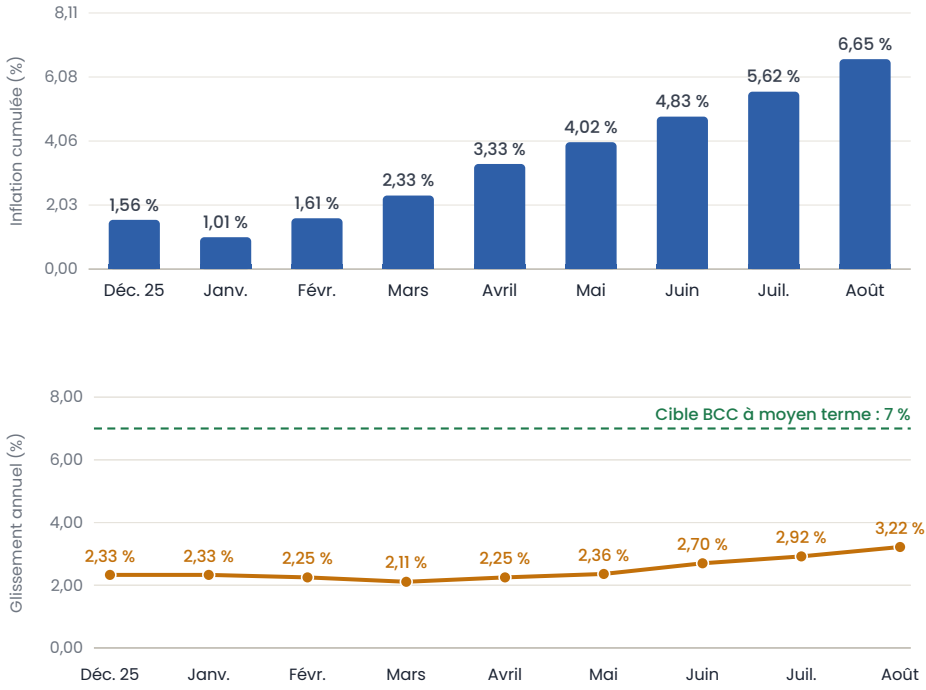


Réunion du Gouvernement sur la conjoncture économique, juin 2026.

Photo : Primature.

Graphique II.5 — La désinflation se poursuit et la cible de la Banque centrale est tenue

Inflation cumulée depuis le 1er janvier 2026 (haut) et glissement annuel (bas).



Sources : Banque centrale du Congo ; INS.

Alimentation et énergie : plus de 60 % de la formation des prix

En termes de contribution à la formation de l'indice général des prix, deux postes dominent nettement la dynamique : « **produits alimentaires et boissons non alcoolisées** » et « **logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles** », qui y contribuent ensemble pour plus de 60 %. La désinflation congolaise est donc d'abord celle des prix alimentaires et des coûts de l'énergie domestique - ce qui signifie, en retour, que toute tension sur ces deux postes se transmet rapidement au pouvoir d'achat.

Carburants : le choc du Moyen-Orient est passé par la pompe

Le prix du baril de pétrole est passé d'environ 62,5 USD en janvier à près de 103,5 USD en mars, dans un contexte de tensions autour du détroit d'Ormuz, avant de revenir à 75,5 USD en juin. Le Comité de suivi des prix des produits pétroliers (CSPPP) a révisé les structures de prix. Dans la zone Ouest, le litre de gasoil est passé de 2 430 à 2 635 FC (+ 8,4 %) et celui d'essence de 2 440 à 2 640 FC (+ 8,2 %). Dans la zone Sud, l'essence est fixée à 3 930 FC et le gasoil à 4 435 FC le litre ; dans la zone Est, les prix indiqués sont respectivement de 4 400 FC et 5 600 FC. Depuis juillet 2025, les sociétés minières du Sud ne bénéficient plus de la subvention et s'approvisionnent en devises, à 2,55 USD le litre d'essence et 3,12 USD le litre de gasoil. Selon les estimations citées, l'État prend en charge environ 40 % du prix réel de chaque litre destiné au marché domestique, pour un coût d'environ 50 millions USD par mois.

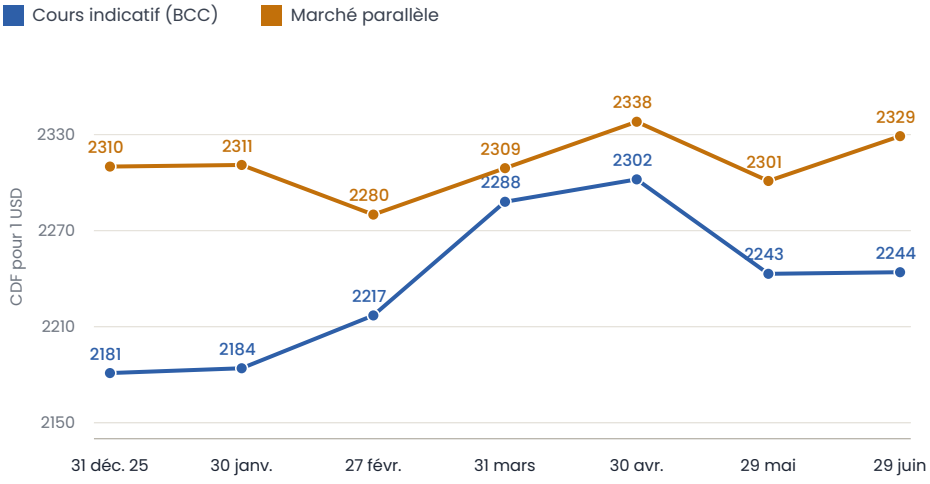
2.3 Monnaie et financement

— Taux de change : un franc congolais globalement stable

Au premier semestre 2026, le graphique II.4 et le tableau II.4 illustre un cours indicatif passé de 2 181,39 CDF/USD fin décembre 2025 à 2 244,00 CDF/USD fin juin 2026, soit une dépréciation de 2,87 %. Sur le marché parallèle, le taux est passé de 2 310,32 à 2 328,62 CDF/USD. L'écart entre les deux segments est passé de 5,9 % fin décembre à 3,8 % fin juin. Au 12 juin 2026, la Banque Centrale du Congo indiquait un taux de 2 291,67 CDF/USD sur le marché interbancaire et de 2 334,72 CDF/USD sur le marché parallèle.

Graphique II.6 — Un franc congolais globalement stable et un marché des changes plus fluide

Cours moyen indicatif et cours du marché parallèle à Kinshasa. L'écart entre les deux segments revient de 5,9 % fin décembre 2025 à 3,8 % fin juin 2026.



Source : Banque centrale du Congo.

Tableau II.4 — Principaux indicateurs monétaires, décembre 2025 - juin 2026

Indicateur	Déc. 2025	Mars 2026	Juin 2026	Variation déc.-juin
CDF/USD cours indicatif	2 181,39	2 287,71	2 244,00	+ 2,87 %
CDF/USD marché parallèle	2 310,32	2 309,38	2 328,62	+ 0,79 %
Écart parallèle / indicatif	5,9 %	0,9 %	3,8 %	- 2,1 points
Réserves internationales (Md USD)	8,55	8,81	9,30	+ 8,9 %

Sources : BCC, FMI et calculs repris dans la note technique jointe.

Dépôts bancaires : une progression portée par les devises

Le secteur bancaire congolais est en pleine mutation : dynamisme, modernisation digitale accélérée, mais également défis structurels profonds. Au premier semestre 2026, l'encours global des dépôts est en nette progression (voir le graphique II.6). Le total des dépôts s'élève en moyenne à **17 937,56 millions USD** sur la période, et atteint **20 397,35 millions USD en juin**, contre 16 923,54 millions en janvier, soit une hausse de plus de 20 % en six mois. Les dépôts en monnaie nationale et en monnaies étrangères représentent respectivement 2 209,12 et 15 728,50 millions USD en moyenne, soit **12,33 % et 87,67 %**. La progression du semestre est donc presque entièrement portée par les devises telle que l'illustre le tableau II.4 plus bas.

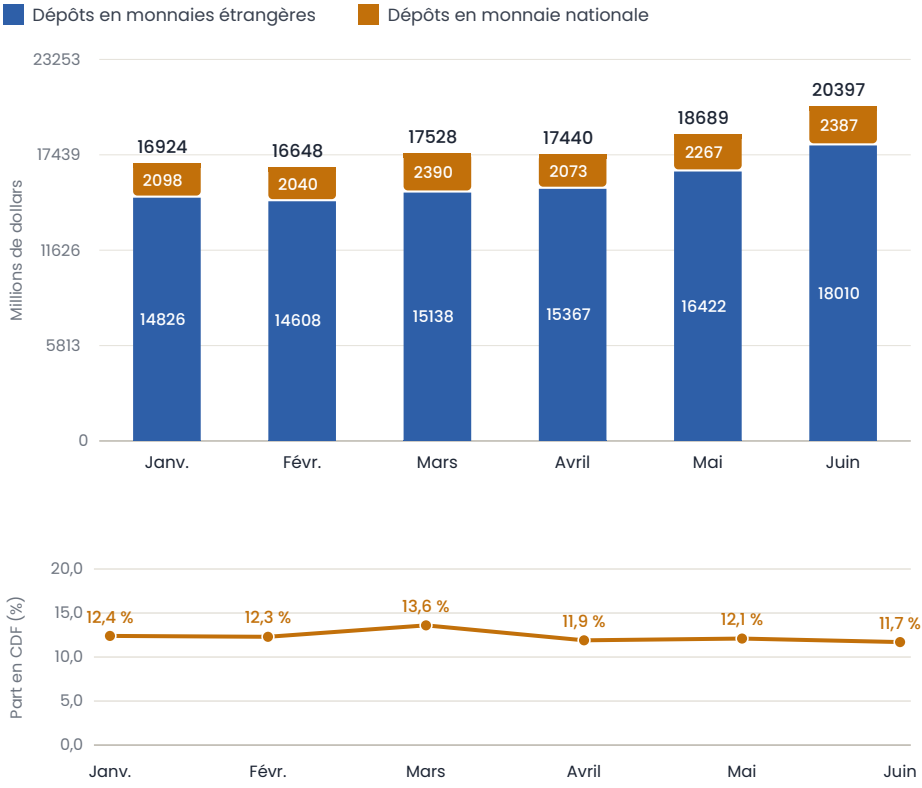


La Première Ministre reçoit le consortium Mida – Standard Bank – Bank of America, juin 2026.

Photo : Primature.

Graphique II.7 — Les dépôts progressent, mais la dollarisation ne recule pas

Encours des dépôts bancaires (haut) et part libellée en francs congolais (bas).



Source : Banque centrale du Congo.

Tableau II.5 — Synthèse de la situation du secteur bancaire, en millions USD

Période	Total des dépôts	Dépôts en CDF	Dépôts en devises	Part CDF	Part devises
2026-01	16 923,54	2 097,58	14 825,95	12,39 %	87,61 %
2026-02	16 647,54	2 040,34	14 607,58	12,26 %	87,75 %
2026-03	17 527,84	2 389,80	15 138,04	13,63 %	86,37 %
2026-04	17 440,32	2 073,24	15 367,08	11,89 %	88,11 %
2026-05	18 688,78	2 266,75	16 422,03	12,13 %	87,87 %
2026-06	20 397,35	2 387,02	18 010,32	11,70 %	88,30 %
Moyenne du semestre	17 937,56	2 209,12	15 728,50	12,33 %	87,67 %

Source : BCC.

Crédits bancaires : une progression plus lente et presque entièrement en devises

Le tableau II.5 montre que l'encours des crédits bruts passe de 10 266,30 millions de dollars à fin décembre 2025 à 11 355,89 millions à fin juin 2026, soit une hausse de 10,6 %. La croissance du crédit est donc environ deux fois et demie plus lente que celle des dépôts, et l'écart se creuse au fil du semestre.

Tableau II.6 — Évolution mensuelle de l'encours des crédits bruts, décembre 2025 - juin 2026 (en millions de dollars)

MOIS	ENCOURS TOTAL	DONT MN	DONT ME	PART EN MN	VARIATION MENSUELLE
déc. 2025	10 266,30	303,90	9 962,40	2,96 %	+ 2,5 %
janv. 2026	10 452,69	321,85	10 130,84	3,08 %	+ 1,8 %
févr. 2026	10 361,42	287,98	10 073,44	2,78 %	- 0,9 %
mars 2026	10 461,37	278,03	10 183,34	2,66 %	+ 1,0 %
avr. 2026	10 615,83	314,45	10 301,38	2,96 %	+ 1,5 %
mai 2026	10 943,75	327,83	10 615,92	3,00 %	+ 3,1 %
juin 2026	11 355,89	316,00	11 039,89	2,78 %	+ 3,8 %

Source : BCC, notes de conjoncture hebdomadaires. Les encours en devises sont déduits par différence entre l'encours total publié et l'encours en monnaie nationale.

Comme pour les dépôts, les crédits en devises sont prédominants. Ils augmentent de 1 077,49 millions de dollars sur le semestre (+ 10,8 %), contre 12,10 millions seulement pour les crédits en monnaie nationale (+ 4,0 %), dont l'encours s'établit à 316,00 millions à fin juin 2026.

Sur le plan de la politique monétaire, la Banque centrale du Congo a poursuivi un assouplissement graduel. Le taux directeur a été ramené de 15 % à 13,5 % en avril 2026, puis de 13,5 % à 12,5 % en juillet 2026, date à laquelle le taux de la facilité de prêt marginal a également été abaissé de 17,5 % à 16,5 % et une nouvelle maturité du Bon BCC a été introduite. En avril, ces décisions ont été accompagnées de dispositions visant la dédollarisation progressive de l'économie ; le gouverneur a appelé les services publics et les opérateurs économiques à privilégier les paiements en francs congolais. La liquidité bancaire demeure structurellement excédentaire : la position nette des banques vis-à-vis de la BCC s'élevait à 2 367 milliards CDF en juin 2026 et l'encours des bons BCC à 2 072 milliards CDF. En 2025, la ponction hebdomadaire moyenne via les Bons BCC était de 158 milliards de CDF et les taux du marché interbancaire oscillaient entre 24 % et 30 %.

Le paradoxe central du système financier congolais

Une liquidité bancaire abondante coexiste avec un très faible niveau d'intermédiation financière en monnaie nationale. La transmission de la politique monétaire au financement de l'économie réelle reste donc imparfaite : **le canal du crédit fonctionne mal**. D'ailleurs, rapporté aux ressources collectées, le financement de l'économie se réduit. Le rapport entre l'encours des crédits bruts et celui des dépôts passe de 63,2 % à fin décembre 2025 à 55,7 % à fin juin 2026, soit une baisse de 7,5 points de pourcentage en six mois. Sur le seul segment en monnaie nationale, il s'établit à 13,2 % à fin juin, contre 14,6 % à fin décembre. Sur le semestre, le système bancaire a donc mobilisé environ 4 156 millions de dollars de dépôts supplémentaires pour n'accorder que 1 090 millions de dollars de crédits bruts additionnels, et la fraction du crédit libellée en francs congolais demeure marginale.

Dollarisation : la contrainte structurelle majeure

La dollarisation demeure l'une des principales caractéristiques du système bancaire congolais. À fin mai 2026, les dépôts en monnaie nationale ne représentaient que **12,1 %** de l'encours total, contre 87,9 % pour les dépôts en devises. Cette structure traduit la préférence persistante des agents économiques pour le dollar américain comme instrument d'épargne, de transaction et de réserve de valeur. Elle résulte des épisodes historiques d'inflation, du développement encore limité des marchés financiers en monnaie nationale, et du poids prépondérant des secteurs exportateurs.

Malgré les progrès en matière de stabilité macroéconomique, le degré de dollarisation demeure **parmi les plus élevés d'Afrique subsaharienne**. Cette situation réduit la portée des instruments conventionnels de politique monétaire et limite la capacité de la Banque centrale à influencer directement les conditions de financement de l'économie. Le marché des titres publics en porte la marque : au premier semestre 2026, les souscriptions retenues sur les émissions libellées en francs congolais n'ont représenté qu'environ **31 %** des montants annoncés, tandis que les émissions en dollars ont affiché un taux de couverture supérieur à **120 %**.

Inclusion financière : 58 % d'accès, 25 à 30 % de bancarisation

Le tableau II.7 renseigne que le paysage de l'inclusion financière progresse plus vite que celui de la bancarisation au sens strict. Selon la Banque Centrale du Congo, le taux d'**accès aux services financiers atteint 58 %** de la population, tandis que le taux de **bancarisation demeure compris entre 25 et 30 %**. La Banque centrale mise explicitement, pour combler cet écart, sur la **digitalisation** des services financiers et sur le poids de la **jeunesse** dans la structure démographique du pays. La Stratégie nationale d'inclusion financière 2023-2028 constitue le cadre de référence de cette trajectoire, et un financement de 500 millions de dollars a été annoncé pour en accélérer la mise en œuvre opérationnelle.

Tableau II.7 — Indicateurs du secteur bancaire et de l'inclusion financière

Indicateur du système financier	Valeur récente	Observation
Part des dépôts en monnaie nationale	12,1 % (mai 2026)	Dollarisation toujours très élevée de l'épargne bancaire
Part des crédits en monnaie nationale	≈ 3,1 % (mai 2026)	Intermédiation financière encore très limitée en monnaie locale
Position nette des banques vis-à-vis de la BCC	2 367 milliards CDF (juin 2026)	Liquidité structurellement excédentaire
Encours des bons BCC	2 072 milliards CDF (juin 2026)	Gestion active de la liquidité par la BCC
Taux de couverture des émissions en USD	> 120 %	Forte préférence pour les actifs en devises
Taux de couverture des émissions en CDF	≈ 31 %	Peu d'attrait pour les titres en monnaie nationale
Taux d'inclusion financière (accès)	58 %	Ensemble des services financiers, y compris non bancaires
Taux de bancarisation	25 à 30 %	Écart comblé par la finance digitale

Sources : BCC, calculs BDO DRC (note de conjoncture de juin 2026).

2.4 Relations extérieures

— Réserves de change : le plus haut niveau depuis plusieurs années

Les réserves internationales poursuivent leur progression au premier semestre 2026. Le total des avoirs en devises est passé de **8,452 milliards USD en janvier à 9,303 milliards en juin**, soit une progression de 10,1 % sur le semestre ; les **réserves brutes** sont passées de 8,314 à **8,812 milliards USD** et les **réserves nettes** de 7,455 à **7,586 milliards USD**. La structure de ces réserves est très concentrée : la part libellée en dollars atteint **93,16 % en juin**, contre 6,92 % en droits de tirage spéciaux et 0,4 % en euros (voir le tableau II.8).

Au 25 juin 2026, la Banque centrale du Congo situait les réserves internationales à **7 864,83 millions USD**, un niveau permettant de couvrir environ **trois mois d'importations** de biens et services - seuil généralement retenu comme référence prudentielle pour les économies émergentes et en développement. Cette amélioration traduit la solidité des recettes d'exportation, les décaissements récents des partenaires extérieurs, notamment du FMI, ainsi qu'une gestion prudente des réserves. Le renforcement des réserves accroît la capacité d'intervention de la Banque centrale sur le marché des changes et la résilience de l'économie face aux chocs extérieurs.

Tableau II.8 — Composition des réserves internationales

Période	Avoirs en devises (Md USD)	Réserves brutes (Md USD)	Réserves nettes (Md USD)	Part USD	Part DTS	Part EUR
Janv.-26	8,452	8,314	7,455	91,94 %	8,31 %	0,26 %
Févr.-26	8,221	8,025	7,121	91,74 %	8,49 %	0,30 %
Mars-26	8,806	8,649	7,707	92,42 %	7,84 %	0,24 %
Avr.-26	10,482	9,119	7,980	93,89 %	6,29 %	0,25 %
Mai-26	9,908	8,698	7,531	93,65 %	6,50 %	0,30 %
Juin-26	9,303	8,812	7,586	93,16 %	6,92 %	0,40 %

Source : BCC.

Commerce extérieur : un excédent structurel, porté par le cuivre

Le secteur extérieur continue de soutenir la stabilité macroéconomique du pays. Les exportations minières alimentent les entrées de devises tandis que les **termes de l'échange demeurent favorables**. En juin 2026, le cuivre se négociait encore au-dessus de **13 300 USD la tonne** malgré un léger repli lié au ralentissement de la demande industrielle chinoise et au renforcement du dollar ; le cobalt se maintenait autour de **55 600 USD la tonne** ; l'or, après une correction de 11 % sur le mois, restait à **4 008 USD l'once** - un niveau supérieur à celui observé un an auparavant. Le recul du pétrole, ramené à 75,5 USD le baril en juin (– 18,60 % sur le mois, après le pic de mars), allège en revanche la facture des importations énergétiques. Le tableau II.8 donne un aperçu des prix des principaux produits de base.

Tableau II.9 — Évolution des prix des principaux produits de base

Produit de base	Prix (mai-juin 2026)	Évolution mensuelle	Lecture pour la RDC
Cuivre (USD/tonne)	13 300,90	- 3,10 %	Niveau historiquement élevé, favorable aux exportations
Cobalt (USD/tonne)	55 603	stable	Soutient les recettes malgré un marché concentré
Or (USD/once)	4 008,00	- 11,00 %	Impact limité : les recettes restent dominées par cuivre et cobalt
Pétrole (Brent, USD/baril)	75,5	- 18,60 %	Facteur favorable : allège la balance des paiements
Riz (USD/tonne)	296,4	+ 3,80 %	Renchérit un produit de première nécessité largement importé
Blé (USD/tonne)	220,2	- 4,00 %	Favorable au pouvoir d'achat urbain
Maïs (USD/tonne)	152,3	- 9,10 %	Favorable aux filières avicoles et à la provende

Source : BCC.

La structure du commerce extérieur congolais reste fortement asymétrique. Au premier semestre 2025, les **exportations s'élevaient à 13,9 milliards USD** contre **4,3 milliards USD d'importations**, soit un excédent commercial de l'ordre de 9,6 milliards USD. Cet excédent est structurel : il résulte d'un modèle largement fondé sur l'exportation de matières premières peu transformées et sur l'importation de biens manufacturés, de produits alimentaires et de carburants.

Principaux partenaires : la Chine reste dominante, les États-Unis montent

La Chine demeure le premier débouché des exportations congolaises. Sur la période janvier-juillet 2026, elle représente **44,7 % des importations chinoises de cuivre**, même si ce flux a reculé de 4,3 % sur un an. En juillet 2026, la Chine a importé **95 778 tonnes** de cuivre congolais, contre **53 290 tonnes pour les États-Unis** - un record mensuel pour ces derniers, représentant 23,9 % de leurs importations de cuivre du mois.

Les échanges entre la RDC et les États-Unis accélèrent nettement : sur janvier-juillet 2026, les importations américaines en provenance de la RDC ont atteint **2,123 milliards USD**, contre 1,281 milliard un an plus tôt, et dépassent déjà les 1,928 milliards enregistrés sur l'ensemble de 2025. Au premier semestre 2026, environ **1,04 milliard USD sur 1,411 milliard** de produits congolais importés par les États-Unis concernaient le cuivre et les produits en cuivre. Cette progression est un indicateur d'un basculement dû à l'accord de partenariat stratégique signé entre les deux pays le 4 décembre 2025. La Gécamines exerce depuis janvier 2026 son droit d'achat sur 100 000 tonnes de la production 2026 de Tenke Fungurume, avec l'appui du négociant Mercuria.

Le cadre du programme avec le FMI

Le 25 juin 2026, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international a conclu les consultations au titre de l'article IV de 2026 et approuvé la **troisième revue de la Facilité élargie de crédit (FEC)** et la **deuxième revue de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD)**, ouvrant la voie à un décaissement d'environ **348,5 millions USD** - portant les décaissements cumulés au titre de la FEC à près de **1,03 milliard USD**. Le FMI a relevé que tous les critères de performance de fin décembre 2025 ont été respectés, à deux exceptions près : le solde budgétaire intérieur, manqué en raison de dépenses de sécurité plus élevées que prévu au quatrième trimestre, et un critère continu portant sur les pratiques de taux de change multiples. Le Conseil a par ailleurs estimé qu'une **pause dans l'assouplissement monétaire** était justifiée au vu des incertitudes, et a soutenu l'élargissement temporaire du déficit de 2026 tout en appelant à renforcer la mobilisation des recettes intérieures et la transparence de la dépense.

2.5 Finances publiques

— La situation de trésorerie de l'État au premier semestre 2026

De janvier à juin 2026, le gouvernement a mobilisé **14 942 858 millions de CDF** et dépensé **17 124 547 millions de CDF**, soit un **déficit sur base caisse de 2 181 689 millions de CDF**. Le déficit se concentre sur quelques mois (janvier, mars, mai et juin), tandis qu'avril qui est un mois fiscal affiche un excédent marqué de 1 707 193 millions CDF (voir les graphiques II.7 et 2..... ainsi que le tableau 2.....).

Graphique II.8 — Une trésorerie déficitaire de 2 181,7 milliards de CDF sur le semestre

Recettes et dépenses mensuelles (haut) et solde général consolidé, base caisse (bas). Seul le mois d'avril dégage un excédent.



Source : Banque centrale du Congo.

Tableau II.10 — Situation de trésorerie de l'État, en millions de CDF, janvier-juin 2026

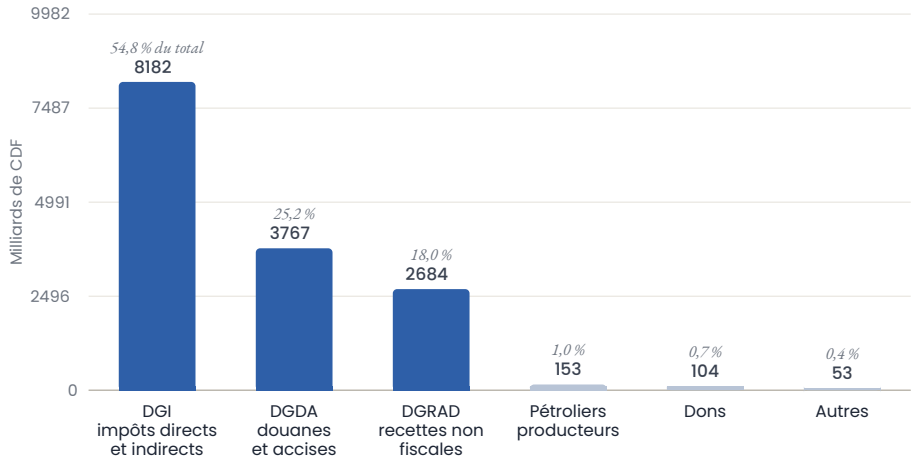
Rubrique	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Cumul S1
Total des revenus et dons	1 669 885	1 686 751	2 241 555	4 891 149	2 077 684	2 375 834	14 942 858
1. DGI	971 786	792 277	949 466	3 622 063	981 836	864 979	8 182 407
2. DGDA	475 213	590 879	693 377	670 592	610 958	726 447	3 767 466
3. Pétroliers producteurs	0		7 043	0		145 623	152 666
4. DGRAD	207 681	265 894	591 669	598 494	484 890	534 988	2 683 616
5. Dons	0					103 797	
6. Autres	15 205	37 701	0				52 906
Total des dépenses	2 987 483	1 721 304	2 698 009	3 183 956	3 721 765	2 812 030	17 124 547
Solde général consolidé	- 1 317 598	- 34 553	- 456 454	1 707 193	- 1 644 081	- 436 196	- 2 181 689

Source : BCC.

La provenance des recettes : deux régies (DGI et DGDA) pour 80 % des ressources

Graphique II.9 — Deux régies assurent 80 % des recettes de l'État

Provenance des ressources mobilisées entre janvier et juin 2026 : 14 942,9 milliards de CDF au total.



Source : Banque centrale du Congo.

Les données de suivi à fin mai 2026 confirment une exécution supérieure aux prévisions : les recettes publiques et dons se sont élevés à **12 807,6 milliards de CDF**, dépassant de **3,7 % les prévisions du Plan de trésorerie**, grâce notamment à la DGRAD (118,1 %), à la DGDA

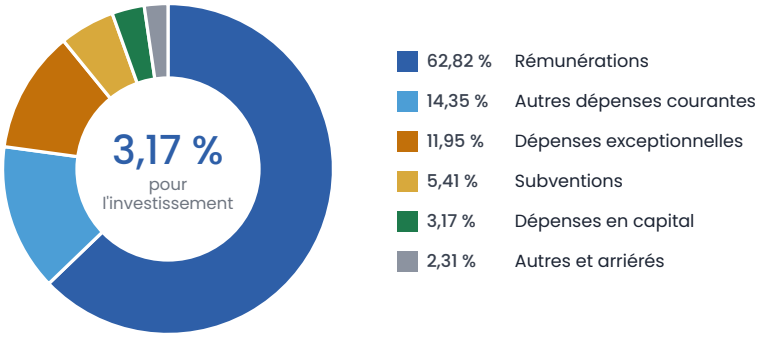
(108,9 %) et à la DGI (99,0 %). Les dépenses publiques cumulées ont atteint 14 182,8 milliards de CDF, soit un taux d'exécution de 87,6 % de la programmation. Le solde de trésorerie ressortait déficitaire de 1 375,2 milliards de CDF à fin mai - un déficit sensiblement inférieur aux 3 845,6 milliards inscrits dans le Plan de trésorerie.

La structure de la dépense : 3,17 % pour les dépenses en capital

Les dépenses publiques sont structurées pour répondre aux impératifs de fonctionnement et de développement du pays. En avril 2026, les **rémunérations** ont représenté **62,82 % de l'enveloppe**, suivies des autres dépenses courantes (14,35 %) et des dépenses exceptionnelles (11,95 %). Les **dépenses d'investissement ou en capital ne représentent que 3,17 %**, les subventions 5,41 %, le remboursement des arriérés 0,09 % et les autres dépenses 2,22 %. Or ces dépenses en capital jouent un rôle fondamental dans le développement, la stabilité et la prospérité d'une économie : leur faiblesse relative est l'un des points de vigilance les plus nets de la situation budgétaire. Le graphique II.9 donne un bon aperçu.

Graphique II.10 — Seuls 3,17 % de la dépense exécutée vont à l'investissement

Répartition de l'enveloppe budgétaire exécutée à fin avril 2026.



Source : Banque centrale du Congo.

Le financement du Trésor et la dette

Le marché domestique des titres publics continue de jouer un rôle central dans le financement des besoins de trésorerie de l'État. L'**encours des bons et obligations du Trésor** s'élevait à **6 914,5 milliards de CDF à fin juin 2026**, contre 5 350,4 milliards fin décembre 2025 - une progression de près de 30 % en six mois - et poursuivait sa montée sur le second semestre (7 632,6 milliards au 16 septembre). Les performances du semestre sont contrastées selon la monnaie d'émission : les titres libellés en francs congolais sont restés peu attractifs, les souscriptions retenues ne représentant qu'environ 31 % des montants annoncés, tandis que les émissions en dollars ont continué de susciter un intérêt soutenu, avec un taux de couverture supérieur à 120 %. Cette configuration illustre à la fois le niveau encore élevé de dollarisation et la confiance des investisseurs dans la capacité de l'État à honorer ses engagements (voir le tableau II.10).

Tableau II.11 — Financement du Trésor et de l'État

Élément de financement	Situation à fin juin 2026	Observation
Encours bons & obligations du Trésor	6 914,5 milliards CDF	Progression de près de 30 % depuis fin décembre 2025
Encours en devises	≈ 2 722,4 millions USD	Segment le plus attractif du marché
Taux de couverture des émissions en CDF	≈ 31 %	Désaffection pour les titres en monnaie nationale
Taux de couverture des émissions en USD	> 120 %	Forte préférence pour les actifs en devises
Décaissement FMI (juin 2026)	≈ 348,5 millions USD	3e revue FEC et 2e revue FRD approuvées
Décaissements cumulés au titre de la FEC	≈ 1,03 milliard USD	Renforce la crédibilité budgétaire

Sources : BCC (note de conjoncture de juin 2026), FMI.

CHAPITRE III

Conjoncture, disparités territoriales et pouvoir d'achat

QUESTION CENTRALE

L'amélioration des grands équilibres se traduit-elle par un gain de pouvoir d'achat, et dans quels territoires ?

3.1 Une amélioration nationale aux effets territoriaux différenciés

Au terme du premier semestre 2026, plusieurs indicateurs nationaux font état d'une stabilisation. L'inflation cumulée s'établit à 4,83 % à fin juin et le glissement annuel à 2,7 %, soit un niveau inférieur à la cible de moyen terme de 7 % retenue par la Banque centrale du Congo. Le franc congolais est demeuré globalement stable (2 244,00 CDF/USD au cours indicatif, soit une dépréciation de 2,87 % sur le semestre) et l'écart avec le marché parallèle est passé de 5,9 % à 3,8 %. Les réserves internationales se sont établies à 9,303 milliards USD. Ces données décrivent l'évolution de la conjoncture au niveau national.

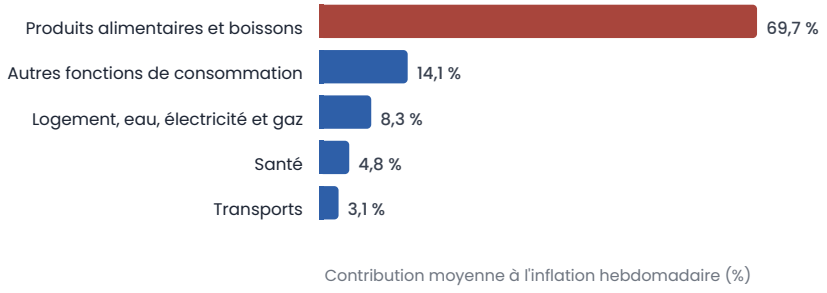
Les données territoriales révèlent toutefois trois fractures que les moyennes nationales masquent : une forte dispersion des prix, une concentration géographique du crédit et un accès aux services financiers qui varie selon les instruments. Le coût du même panier est supérieur de 51,2 % à Kisangani par rapport à Boma. Cette section examine successivement le niveau des prix, leur variation et leurs effets sur le pouvoir d'achat, puis la géographie du financement et des paiements.

3.2 Structure par fonction de consommation : une inflation de panier de base

En termes de contribution à la formation de l'indice général des prix, les produits alimentaires et boissons non alcoolisées représentent 69,7 % de l'inflation hebdomadaire, et le poste logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles en représente 8,3 %. Ensemble, ces deux fonctions expliquent près de 78 % de la variation observée. Les contributions de la santé et des transports s'établissent respectivement à 4,8 % et 3,1 %.

Graphique III.1 — Près de 70 % de l'inflation vient de l'assiette du ménage

Contribution moyenne de chaque fonction de consommation à l'inflation hebdomadaire, juin 2026.



Source : Banque centrale du Congo.

La part élevée des produits de première nécessité dans l'indice conduit à examiner le rôle des conditions locales d'approvisionnement. Le prix d'un produit alimentaire vendu sur un marché local peut intégrer notamment les coûts de transport, l'état des infrastructures routières, la

disponibilité du carburant et le degré de concurrence. La variation de ces facteurs entre les villes peut contribuer aux écarts territoriaux observés, sans suffire à en établir la causalité.

3.3 Géographie des prix : une dispersion de plus de 50 %

Le suivi territorial des prix repose sur le dispositif TALO, lancé par le ministère de l'Économie nationale le 14 janvier 2025. Cet instrument de surveillance des marchés assure la collecte numérique des prix des produits de grande consommation et permet de suivre les évolutions des marchés dans les principales villes du pays.

La plateforme est déployée dans 17 villes sur les 35 que compte le pays et assure un suivi régulier d'environ 61 produits de grande consommation. Pour mesurer les disparités territoriales, le ministère élabore un indice spatial de cherté fondé sur un panier harmonisé de dix produits, en prenant comme référence la moyenne nationale des prix, fixée à 100.

L'indice de juin 2026 permet ainsi de comparer les niveaux relatifs des prix entre les zones couvertes. Il mesure une différence de niveau de prix et non une variation dans le temps. Un indice supérieur à 100 indique que le panier retenu est plus cher que la moyenne nationale, tandis qu'un indice inférieur à 100 traduit un niveau relativement moins élevé.

Il convient de préciser que Kinshasa est subdivisée en deux zones d'observation, Est et Ouest, ce qui explique la présence de 18 observations territoriales dans le classement. Par ailleurs, Goma et Bukavu, deux villes importantes de l'Est du pays, ne figurent pas sur la liste des villes couvertes par le dispositif TALO. Les seules villes de l'Est retenues sont Beni (92,55) et Isiro (133,08), auxquelles s'ajoute Kalemie (108,68) pour le Sud-Est.

3.4 La dispersion mesurée : 15,03 points d'écart-type, 54,21 points d'écart maximal

Les statistiques de dispersion calculées sur les 18 villes du panel en juin 2026 confirment l'existence d'écarts territoriaux importants de prix. La moyenne du panel s'établit à 100, tandis que la médiane se situe à 95,88. L'écart-type atteint 15,03 points et le coefficient de variation 15,03 %. Entre la ville la plus chère, Isiro (133,08), et la moins chère, Boma (78,87), l'écart atteint 54,21 points d'indice. Huit villes sur dix-huit se situent au-dessus de la référence nationale et quatre affichent un indice supérieur à 110.

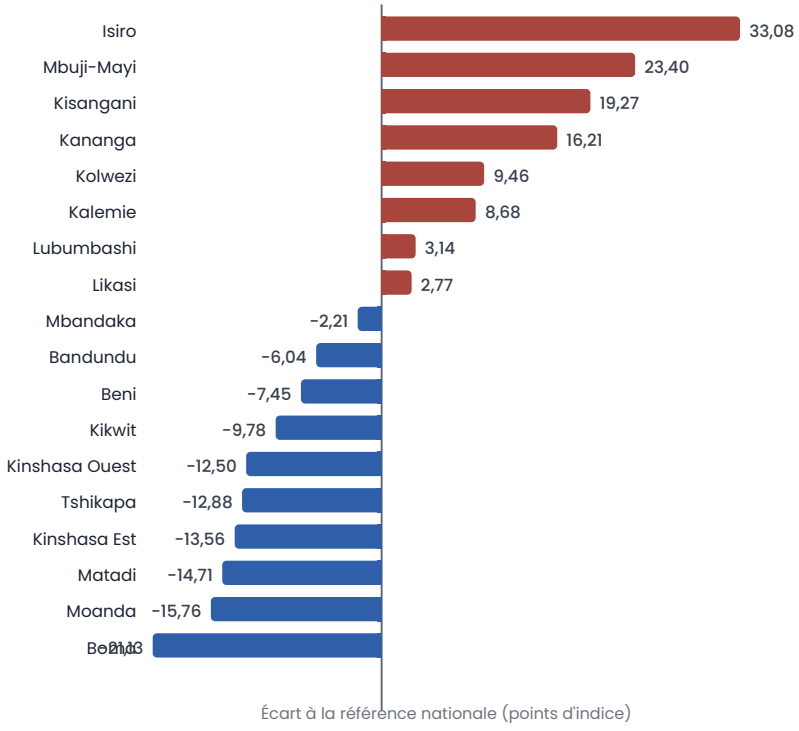
Un écart-type de 15,03 points sur un indice dont la moyenne est de 100 indique que le niveau des prix d'une ville s'écarte typiquement d'environ 15 % de la référence nationale. En juin, la ville présentant l'indice le plus élevé, Isiro (133,08), affiche un niveau de prix environ 69 % supérieur à celui de la ville présentant l'indice le plus faible, Boma (78,87).

À titre d'illustration, pour un même panier de 10 produits de grande consommation, le niveau de prix observé à Kisangani (119,27) est environ 51 % supérieur à celui de Boma. À revenu nominal identique, cet écart correspond à une différence de quantité de biens pouvant être acquise, toutes choses égales par ailleurs.

La dispersion observée indique que, selon la ville de résidence, le niveau des prix du panier suivi peut s'écarter de la référence nationale. Les différences territoriales de prix constituent donc une variable à intégrer dans l'analyse du pouvoir d'achat.

Graphique III.2 — Une dispersion territoriale de plus de 50 points

Écart de chaque ville à la référence nationale, en points d'indice. L'écart-type atteint 15,03 points et l'amplitude 54,21 points.



Source : dispositif TALO, Ministère de l'Économie nationale — panier harmonisé de 61 produits.

3.5 Où le niveau des prix est le plus élevé ?

Tableau III.1 — Classement des villes par niveau de cherté, juin 2026 (Kinshasa = 100)

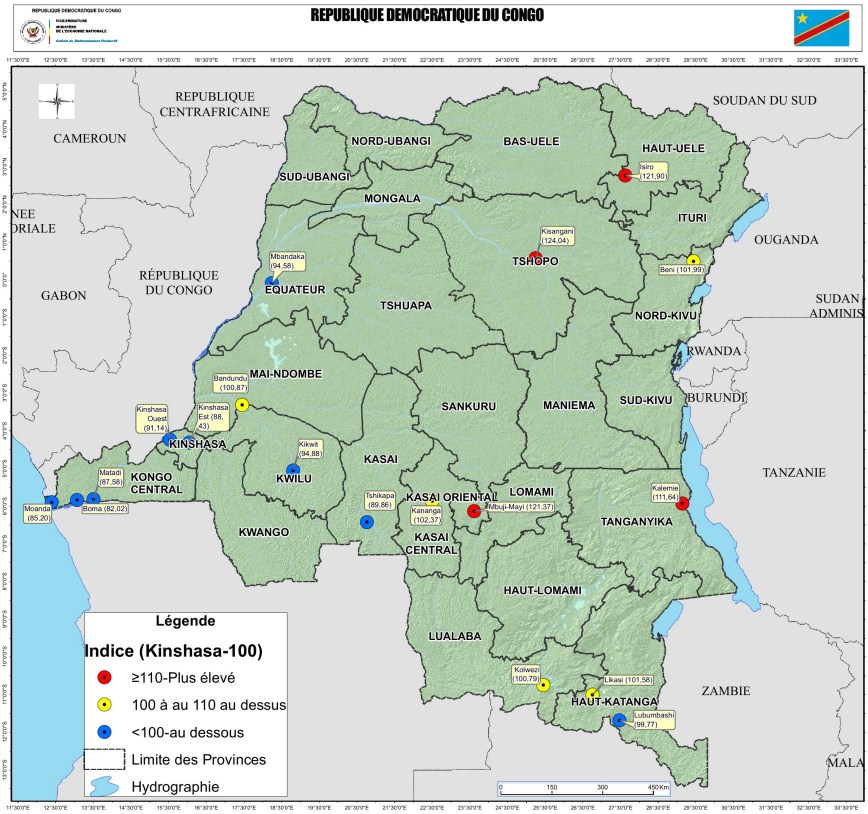
RANG	VILLE	INDICE DE CHERTÉ	ÉCART À LA RÉFÉRENCE	CATÉGORIE
1	Isiro	133,08	+ 33,08	Cherté très élevée
2	Mbuji-Mayi	123,40	+ 23,40	Cherté très élevée
3	Kisangani	119,27	+ 19,27	Cherté très élevée
4	Kananga	116,21	+ 16,21	Cherté très élevée
5	Kolwezi	109,46	+ 9,46	Au-dessus de la référence
6	Kalemie	108,68	+ 8,68	Au-dessus de la référence
7	Lubumbashi	103,14	+ 3,14	Au-dessus de la référence
8	Likasi	102,77	+ 2,77	Au-dessus de la référence
9	Mbandaka	97,79	- 2,21	Autour de la référence
10	Bandundu	93,96	- 6,04	En dessous de la référence
11	Beni	92,55	- 7,45	En dessous de la référence
12	Kikwit	90,22	- 9,78	En dessous de la référence
13	Kinshasa Ouest	87,50	- 12,50	En dessous de la référence
14	Tshikapa	87,12	- 12,88	En dessous de la référence
15	Kinshasa Est	86,44	- 13,56	En dessous de la référence
16	Matadi	85,29	- 14,71	En dessous de la référence
17	Moanda	84,24	- 15,76	Faible cherté
18	Boma	78,87	- 21,13	Faible cherté

Source : dispositif TALO. Les indices intra-urbains « Kinshasa Est » et « Kinshasa Ouest » n'ont pas de valeur officielle et sont indicatifs.

Les indices d'Isiro (133,08), Mbuji-Mayi (123,40) et Kisangani (119,27) sont supérieurs à ceux de Boma (78,87), Moanda (84,24) et Matadi (85,29). Dans ce panel, les valeurs les plus élevées concernent principalement des villes situées à l'intérieur du pays, tandis que Boma, Moanda et Matadi, proches de la façade maritime et du corridor portuaire du Kongo-Central, présentent les valeurs les plus faibles. Cette distribution est cohérente avec l'hypothèse d'un lien entre les conditions logistiques, la proximité des corridors d'approvisionnement et les écarts territoriaux

de prix. Les données présentées ne permettent toutefois ni d'isoler l'effet de ces facteurs ni d'établir une relation causale.

Carte III.1 — Villes couvertes et niveau de cherté, juin 2026 (référence = 100)



Source : dispositif TALO, ministère de l'Économie nationale (note cartographique édition 2026, reproduite telle que publiée).

3.6 Où l'inflation progresse le plus rapidement ?

Le suivi du niveau des prix doit être complété par celui de leur vitesse de variation. Les bulletins de prix de mai et juin 2026 documentent dix-sept alertes locales, dont l'amplitude s'étend de +13 % à +105 % (graphique III.3 et tableau III.2). Sur la période couverte par la présente section, la hausse la plus forte porte sur le riz local à Kisangani (+105 %, le sac de 188 kg passant de 350 000 à 720 000 FC en juin 2026) ; viennent ensuite le riz en provenance de Tanzanie à Lubumbashi (+100,6 % entre janvier et mai 2026) et l'essence à la pompe à Tshikapa (+75 % en juin 2026).

Graphique III.3 — Des chocs de prix très importants, mais localisés

Hausses documentées dans les bulletins TALO de mai et juin 2026, à comparer à une inflation nationale de 2,9 % en glissement annuel.



Source : dispositif TALO, Ministère de l'Économie nationale — panier harmonisé de 61 produits.

Note de lecture : lorsqu'une alerte porte sur plusieurs références d'un même produit, le graphique retient la hausse maximale documentée. Le sel à Mbuji-Mayi n'est pas retenu comme hausse de juin, le bulletin faisant état d'une normalisation après le pic observé en mai.

Tableau III.2 — Évolution des prix et principaux chocs observés sur les marchés locaux au premier semestre 2026

VILLE	PRODUIT	PÉRIODE	ÉVOLUTION OBSERVÉE	HAUSSE
Lubumbashi	Riz Tanzanie	Janv-mai 2026	172 000 → 345 000 FC	+ 100,6 %
Kisangani	Riz local	Juin 2026	Sac 188 kg : 350 000 → 720 000 FC	+ 105 %
Tshikapa	Essence	Juin 2026	Pompe : 2 000 → 3 500 FC	+ 75 %
Boma	Tissu Belle Dame	Juin 2026	13 750 → 21 667 FC	+ 58 %
Mbuji-Mayi	Tôle BUSHAN	Juin 2026	3,43 m : 18 000 → 28 000 FC	+ 49 %
Bandundu	Manioc	Juin 2026	Sac : 40 000 → 55 000 FC	+ 37 %
Kinshasa Est	Maïs en grains	Juin 2026	Sac Étirette : 120 000 → 160 000 FC	+ 33 %
Bandundu	Maïs en grains	Juin 2026	Sac : 50 000 → 65 000 FC	+ 30 %

VILLE	PRODUIT	PÉRIODE	ÉVOLUTION OBSERVÉE	HAUSSE
Mbuji-Mayi	Pagne / tissu	Juin 2026	Demi Super : 31 488 → 39 818 FC	+ 26 %
Isiro	Ciment SIMBA	Juin 2026	Sac 50 kg : 40 000 → 50 000 FC	+ 25 %
Kinshasa Est	Tôle	Juin 2026	18 500 → 23 000 FC	+ 24 %
Lubumbashi	Tôle BG	Juin 2026	2,83 m : 27 000 → 32 000 FC	+ 19 %
Beni	Pagne Demi-Hollandais	Juin 2026	40 750 → 46 000 FC	+ 13 %
Likasi	Sucre	Mai 2026	SUGAR 50 kg : 131 295 → 156 625 FC	+ 19,3 %
Kinshasa	Volailles	Mai 2026	Poulet Wiki P12 (pièce) : 9 250 → 11 000 FC	+ 19 %
Kolwezi	Ciment	Mai 2026	ZIN JIN 42 MPA : 32 000 → 38 000 FC	+ 19 %
Kananga	Ciment	Mai 2026	PPC 42 MPA : 48 333 → 54 767 FC	+ 13 %

Source : ministère de l'Économie nationale, bulletins TALO (mai et juin 2026). Les hausses de prix rapportées après le 30 juin 2026 ne sont pas reprises dans ce tableau.

Deux enseignements se dégagent de ce relevé. D'une part, les tensions locales ne se limitent pas aux produits alimentaires : dix des dix-sept alertes portent sur des produits non alimentaires - essence, tissu, tôle, ciment - alors que l'alimentation explique 69,7 % de l'inflation hebdomadaire mesurée au niveau national. La gamme des produits touchés localement est donc plus large que celle qui pèse sur l'indice national. D'autre part, les alertes concernent aussi bien des villes dont l'indice de cherté est élevé que des villes dont l'indice est inférieur à la référence.

C'est ce que montre la comparaison entre Kisangani et Bandundu. En juin 2026, Kisangani présentait un indice de cherté de 119,27, supérieur à la référence nationale, et enregistrait parallèlement une hausse de 105 % du prix du riz local. Bandundu affichait au contraire un indice de 93,96, inférieur à la référence, tout en enregistrant deux hausses documentées : + 37 % sur le manioc et + 30 % sur le maïs en grains. Le niveau des prix et leur vitesse de variation constituent donc deux dimensions distinctes de l'analyse des marchés. L'indice de cherté renseigne sur le niveau relatif des prix entre les villes, tandis que le suivi des variations permet d'identifier les tensions ponctuelles affectant certains produits. Leur lecture combinée permet ainsi de distinguer les écarts structurels de niveaux de prix des variations conjoncturelles observées sur les marchés locaux.

3.7 Pouvoir d'achat des ménages : mesurer l'accessibilité aux biens essentiels

Un constat de dispersion ne vaut pas encore diagnostic de pouvoir d'achat. Un écart de 51 % entre deux villes ne dit pas, en soi, si le panier est accessible ou non. Pour le savoir, il faut mettre le coût du panier en regard d'un revenu de référence. C'est l'objet de cette troisième partie, qui passe d'un constat sur les prix à une analyse de l'accessibilité économique des biens essentiels.

Le calcul met en regard trois éléments : le coût du panier dans chaque ville, un revenu de référence, et le nombre de jours de travail nécessaires pour financer ce panier.

Tableau III.3 — Paramètres du calcul d'accessibilité

PARAMÈTRE	VALEUR RETENUE	SOURCE DU PARAMÈTRE
Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG)	21 500 FC par jour, soit 559 000 FC par mois sur 26 jours	SMIG en vigueur depuis janvier 2026
Seuil de pauvreté monétaire	5 680 FC par jour, soit environ 170 400 FC par mois	ECVM 2024, INS
Panier alimentaire de référence à Kinshasa	420 000 FC par mois (scénario)	Posé de façon à représenter 75 % du SMIG mensuel, cohérent avec l'observation que quelque 60 % des ménages consacrent plus de 75 % de leur revenu à l'alimentation
Mode de différenciation territoriale	Coût de la ville = 420 000 FC × indice de la ville / 100	Application de l'indice TALO

Source : SMIG, ECVM 2024 (INS) ; paramètre de scénario pour le panier de référence.

L'analyse qui en résulte met ainsi en relation le coût du panier alimentaire de référence, le SMIG mensuel de 559 000 FC et le nombre de jours de travail nécessaires pour financer ce panier. Un panier de référence de 420 000 FC par mois est retenu comme scénario de base. Son coût est ensuite ajusté à chaque ville selon son indice de cherté de juin 2026 : coût du panier dans la ville = 420 000 FC × indice de cherté / 100. La part du SMIG mesure le poids de ce panier dans le revenu mensuel, tandis que le nombre de jours de travail rapporte son coût au SMIG journalier de 21 500 FC. Les résultats constituent ainsi une simulation comparative de l'accessibilité alimentaire entre les villes, et non une mesure exhaustive du coût de la vie.

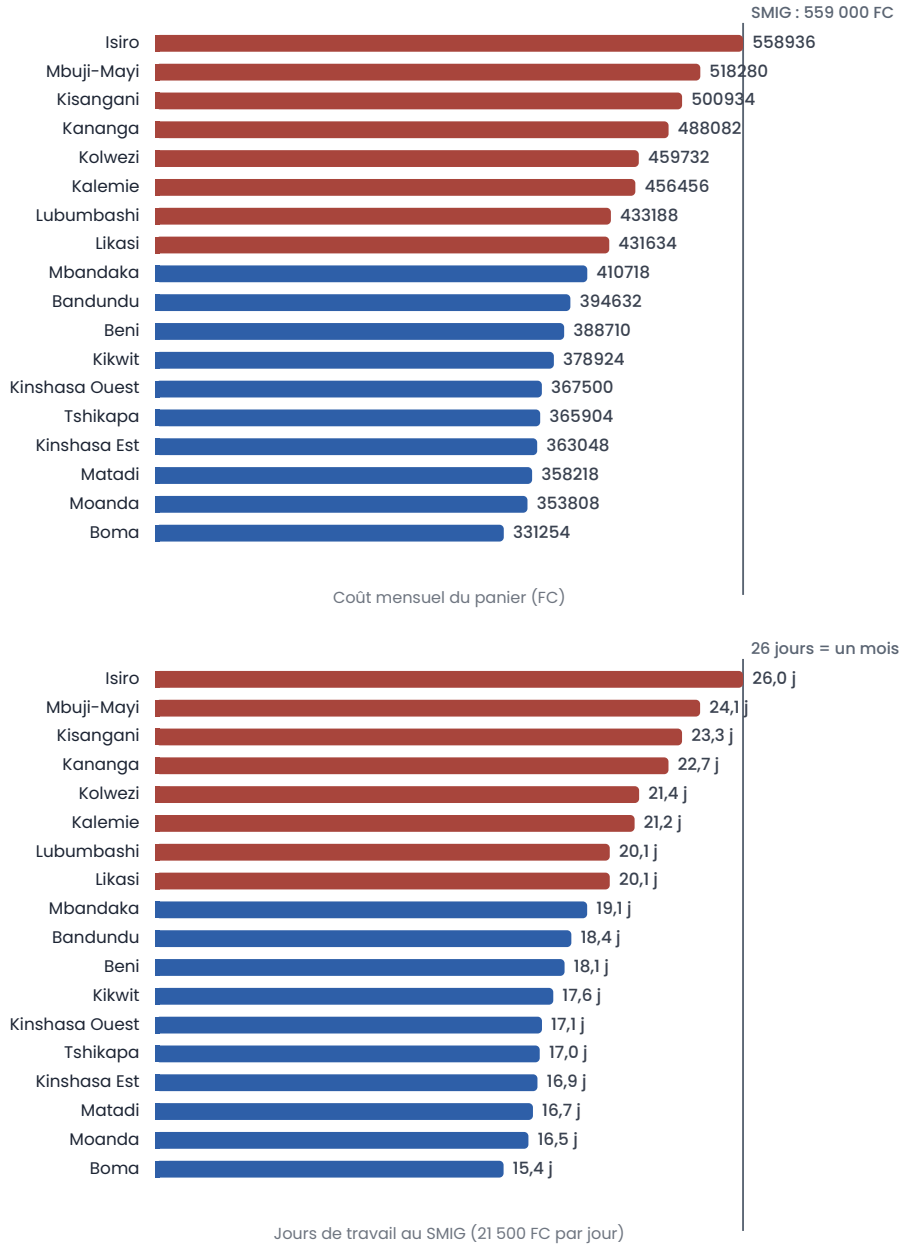
Tableau III.4 — Coût du panier alimentaire de référence et effort nécessaire par ville (tableau III.3)

VILLE	INDICE JUIN	COÛT MENSUEL DU PANIER (FC)	PART DU SMIG MENSUEL	JOURS DE TRAVAIL AU SMIG
Isiro	133,08	558 936	100,0 %	26,0
Mbuji-Mayi	123,40	518 280	92,7 %	24,1
Kisangani	119,27	500 934	89,6 %	23,3
Kananga	116,21	488 082	87,3 %	22,7
Kolwezi	109,46	459 732	82,2 %	21,4
Kalemie	108,68	456 456	81,7 %	21,2
Lubumbashi	103,14	433 188	77,5 %	20,1
Likasi	102,77	431 634	77,2 %	20,1
Mbandaka	97,79	410 718	73,5 %	19,1
Bandundu	93,96	394 632	70,6 %	18,4
Beni	92,55	388 710	69,5 %	18,1
Kikwit	90,22	378 924	67,8 %	17,6
Kinshasa Ouest	87,50	367 500	65,7 %	17,1
Tshikapa	87,12	365 904	65,5 %	17,0
Kinshasa Est	86,44	363 048	64,9 %	16,9
Matadi	85,29	358 218	64,1 %	16,7
Moanda	84,24	353 808	63,3 %	16,5
Boma	78,87	331 254	59,3 %	15,4

Source : Calculs de la section à partir de l'indice TALO de juin 2026.

Graphique III.4 — Ce que coûte le panier de référence, et combien de jours de travail il faut pour le payer

Panier alimentaire de référence de 420 000 FC par mois à la référence nationale, converti ville par ville par l'indice de cherté.



Source : dispositif TALO, Ministère de l'Économie nationale — panier harmonisé de 61 produits. SMIG : 559 000 FC par mois, soit 21 500 FC par jour ouvré.

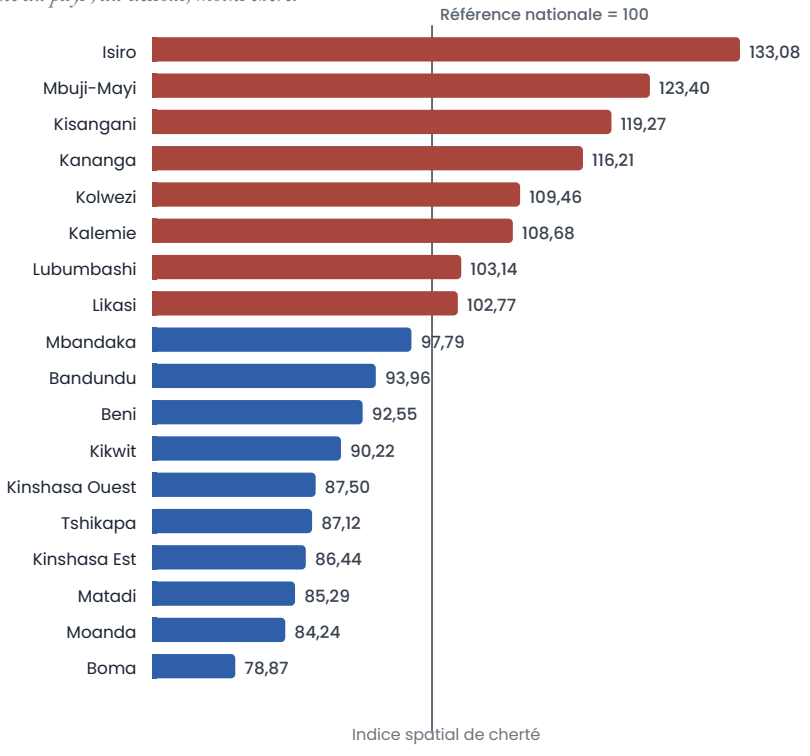
Sous ce scénario, le même panier alimentaire représente près de 100 % d'un mois de SMIG à Isiro contre 59,3 % à Boma, soit un écart de plus de 40 points de pourcentage. En jours de travail, son financement correspond à 26,0 jours à Isiro contre 15,4 jours à Boma, soit près de 11 jours de travail d'écart. Dans six villes - Isiro, Mbuji-Mayi, Kisangani, Kananga, Kolwezi et Kalemie - le panier dépasse 80 % du SMIG mensuel ; à Isiro, il représente presque l'intégralité du revenu mensuel.

Ce résultat doit être lu avec sa limite : la valeur de 420 000 FC est un paramètre de scénario, non une donnée observée. Mais les écarts relatifs entre villes ne sont pas affectés par le choix du coût du panier de référence. La différenciation étant proportionnelle à l'indice, le rapport de coût entre Isiro et Boma est d'environ 1,69, quelle que soit la valeur retenue pour le panier de référence. Autrement dit, le panier est environ 69 % plus cher à Isiro qu'à Boma.

En conclusion, si l'inflation répond à la question « à quelle vitesse les prix évoluent-ils ? », l'indice spatial de cherté TALO en pose une autre : « où les prix sont-ils relativement les plus élevés ? » Ces deux indicateurs ne doivent pas être confondus. En juin 2026, Isiro affiche l'indice de cherté le plus élevé, à 133,08, devant Mbuji-Mayi (123,40) et Kisangani (119,27). À l'autre extrémité, Boma s'établit à 78,87, après Moanda (84,24) et Matadi (85,29).

Graphique III.5 — Le prix de l'enclavement : 54,2 points d'écart entre Isiro et Boma

Indice spatial de cherté TALO, juin 2026. La référence nationale vaut 100 : au-dessus, la vie est plus chère que la moyenne du pays ; au-dessous, moins chère.



Source : dispositif TALO, Ministère de l'Économie nationale — panier harmonisé de 61 produits.

Les vitesses de variation confirment la différenciation territoriale, sans se confondre avec le niveau relatif des prix. Au premier semestre 2026, les hausses localisées les plus fortes concernent le riz local à Kisangani (+ 105 %), le riz en provenance de Tanzanie à Lubumbashi (+ 100,6 %) et l'essence à Tshikapa (+ 75 %). Ces chocs portent sur des produits et des marchés spécifiques. Ils peuvent notamment refléter des contraintes locales d'approvisionnement, que les données disponibles ne permettent pas d'isoler.

Les écarts de prix et de pouvoir d'achat ne constituent qu'une dimension des disparités territoriales. La capacité des ménages et des entreprises à absorber ces écarts, à investir et à financer leur activité dépend aussi de l'accès aux services financiers. L'analyse passe donc maintenant des marchés de biens à la géographie de l'intermédiation bancaire, puis à celle des paiements mobiles.

3.8 Une intermédiation bancaire fortement polarisée

La répartition géographique est plus concentrée pour les dépôts que pour les crédits. À fin juin 2026, Kinshasa concentre 68 % des dépôts et 48 % des crédits, et le Haut-Katanga respectivement 21 % et 30 %. Les deux provinces réunies totalisent ainsi 89 % des dépôts et 78 % des crédits. Le Lualaba, troisième pôle du crédit avec 15 % de l'encours, illustre le poids du financement de l'activité minière : sa part dans les crédits est sans commune mesure avec sa part dans les dépôts, qui ne dépassait pas 4,0 % à fin novembre 2025. Toutefois, depuis 2024, les données publiées indiquent un déplacement progressif du crédit vers le Lualaba : sa part passe de 9,6 % à 15 %, tandis que celle du Haut-Katanga recule de 35,7 % à 30 % et que celle de Kinshasa demeure proche de 48 %.

Le tableau suivant propose un regroupement des provinces par bassin économique. Il s'agit d'une méthode exploratoire, non d'un classement exhaustif. Les valeurs de juin 2026 sont présentées comme données publiées ; les agrégats complétés à partir de la structure provinciale de novembre 2025 sont signalés comme estimations.

Tableau III.5 — Concordance entre la répartition bancaire et les sept bassins économiques, à fin juin 2026 (en % de l'encours total)

BASSIN ÉCONOMIQUE	PROVINCES REGROUPÉES	DÉPÔTS (% DU TOTAL)	CRÉDITS (% DU TOTAL)	INDICE DE FINANCEMENT[1]
1. Kinshasa–Kongo Central	Kinshasa, Kongo-Central	69,0	49	71
2. Grand Katanga	Haut-Katanga, Lualaba	24,7	45	182
3. Grands Lacs	Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri	2,5	≥ 2 (Nord-Kivu seul)	n. d.
4. Grand Kasaï	Kasaï, Kasaï-Central, Kasaï-Oriental, Lomami, Sankuru, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe	n. p.		n. d.
5. Kisangani–Cuvette centrale	Tshopo, Bas-Uélé, Haut-Uélé, Mongala, Tshuapa	n. p.		n. d.

BASSIN ÉCONOMIQUE	PROVINCES REGROUPÉES	DÉPÔTS (% DU TOTAL)	CRÉDITS (% DU TOTAL)	INDICE DE FINANCEMENT[1]
6. Tanganyika–Sud-Est	Tanganyika, Haut-Lomami, Maniema	n. p.		n. d.
7. Équateur–Ubangi	Équateur, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi	n. p.		n. d.
Bassins 4 à 7		3,8		n. d.
Total		100,0		

Source : BCC, note de conjoncture du 31 juillet 2026. « n. p. » : non publié individuellement par la Banque Centrale.

L'indice de financement mesure la part du bassin dans les crédits divisés par sa part dans les dépôts, multipliée par 100. Un indice de 100 signifie que le bassin reçoit des crédits proportionnellement aux dépôts qu'il collecte ; au-dessus, il finance plus qu'il n'épargne, en dessous, il épargne plus qu'il ne finance.

Deux bassins sur sept réunissent 94 % des crédits. Du côté des dépôts, Kinshasa et le Haut-Katanga (deux provinces appartenant à deux bassins différents) totalisent à elles seules 89 % de l'encours, et l'ajout du Kongo-Central et du Lualaba, estimé à partir de la structure provinciale de novembre 2025, porte l'estimation à environ 94 %. Les quatre autres bassins, même réunis et en y adjoignant l'Ituri, ne peuvent dépasser 4 % des crédits.

La concordance fait ainsi apparaître un renversement entre les deux bassins dominants. Kinshasa–Kongo Central collecte 69 % des dépôts mais n'accorde que 49 % des crédits, soit un indice de financement de 71, un tiers en dessous de l'équilibre. Le Grand Katanga présente le profil inverse : 24,7 % des dépôts et 45 % des crédits, soit un indice de 182, près du double de l'équilibre.

Cette configuration est compatible avec un circuit dans lequel l'épargne est principalement collectée là où se concentrent les sièges sociaux, l'administration publique et la masse salariale, tandis que le crédit est davantage comptabilisé dans les zones d'exportation et de constitution des garanties. Elle suggère un transfert de ressources du centre politico-administratif vers le bassin extractif.

Le Grand Kasaï, Kisangani-Cuvette centrale, Tanganyika-Sud-Est et Équateur-Ubangi forment ensemble la plus grande partie du territoire national et rassemblent l'essentiel de la production destinée au marché intérieur. Ils ne peuvent, à eux quatre, représenter davantage que 4 % des crédits bancaires, et aucun d'eux ne fait l'objet d'une publication individuelle.

3.9 La monnaie mobile élargit les paiements, non l'accès au crédit

En RDC, le taux de bancarisation est estimé entre 25 % et 30 % de la population adulte. Cette moyenne nationale signale un accès limité aux services bancaires, mais ne permet pas, à elle seule, de mesurer la situation de chaque ménage ni les écarts entre territoires. La monnaie mobile impose donc une lecture plus fine de l'inclusion financière.

Le dernier état publié par l'Observatoire du marché de la téléphonie mobile de l'ARPTC porte sur la fin mars 2026, à l'intérieur du semestre sous étude. À cette date, la RDC compte 33 932 080 abonnements à un service de monnaie mobile, en recul de 1,18 % sur un trimestre, pour un taux de pénétration national de 30,24 %, à comparer à une pénétration de l'internet mobile de 34,1 % et à une population estimée à 112 232 330 habitants. Le rapport relève que près de 46 % des abonnés mobiles utilisent désormais leur numéro comme compte financier.

Le tableau III.6 rapporte la répartition provinciale de ces abonnements aux sept bassins économiques, selon la correspondance établie plus haut.

Tableau III.6 — Abonnements aux services de monnaie mobile par bassin, fin mars 2026

BASSIN ÉCONOMIQUE	ABONNEMENTS (MILLIERS)	PART DU TOTAL	PRINCIPALES PROVINCES DU BASSIN (MILLIERS)
1. Kinshasa–Kongo Central	9 270	27,3 %	Kinshasa 7 480 ; Kongo-Central 1 790
2. Grand Katanga	6 650	19,6 %	Haut-Katanga 4 380 ; Lualaba 2 270
3. Grands Lacs	5 900	17,4 %	Nord-Kivu 3 410 ; Sud-Kivu 2 490
Bassins 4 à 7 réunis	12 112	35,7 %	Aucune province au-delà de 1 370
Total national	33 932	100,0 %	Pénétration nationale 30,42 %

Source : ARPTC, Observatoire du marché de la téléphonie mobile, rapport T1-2026 ; population de référence : annuaire statistique RDC. Le nombre d'abonnements excède le nombre d'utilisateurs, un même usager pouvant détenir plusieurs cartes SIM.

La concentration demeure, mais son ampleur diffère selon l'instrument. Les trois premiers bassins réunissent 64,3 % des abonnements à la monnaie mobile, tandis que les deux premiers bassins concentrent 94 % des crédits bancaires. Les quatre bassins principalement tournés vers le marché intérieur représentent 35,7 % des abonnements, mais moins de 4 % des crédits. Les services de paiement sont donc territorialement plus diffus que le financement bancaire.

Un autre contraste ressort des données : la pénétration de la monnaie mobile atteint 81,4 % au Haut-Katanga et 75,7 % au Lualaba, contre 53,7 % à Kinshasa. Dans ces provinces, une forte pénétration de la monnaie mobile coexiste ainsi avec une présence bancaire relativement plus limitée. Cette association est compatible avec un effet de substitution, sans suffire à démontrer à elle seule une relation causale.

Le régulateur évoque explicitement une substitution partielle du téléphone mobile aux infrastructures bancaires traditionnelles pour les paiements, les transferts et les transactions courantes. Cette interprétation peut éclairer les taux observés dans les provinces minières, où les besoins de transferts rapides et sûrs sont importants. Elle ne signifie toutefois pas que la monnaie mobile remplace l'ensemble des fonctions bancaires, notamment l'octroi de crédit.

Au total, les données font apparaître trois fractures territoriales complémentaires. Premièrement, le niveau des prix et les chocs locaux réduisent inégalement le pouvoir d'achat. Deuxièmement, le crédit bancaire demeure fortement concentré dans deux bassins. Troisièmement, la monnaie mobile diffuse les paiements beaucoup plus largement, sans offrir les mêmes fonctions de financement. La fracture financière n'est donc pas seulement celle de la circulation monétaire : elle tient surtout à l'écart entre un réseau de paiement étendu et une intermédiation du crédit étroitement polarisée.



Mesures du Gouvernement face aux chocs pétroliers et pour l'approvisionnement du pays, avril 2026.

Photo : Primature.

CHAPITRE IV

Flux, corridors et intégration du marché intérieur

QUESTION CENTRALE

Où circulent réellement les biens, à quel coût, dans quels délais et avec quelle fiabilité ?

Cette section traite d'une question capitale : « **Par où circulent les principaux flux économiques de la RDC, à quels coûts et dans quels délais, et quelle valeur créent-ils effectivement dans l'économie nationale et les territoires traversés ?** » Répondre à cette question revient à relier les agrégats nationaux à la géographie réelle de l'économie.

Toutefois, la réponse ne peut être construite qu'à l'aide d'une masse de données détaillées qui ne sont toujours pas disponibles. La RDC ne dispose pas encore d'un système intégré permettant de suivre régulièrement les flux, les coûts, les délais et les retombées économiques de ses principaux corridors. C'est pourquoi nous adoptons une approche progressive en affinant la méthodologie et en élargissant le champ de la couverture au fil des éditions du Rapport jusqu'à ce qu'il soit possible d'établir un véritable tableau de bord couvrant les volumes, les valeurs et l'orientation des flux ; les coûts, les délais et la fiabilité logistiques ; les investissements dans les plateformes logistiques ; et les retombées économiques et territoriales.

De prime abord, il est important de préciser la concordance entre les bassins économiques et les corridors. Le corridor est compris ici comme un itinéraire économique de bout en bout, incluant les modes, les ports et frontières, les procédures et les services, et non un seul tronçon d'infrastructure.

Sept corridors (Tableau IV.1) sont retenus, choisis parce qu'ils desservent les sept bassins de production déjà identifiés. Chaque corridor est traité comme un système de bout en bout (de la porte maritime ou frontalière jusqu'au dernier poste de contrôle).

Tableau IV.1 — Cartographie fonctionnelle des sept corridors

CORRIDOR	AXE ET MODES	PORTES MARITIMES / FRONTALIÈRES	BASSINS DESSERVIS	FONCTION DOMINANTE
Atlantique	Matadi - Kinshasa - Banana ; route, rail et fleuve	Port de Matadi, MGT, Ango-Ango et Banana	Kinshasa-Kongo Central ; Équateur-Ubangi (fluvial) et Grand Kasaï (route/rail)	Approvisionnement de Kinshasa et de l'Ouest, importations générales, exportations de bois et de produits agricoles
Copperbelt	Kasumbalesa - Sakania - Lubumbashi ; route et rail	Kasumbalesa, Sakania ; relais vers la Zambie et l'Afrique du Sud	Grand Katanga et Tanganyika-Sud-est	Exportation de cuivre et de cobalt, importation d'équipements, d'intrants et de carburants
Grands Lacs	Goma - Bukavu ; route et lac Kivu	Goma, Bukavu ; relais vers Mombasa et Dar es Salaam	Grands Lacs	Importation de produits manufacturés, exportations minières et produits agricoles
Tanganyika	Kalemie - Kigoma ; lac et rail	Kalemie ; relais vers Dar es Salaam	Tanganyika-sud-est	Exportations minières (dont le lithium) et desserte de l'Est
Atlantique sud (Lobito)	Dilolo - Kolwezi - Tenke - Lobito ; rail	Dilolo	Grand Katanga	Nouvel axe d'exportation de cuivre et de cobalt

CORRIDOR	AXE ET MODES	PORTES MARITIMES / FRONTALIÈRES	BASSINS DESSERVIS	FONCTION DOMINANTE
Fluvial central	Kinshasa - Kisangani ; fleuve Congo et biefs moyens	Ports publics de Kinshasa et de Kisangani	Kisangani-Cuvette centrale ; Équateur-Ubangi	Desserte intérieure, bois et produits vivriers
Centre / Kasaï	Ilebo - Lubumbashi (rail) et voie fluviale du Kasaï	Ports d'Ilebo et de Kinshasa	Grand Kasaï	Desserte intérieure, produits agricoles, ciment et bois

Source : Ministère de l'Économie nationale

La performance d'un corridor ne dépend pas uniquement de la qualité de ses infrastructures. Elle résulte également de la fluidité des procédures administratives et douanières, de la coordination entre les différents modes de transport, de la qualité des services logistiques, de la sécurité, de l'accès au financement et de la disponibilité d'une information fiable.

Ainsi, la section montrera qu'un corridor performant ne se mesure pas seulement au volume de marchandises transportées. Il se mesure également à sa capacité à réduire les coûts et les délais, à relier les bassins de production aux marchés, à sécuriser l'approvisionnement des populations et à stimuler la transformation locale. Idéalement, le Tableau de bord de chaque corridor devrait contenir les indicateurs présentés dans le Tableau IV.1 ci-dessous :

Tableau IV.2 — Tableau de bord de synthèse des corridors - vingt indicateurs phares

INDICATEUR PHARE	UNITÉ	PÉRIODICITÉ	STATUT
Valeur en douane totale des importations	USD / CDF	Mensuelle	Disponible
CR5 et HHI des bureaux douaniers	% et indice	Mensuelle	Disponible
Part des cinq premiers bureaux du Sud-Est	% du CIF	Mensuelle	Disponible
Part des cinq premiers chapitres tarifaires	% du CIF	Semestrielle	Disponible
Part du premier pays d'origine	% du CIF	Semestrielle	Disponible
Part des trois premiers pays de provenance	% du CIF	Semestrielle	Disponible
Tonnage par corridor	tonnes	Trimestrielle	À construire
Trafic conteneurisé	EVP	Trimestrielle	À documenter
Répartition modale des flux	% tonnes / valeur	Semestrielle	À construire
Part du transit dans les flux	%	Semestrielle	À documenter
Coût par tonne et par tonne-kilomètre, par corridor	USD	Trimestrielle	À construire

INDICATEUR PHARE	UNITÉ	PÉRIODICITÉ	STATUT
Coût des composantes de la chaîne logistique	USD / poste	Trimestrielle	À construire
Délai total de trajet	jours	Trimestrielle	À construire
Délai médian et P80 du transit	jours	Trimestrielle	À construire
Temps de passage aux frontières et postes de contrôle	heures	Trimestrielle	À construire
Fréquence et durée des interruptions	nombre / jours	Trimestrielle	À construire
Crédits bancaires aux opérateurs du corridor	encours	Semestrielle	À documenter
Investissements annoncés / engagés / décaissés	USD	Semestrielle	À construire
Linéaire entretenu et taux de disponibilité	%	Annuelle	Partiel
Taux de pénétration interprovinciale	%	Semestrielle	À construire

Source : Ministère de l'Économie nationale

CR5 : Ratio de concentration (part des cinq premiers éléments dans un total) ; HHI : Indice de Herfindahl-Hirschman.

Dans l'état actuel de nos statistiques, six indicateurs seulement sur les vingt sont immédiatement disponibles, un est partiellement documenté, trois restent à documenter et dix restent à construire. Plusieurs services devront être sollicités pour ce faire, tel qu'indiqué dans le Tableau IV.3.

Tableau IV.3 — Dispositif de collecte : institutions, données attendues et obstacles

INSTITUTION	DONNÉES ATTENDUES	PÉRIODICITÉ	OBSTACLE PRINCIPAL À LEVER
DGDA	Déclarations transactionnelles, régimes, valeurs, poids, origines, montants liquidés et payés	Mensuelle	Documentation des variables de recettes ; accès aux poids et aux régimes
OCC	Contrôles à l'import et à l'export, volumes vérifiés	Trimestrielle	Hétérogénéité des formats
Ports et terminaux (Matadi, Banana, Ango-Ango, Kinlau)	Tonnages, EVP, temps de séjour, manutention	Mensuelle	Absence de publication consolidée
SNCC, ONATRA, opérateurs fluviaux	Trafic ferroviaire et fluvial, ruptures de charge, disponibilité	Trimestrielle	Rareté des séries continues
BCC	Crédits par secteur, taux, maturités	Mensuelle	Ventilation sectorielle insuffisante

INSTITUTION	DONNÉES ATTENDUES	PÉRIODICITÉ	OBSTACLE PRINCIPAL À LEVER
Ministère du Plan et maîtres d'ouvrage	Investissements annoncés, engagés, décaissés, avancement	Semestrielle	Suivi au projet, non consolidé
ARSP	Achats locaux, sous-traitance, contenu local	Semestrielle	Couverture limitée aux grandes entreprises
INS	Prix, échanges extérieurs, comptes	Mensuelle à annuelle	Délais de publication
Associations de transporteurs et fédérations d'entreprises	Coûts effectifs, délais, informalité, incidents	Trimestrielle	Absence de mandat d'enquête
Observatoires régionaux et organisations d'intégration	Méthodes, comparaisons, données de corridor	Semestrielle	Périmètres non congruents avec les corridors congolais

Source : Ministère de l'Économie nationale

En attendant d'atteindre ce niveau de complétude sur le plan statistique, l'édition inaugurale se limite à analyser la concentration des importations et des exportations à partir des données de l'OCC et de la DGDA pour le premier semestre 2026.

4.1 Concentration des importations

Méthode : deux niveaux de calcul, quatre indicateurs

Le fichier transactionnel des importations enregistrées à la DGDA (Tableau IV.4) du 1er janvier au 30 juin 2026 (699 908 lignes d'articles correspondant à 323 627 déclarations) a permis de calculer la concentration à deux niveaux : au niveau de la déclaration pour le CIF général ; et au niveau de l'article, pour les produits, positions tarifaires et origines. Pour chaque dimension, quatre indicateurs sont proposés :

CR1 : part de la première unité ;

CR5 et CR10 : poids des cinq et dix premières unités ;

HHI : concentration globale ;

Nombre effectif : 10 000 / HHI, soit le nombre d'unités de taille équivalente.

Tableau IV.4 — Concentration des importations selon huit entrées, pondérée par la valeur en douane

DIMENSION, PONDÉRÉE PAR LE CIF	CR1	CR5	CR10	HHI	NOMBRE EFFECTIF
Bureau douanier	22,3 %	57,7 %	75,6 %	920	10,9
Importateur	12,5 %	30,3 %	40,7 %	289	34,6
Produit SH2	33,0 %	80,1 %	89,4 %	1 816	5,5
Produit SH4	29,4 %	54,6 %	65,6 %	1 073	9,3
Produit SH8	20,7 %	46,3 %	58,1 %	634	15,8
Pays d'origine	40,0 %	69,5 %	79,0 %	2 001	5,0
Pays de dernière provenance	31,0 %	75,9 %	87,5 %	1 673	6,0
Couple bureau-chapitre SH2	11,6 %	40,3 %	54,1 %	418	23,9

Source : Ministère de l'Économie nationale

SH = Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises dans la nomenclature de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD). Le chiffre qui suit indique à quelle profondeur de la nomenclature on se place (2 : Chapitre ; 4 : Position ; 6 : Sous-position ; 8 : Ligne tarifaire nationale).

Les résultats du tableau IV.5 montrent que les cinq premiers bureaux qui relèvent tous du système économique du Katanga concentrent 57,7 % de la valeur en douane du semestre. Cela signifie que près de six dollars d'importation sur dix entrent donc en RDC par le Copperbelt qui est un corridor sur lequel la RDC n'est ni souveraine ni seule décisionnaire sur les coûts, les délais et les règles. Les dix premiers bureaux douaniers en représentent 75,6 % (Tableau IV.5).

Tableau IV.5 — Les dix premiers bureaux douaniers et leur rattachement de corridor

RANG	BUREAU DOUANIER	PART DU CIF	RATTACHEMENT CORRIDOR
1	Kasumbalesa	22,3 %	Copperbelt
2	Lubumbashi / SEP-Congo	11,6 %	Copperbelt
3	Amicongo / Lubumbashi	9,0 %	Copperbelt
4	Sakania	8,0 %	Copperbelt
5	Kolwezi	6,7 %	Copperbelt
	Cinq premiers bureaux	57,7 %	Concentration Sud-Est
6-10	Tenke Fungurume, Ango-Ango, Kinlau Port pétrolier, Matadi Gateway Terminal, Kinshasa / Aéroport	17,9 %	Copperbelt et Atlantique
	Dix premiers bureaux	75,6 %	

Source : Ministère de l'Économie nationale

Ce que les importations transportent

Les importations congolaises s'organisent donc autour de trois blocs : les produits énergétiques, les équipements électriques et mécaniques, et les intrants et équipements liés à l'activité minière. Le gasoil représente à lui seul plus d'un cinquième de la valeur en douane : la dépendance aux hydrocarbures demeure le premier facteur de concentration, et donc la première vulnérabilité du corridor.

Tableau IV.6 — Les cinq premiers chapitres tarifaires à l'importation

RANG	CHAPITRE SH2	PRINCIPALE CATÉGORIE	PART DU CIF
1	27	Combustibles et huiles minérales	33,0 %
2	85	Machines et matériels électriques	18,7 %
3	84	Machines et appareils mécaniques	16,5 %
4	25	Sel, soufre, terres, pierres et matières minérales	7,8 %
5	87	Véhicules automobiles	4,1 %
	Cinq premiers chapitres		80,1 %

Source : Ministère de l'Économie nationale

Tableau IV.7 — Les cinq premières positions tarifaires à l'importation

RANG	CODE SH8	PRODUIT DOMINANT	PART DU CIF
1	27101940	Gasoil sans biodiesel	20,7 %
2	25030020	Autres soufres	6,7 %
3	85076000	Accumulateurs lithium-ion	6,6 %
4	27101220	Essence sans biodiesel	6,2 %
5	84742000	Machines à concasser, broyer ou pulvériser	6,0 %
	Cinq premières positions		46,3 %

Source : Ministère de l'Économie nationale

Origine et provenance

La Chine et les Émirats arabes unis représentent à eux deux environ 58 % de la valeur en douane : la RDC est donc exposée aux conditions industrielles chinoises, aux plateformes de réexportation du Golfe, au coût du transport maritime et aux perturbations des chaînes logistiques internationales. Mais la Zambie, l'Afrique du Sud et la Tanzanie représentent ensemble 65,8 % de la dernière provenance : c'est la preuve que des marchandises nées en Asie entrent physiquement en RDC par les corridors du Copperbelt et des Grands Lacs. Voir tableau IV.8.

Tableau IV.8 — Origine et dernière provenance des importations

RANG	PAYS D'ORIGINE	PART DU CIF	PAYS DE DERNIÈRE PROVENANCE	PART DU CIF
1	Chine	40,0 %	Zambie	31,0 %
2	Émirats arabes unis	18,0 %	Afrique du Sud	19,8 %
3	Inde	4,1 %	Tanzanie	15,0 %
4	États-Unis d'Amérique	4,0 %	Non renseigné	6,6 %
5	Afrique du Sud	3,4 %	Togo	3,5 %
	Cinq premiers	69,5 %	Trois premiers	65,8 %

Source : Ministère de l'Économie nationale

4.2 Spécialisation des plateformes

La matrice des couples bureau-chapitre (SH2) révèle une spécialisation fonctionnelle nette : le premier couple représente 11,6 % de la valeur, les cinq premiers 40,3 % et les dix premiers 54,1 %. Les bureaux pétroliers et SEP assurent l'approvisionnement énergétique ; Kasumbalesa concentre les machines, les équipements électriques et les intrants miniers ; Kinshasa / Aéroport joue un rôle particulier pour les médicaments ; Matadi et Ango-Ango portent une partie des flux maritimes et pétroliers.

4.3 Concentration des exportations

Sur 42,99 milliards de dollars de valeur FOB déclarée au premier semestre 2026, 99,85 % sont des minerais, 69 % sont du seul cuivre cathodique, et 94,3 % de cette valeur franchit la frontière par trois postes de sortie situés dans le Grand Katanga. Le tableau de bord des exportations congolaises est donc, en 2026, un tableau de bord du cuivre katangais passant par la Zambie. Plus de détails (tableau IV.9).

Chiffres clés du semestre

Tableau IV.9 — Chiffres clés des exportations, premier semestre 2026

INDICATEUR	VALEUR	LECTURE
Valeur FOB déclarée, tous produits	42 985 333 7 37 USD	Base de toute la section
Nombre de CVEES émis	71 292	70 445 en minerais, 606 en bois
Part des minerais dans la valeur	99,85 %	Le reste pèse 0,15 %
Part du cuivre cathodique	68,94 %	29,64 milliards USD pour 1,534 millions de tonnes
Part de l'hydroxyde de cobalt	13,05 %	5,60 Md USD
Part de l'or	3,17 %	11,8 tonnes pour 1,36 milliard USD
Part des trois premiers postes de sortie	94,3 %	Kasumbalesa Whisky, Kasumbalesa, Sakania
Part de la Chine dans les minerais	51,95 %	22,30 milliards USD
Indice de concentration (HHI) des produits miniers	5 028	Très fortement concentré
Indice de concentration (HHI) des postes de sortie	4 155	Quasi mono-corridor

Source : Ministère de l'Économie nationale

CVEES : Certificat de Vérification à l'Exportation et à l'Embarquement délivré par l'OCC.

Par produit

Le semestre compte 19 produits miniers, 51 produits ligneux, 7 produits agricoles et 24 produits industriels. Leur poids respectif est sans commune mesure, et la répartition interne de chaque catégorie est elle-même très inégale (Tableau IV.10).

Tableau IV.10 — Concentration des exportations par catégorie de produits

CATÉGORIE	VALEUR FOB (USD)	PART DU TOTAL	PRODUITS	CR3	CR5	HHI
Minier	42 919 960 712	99,85 %	19	90,2 %	95,9 %	5 028
Bois	38 068 558	0,089 %	51	44,3 %	58,9 %	926
Industriel	16 323 063	0,038 %	24	49,3 %	69,8 %	1 134
Agricole	10 971 548	0,026 %	7	72,3 %	94,9 %	2 102
Alimentaire	9 857	0,000 %	2	n.s.		

Source : Ministère de l'Économie nationale

La hiérarchie des produits place le cuivre cathodique à 68,94 % du total exporté, devant l'hydroxyde de cobalt (13,05 %), le cuivre autrement présenté (8,15 %), l'or (3,17 %) et le cuivre blister (2,51 %) : cinq produits concentrent 95,9 % de la valeur minière, et trois en concentrent 90,2 %.

Dans le bois, l'essence domine (Afromosia 19,8 %, Tali 14,3 %, Sapelli 10,2 %, Wengé 8,2 %), mais la dispersion entre 51 produits ligneux reste réelle, et le HHI de 926 traduit un marché concurrentiel entre essences. Cette différence signifie que la filière bois ne présente pas le même risque de mono-produit que la filière minière - c'est son débouché, non son produit, qui est concentré.

Dans l'agriculture, le caoutchouc (30,2 %) devance le pellet de son de blé (22,9 %), le cacao (19,1 %), le café robusta (15,1 %) et l'huile de palme (7,5 %). En volume, l'inversion est plus nette encore : le pellet de son de blé représente 34 363 tonnes, soit 82,8 % du tonnage agricole exporté. Or ce pellet est un sous-produit de la mouture de blé importé, produit notamment par la Minoterie de Matadi. Autrement dit, la rubrique « agricole » des statistiques d'exportation est dominée en tonnage par la transformation d'une matière première importée, et non par la production agricole nationale.

Par destination

L'orientation de la valeur est plus concentrée que ne le suggère le nombre de partenaires. Vingt-quatre pays reçoivent du minerai congolais, mais les trois premiers en prennent 69,4 % et les cinq premiers 81,3 %. Le bois est plus concentré encore - la Chine et le Vietnam à eux deux prennent 86 % de la valeur -, tandis que l'agricole reste le seul segment réellement diversifié, avec 17 destinations dont la première, la Malaisie, ne pèse que 31 % (tableau IV.11).

Tableau IV.11 — Destinations des exportations par catégorie de produits

RANG	MINERAIS (24 PAYS)	PART	BOIS (28 PAYS)	PART	AGRICOLE (17 PAYS)	PART
1	Chine	51,95 %	Chine	56,60 %	Malaisie	31,15 %
2	Afrique du Sud	10,54 %	Vietnam	29,35 %	Pays-Bas	8,79 %
3	Mozambique	6,86 %	Belgique	3,85 %	Portugal	8,25 %
4	Singapour	6,29 %	Espagne	1,47 %	Nigeria	7,46 %
5	Hong Kong	5,62 %	Taiwan	1,10 %	Italie	7,39 %
6	Tanzanie	4,90 %	Pakistan	1,07 %	Maroc	5,95 %
Total CR3		69,4 %		89,8 %		48,2 %
Total HHI		2 991		4 088		1 385

Source : Ministère de l'Économie nationale

Il est important de souligner que plusieurs des destinations minières de premier rang ne sont pas des lieux de consommation finale mais des places de transit, de comptoir ou de raffinage intermédiaire. L'Afrique du Sud, le Mozambique, la Tanzanie, les Seychelles, Maurice et la Namibie captent ensemble près de 29,6 % de la valeur minière : ce sont les ports et les places d'affaires par lesquels le métal rejoint le marché asiatique. Déclarée comme destination, cette valeur l'est effectivement au sens douanier ; elle l'est beaucoup moins comme débouché économique.

Par poste de sortie

Vingt-et-un postes de sortie sont actifs au premier semestre 2026 ; les cinq premiers portent 99,4 % de la valeur, les trois premiers 94,3 %, et le premier à lui seul plus de la moitié (cfr Tableau IV.12).

Tableau IV.12 — Les postes de sortie des exportations congolaises, premier semestre 2026

POSTE DE SORTIE	VALEUR FOB (USD)	PART
Kasumbalesa Wisky	22 134 067 765	51,51 %
Kasumbalesa	16 460 140 000	38,31 %
Sakania	1 927 345 000	4,49 %
Doko	1 348 225 000	3,14 %
Dilolo	831 762 500	1,94 %
Mokambo	130 823 000	0,30 %
Kilwa	38 150 790	0,09 %
Matadi Port	35 037 500	0,082 %

Source : Ministère de l'Économie nationale

Le bois sort à 74 % par Matadi et à 22 % par Banana, les produits agricoles à 70 % par Matadi et 13 % par Boma. Autrement dit, les deux filières non minières empruntent le corridor atlantique, tandis que le minerai ne l'emprunte pratiquement pas. Le cuivre et le cobalt congolais quittent le territoire par la Zambie, non par la façade atlantique nationale. Kasumbalesa, Kasumbalesa Wisky, Sakania, Mokambo, Kilwa et Dilolo totalisent 41,52 milliards de dollars, soit 96,6 % de la valeur exportée, sur des itinéraires qui rejoignent les ports de Beira, Dar es Salaam, Walvis Bay et Durban.

Conclusion et priorités opérationnelles

L'analyse met en évidence une double concentration : les importations dépendent fortement des plateformes du Sud-Est et de quelques catégories de produits, tandis que les exportations reposent presque entièrement sur les minerais et sur un nombre limité de postes de sortie. Cette configuration accroît l'exposition de l'économie congolaise aux ruptures logistiques, aux décisions prises hors du territoire national et aux variations de la demande mondiale.

Trois priorités se dégagent : instituer un dispositif permanent de collecte et de rapprochement des données de corridor ; diversifier les itinéraires, notamment par le développement effectif des axes Atlantique et Lobito ; et mesurer systématiquement la valeur créée dans les territoires traversés, en particulier l'emploi, les achats locaux, la transformation et les recettes publiques.

CHAPITRE V

Agriculture, systèmes alimentaires et agro-industrialisation

QUESTION CENTRALE

La production agricole progresse-t-elle, atteint-elle régulièrement les marchés et donne-t-elle lieu à une transformation locale croissante ?

CHIFFRES CLÉS DU SEMESTRE

54,8 MT PRODUCTION DE MANIOC PROJETÉE EN 2026, EN PROGRESSION D'ENVIRON 2 %	**8,15 T/HA RENDEMENT MOYEN DU MANIOC**
2,8 kg/ha Consommation d'engrais minéraux, contre 77,3 kg/ha en Zambie	12 % Part des superficies cultivées couvertes par des semences améliorées
26,5 M Personnes en insécurité alimentaire aiguë (IPC 3+), soit 23 % de la population analysée	3,6 M Personnes en situation d'urgence alimentaire (IPC 4)

5.1 Vue d'ensemble du secteur

Bien qu'éclipsée par la prédominance du secteur minier, l'agriculture demeure un secteur stratégique de l'économie de la RDC. Elle constitue l'une des principales sources de revenus et d'emplois pour une large part de la population et joue un rôle déterminant dans l'approvisionnement alimentaire national. Toutefois, malgré l'importance du potentiel agroécologique du pays, le secteur reste confronté à des contraintes structurelles qui limitent sa contribution à la croissance économique, à la sécurité alimentaire et à la transformation industrielle.

Ce rapport s'aligne sur l'approche des systèmes agroalimentaires développée par la FAO, qui intègre l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur, depuis l'accès aux intrants jusqu'à la consommation finale, en passant par la production, la collecte, le transport, le stockage, la transformation et la commercialisation. Cette approche permet de mieux appréhender les facteurs qui déterminent la disponibilité effective des produits alimentaires, la formation des prix, les revenus des producteurs et, plus largement, la création de valeur au sein de l'économie nationale.

Au cours du premier semestre 2026, les performances du secteur ont été marquées par des évolutions contrastées. Certaines filières ont enregistré une progression de leur production, soutenue notamment par l'extension des superficies cultivées et la résilience des producteurs. Parallèlement, les conflits armés dans l'Est du pays, les déplacements de populations, la faible utilisation des intrants modernes, les contraintes logistiques et la dépendance persistante à l'égard des importations ont continué de peser sur la production et le fonctionnement des marchés agricoles.

La campagne agricole 2025-2026 confirme la place prépondérante du manioc dans le système alimentaire congolais. La production nationale est projetée à 54,8 millions de tonnes en 2026, soit une progression d'environ 2 % par rapport à l'année précédente. En raison de sa large diffusion géographique et de son importance dans les régimes alimentaires, le manioc demeure la principale culture vivrière de la RDC. Il constitue, à ce titre, un élément déterminant de la sécurité alimentaire des ménages, en particulier dans les zones rurales.

Les autres filières stratégiques présentent également des volumes de production significatifs. La production de maïs est estimée à 2,25 millions de tonnes pour une superficie cultivée d'environ 1,6 million d'hectares. Celle du riz paddy atteint près de 1,2 million de tonnes sur une superficie estimée à 1,7 million d'hectares. Quant à l'huile de palme, sa production s'établit à environ

300 000 tonnes pour une superficie évaluée à 285 000 hectares. Rapportées aux superficies, ces productions donnent des rendements faibles. Le tableau V.1 ci-dessous récapitule, pour ces quatre filières, les superficies, les volumes et les rendements, en confrontant les rendements publiés à ceux recalculés à partir des superficies et des productions.

La faiblesse des rendements met ainsi en évidence l'existence d'importantes marges de progression de la productivité agricole. Les expériences observées notamment au Nigeria, au Ghana et en Tanzanie montrent qu'une diffusion accrue des semences améliorées, un meilleur accès aux fertilisants et le renforcement des dispositifs d'encadrement technique peuvent contribuer à accroître sensiblement les rendements sans nécessiter une expansion proportionnelle des superficies cultivées.

Tableau V.1 — Production et rendements des principales filières agricoles, premier semestre 2026

FILIÈRE	SUPERFICIE	PRODUCTION	RENDEMENT PUBLIÉ	RENDEMENT CALCULÉ
Manioc	5 604 580 ha	54,82 Mt (projection 2026)	8,15 t/ha	9,78 t/ha
Maïs	1,6 M ha	2,25 Mt	1,41 t/ha	
Riz paddy	1,7 M ha	1,2 Mt	1,40 t/ha	0,71 t/ha
Huile de palme	285 000 ha	300 000 t	1,05 t/ha	

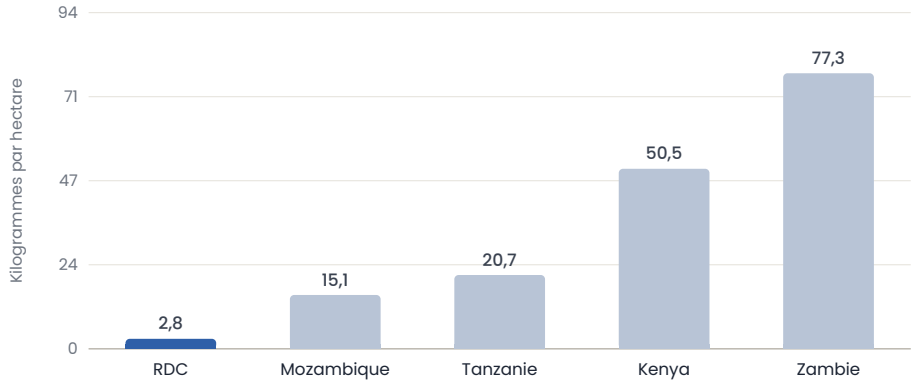
Sources : FAOSTAT (2021) ; USDA/FAS (2026) ; AKADEMIYA2063, projection 2026.

La faible utilisation des facteurs modernes de production demeure l'une des principales contraintes structurelles de l'agriculture congolaise. Selon les données disponibles, la consommation moyenne d'engrais minéraux ne dépasse pas 2,8 kilogrammes par hectare de terres arables, ce qui place la RDC parmi les pays affichant les niveaux d'utilisation les plus faibles d'Afrique subsaharienne.

À titre comparatif, la consommation d'engrais atteint 77,3 kg/ha en Zambie, 50,5 kg/ha au Kenya, 20,7 kg/ha en Tanzanie et 15,1 kg/ha au Mozambique. L'écart observé souligne l'ampleur du déficit d'intensification auquel demeure confrontée l'agriculture congolaise. La graphique V.1 illustre cet écart.

Graphique V.1 — La RDC consomme près de vingt-huit fois moins d'engrais que la Zambie

Consommation d'engrais minéraux par hectare de terre arable, 2023.



Source : à préciser.

À cette faible utilisation des fertilisants s'ajoute un recours encore limité aux semences améliorées, lesquelles ne couvriraient qu'environ 12 % des superficies cultivées. Cette situation contribue directement à la faiblesse des rendements et limite les gains de productivité susceptibles de soutenir durablement la croissance du secteur.

Plusieurs facteurs concourent à cette situation. Il s'agit notamment du coût élevé des intrants, de l'insuffisance des réseaux de distribution, de l'accès limité au crédit agricole, du faible niveau de mécanisation ainsi que de l'insuffisance des services de vulgarisation et d'encadrement technique. La combinaison de ces contraintes freine l'adoption des technologies agricoles modernes et ralentit la transformation structurelle du secteur.

5.2 Tableau de bord semestriel agricole et alimentaire

Le tableau de bord semestriel est censé répondre à la question principale de la section : « **la production agricole progresse-t-elle, atteint-elle régulièrement les principaux marchés de consommation et donne-t-elle lieu à une transformation locale croissante ?** » Il s'agit d'un exercice difficile, d'abord parce que les saisons agricoles ne peuvent pas être découpées en semestres ; ensuite parce que cela suppose que le système statistique est suffisamment outillé pour fournir les détails nécessaires à un suivi de la chaîne de la production et de création de valeur.

Le tableau V.2 est le format-type prévu pour renseigner successivement : les superficies emblavées et récoltées ; les rendements et volumes de production ; l'état de la campagne agricole ; la disponibilité des semences, engrais et autres intrants ; les volumes commercialisés ; les importations et exportations alimentaires ; les crédits accordés à l'agriculture et à l'agro-industrie. Les données structurelles étant souvent annuelles, elles devront être distinguées des indicateurs pouvant réellement être actualisés chaque semestre.

Tableau V.2 — Tableau de bord semestriel agricole et alimentaire, S1 2026

INDICATEUR	VALEUR S1 2026	SOURCE	STATUT
Campagne 2026-2027 : filières et superficies emblavées	4 filières ; ≈15 000 ha	PADCV-PTA	Déclaré
Production nationale par filière (manioc, maïs, riz, palme)	Non mesurée au semestre	Aucun producteur	Non mesuré
Superficies récoltées, et écart aux superficies emblavées	Non mesurées	Aucun producteur	Non mesuré
Huile de palme : production, consommation, déficit	300 000 t / >500 000 t / 200 000 t	Études de filière	Déclaré
IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS AGRICOLES			
Exportations agricoles : café, cacao, palme, hévéa	(à compléter) t ;	DGDA / Comtrade	Partiel
Importations alimentaires déclarées, SH 01 à 24	2 040,1 milliards CDF	OCC	Mesuré
Céréales	396,4 milliards CDF (19,4 %)	OCC	Calculé
Viande et abats	321,4 milliards CDF (15,8 %)	OCC	Mesuré
Préparations céréalières	215,8 milliards CDF (10,6 %)	OCC	Mesuré
Poissons et crustacés	181,3 milliards CDF (8,9 %)	OCC	Non mesur
. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE			
Population en IPC 3 ou supérieur	26,5 M (23 %)	IPC	Mesuré
Population en IPC 4, situation d'urgence	3,6 M	IPC	Mesuré
Nouveaux déplacés	1,71 M	OCHA / FEWS NET	Mesuré
Concentration provinciale de l'insécurité alimentaire	9,9 M dans quatre provinces	IPC	Mesuré
E. TRANSFORMATION			
Production industrielle d'huile de palme et sa part du total	81 000 t (27 %)	PHC	Déclaré
Capacité installée et taux d'utilisation, agro-industrie alimentaire	Non recensés	Aucun producteur	Non mesuré
Taux d'intégration domestique, matière première locale	Non mesuré	Aucun producteur	Non mesuré
F. FINANCEMENT ET FACTEURS DE PRODUCTION			
Crédit bancaire à l'agriculture, ventilation par branche	Non publié	BCC	Non mesuré

La campagne 2026-2027 porte sur quatre filières - manioc, maïs, riz et soja - et couvre environ 15 000 hectares dans le cadre du programme d'appui au développement des cultures vivrières. Rapportée aux millions d'hectares cultivés dans le pays, cette superficie indique que le dispositif ne peut, à lui seul, constituer un instrument de politique agricole nationale. Il doit plutôt être présenté comme un programme pilote, dont l'intérêt dépendra de sa capacité à démontrer des résultats reproductibles et à préparer un changement d'échelle.

La campagne agricole 2026 demeure fortement affectée par les conséquences de l'insécurité persistante dans l'Est de la RDC. Entre janvier et juin 2026, 1,71 million de personnes ont été nouvellement déplacées, les affrontements se concentrant dans les territoires de Fizi, Mwenga, Masisi et Walikale, et les attaques se poursuivant à Mambasa en Ituri et dans le Haut-Uélé. Les déplacements se sont produits pendant la période de plantation, forçant les ménages à abandonner leurs activités productives. Parallèlement, l'épidémie d'Ebola, apparue dans sept provinces, a provoqué des fermetures de frontières qui ont réduit les revenus du commerce transfrontalier et détourné les flux vers des canaux informels plus coûteux.

Autrement dit, dans l'Est, deux causes d'exclusion se superposent et se renforcent : l'insécurité qui empêche la production et le passage, et la fermeture sanitaire qui renchérit le contournement. Un même volume peut être produit et ne pas circuler pour l'une ou l'autre raison, et la distinction n'est pas académique : elle détermine si la réponse est sécuritaire, sanitaire ou logistique.

Le tableau V.3 présente la structure des importations alimentaires déclarées au premier semestre 2026 : les dix premiers chapitres du Système harmonisé, classés par valeur CIF, représentent à eux seuls près de 91 % du total des chapitres 01 à 24.

Tableau V.3 — La structure des importations alimentaires

CHAPITRE SH	CATÉGORIE DE PRODUITS	VALEUR CIF (MILLIARDS CDF)	PART DU TOTAL
10	Céréales	396,4	19,43 %
02	Viandes et abats comestibles	321,4	15,76 %
19	Préparations à base de céréales, farines, lait et pâtisseries	215,8	10,58 %
03	Poissons et produits aquatiques	181,3	8,89 %
11	Produits de la minoterie et malt	179,8	8,82 %
17	Sucres et sucreries	163,5	8,01 %
21	Préparations alimentaires diverses	133,9	6,56 %
22	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	95,5	4,68 %
24	Tabacs et succédanés fabriqués	91,6	4,49 %
04	Lait et produits laitiers, œufs et miel	74,7	3,66 %

Source : calculs effectués à partir du fichier Excel transmis. Les parts sont calculées sur la somme des valeurs CIF des chapitres 01 à 24.

L'analyse des importations enregistrées au cours du premier semestre 2026, sur la base des positions tarifaires des chapitres 01 à 24 du Système harmonisé, met en évidence le poids

important des produits agricoles et alimentaires dans les approvisionnements extérieurs de la RDC.

La structure des importations fait ressortir une concentration notable autour de plusieurs catégories essentielles. Les céréales occupent le premier rang, avec une valeur CIF d'environ 396,4 milliards de CDF, soit 19,4 % du total étudié. Elles sont suivies des viandes et abats comestibles, dont la valeur atteint 321,4 milliards de CDF, représentant 15,8 %. Les préparations alimentaires à base de céréales, de farines, de lait et les produits de pâtisserie représentent, quant à elles, 215,8 milliards de CDF, soit 10,6 %.

Les importations de poissons et autres produits aquatiques, ainsi que celles des produits de la minoterie et du malt, constituent également des postes importants, avec respectivement 181,3 milliards et 179,8 milliards de CDF. À eux cinq, les principaux chapitres précités concentrent près des deux tiers de la valeur CIF recensée.

Cette configuration souligne l'importance stratégique des approvisionnements extérieurs dans la satisfaction de la demande intérieure en produits alimentaires de consommation courante. Elle pose notamment la question de la capacité de l'économie congolaise à accroître son offre locale de céréales, à développer les filières avicole et d'élevage, à moderniser la pêche, à renforcer les capacités de transformation agroalimentaire et à améliorer les infrastructures de stockage et de distribution.

La prédominance des céréales et des produits transformés appelle une attention particulière. Le renforcement de la production nationale ne saurait se limiter à l'augmentation des superficies cultivées : il doit également porter sur les rendements agricoles, la disponibilité des intrants, la mécanisation adaptée, l'accès au financement, la conservation des récoltes, la transformation industrielle et la connexion des bassins de production aux principaux centres de consommation.

Par ailleurs, le poids des importations de viandes et de poissons invite à examiner les contraintes structurelles pesant sur les filières nationales d'élevage, de pêche et d'aquaculture. Le développement de ces activités pourrait contribuer simultanément à réduire certaines importations, à créer des emplois, à améliorer les revenus ruraux et à renforcer la sécurité nutritionnelle.

Sur le plan macroéconomique, une forte dépendance à l'égard des approvisionnements alimentaires extérieurs expose le marché intérieur aux fluctuations des prix internationaux, aux coûts du fret, aux perturbations logistiques et aux variations du taux de change. Ces facteurs peuvent se transmettre aux prix à la consommation et peser sur le pouvoir d'achat des ménages, en particulier ceux qui consacrent une part importante de leurs revenus à l'alimentation.

En conséquence, la politique économique devrait articuler trois priorités complémentaires : sécuriser les approvisionnements à court terme, améliorer la fluidité des circuits de distribution et accélérer la substitution compétitive des importations par une production nationale régulière, de qualité et accessible. Cette stratégie gagnerait à s'appuyer sur des contrats de production et d'achat, des infrastructures logistiques adaptées, des mécanismes de financement des chaînes de valeur et un suivi périodique des prix et des volumes importés.

5.3 Bassins de production et flux alimentaires

Sur les sept bassins économiques déjà identifiés se superposent huit pôles agroéconomiques, définis par leurs zones de production, leurs marchés de collecte, leurs axes d'évacuation, leurs marchés de destination et leurs spéculations dominantes. Le tableau V.4 décrit chacun de ces pôles.



Cacaoyer dans l'ancienne province du Bandundu, terre à vocation agricole, mars 2026.
Photo : Primature.

Tableau V.4 — Les huit pôles agroéconomiques

PÔLE	ZONES DE PRODUCTION	MARCHÉS DE COLLECTE	AXES D'ÉVACUATION	DESTINATIONS	SPÉCULATIONS DOMINANTES
Grand Ouest	Kwilu, Kwango, Maï-Ndombe, Kongo Central	Kikwit, Bandundu, Bulungu, Gungu, Kenge, Inongo, Mbanza-Ngungu	RN1 ; fleuve Congo ; rivière Kasaï ; axe Matadi-Kinshasa	Kinshasa, Matadi, Kikwit	Manioc, maïs, arachide, huile de palme, banane plantain, maraîchers, sésame
Grand Kasaï	Kasaï, Kasaï Central, Kasaï Oriental, Lomami, Sankuru	Tshikapa, Luebo, Mweka, Kananga, Luiza, Ngandajika, Kabinda, Lusambo	Réseau SNCC ; rivière Kasaï ; routes de desserte	Mbuji-Mayi, Kananga, Tshikapa	Maïs, manioc, arachide, haricot, sésame, riz, soja
Grand Katanga	Haut-Katanga, Lualaba, Haut-Lomami, Tanganyika	Lubumbashi, Kolwezi, Kasumbalesa, Kipushi, Kamina, Kalemie	RN39 ; corridor Kasumbalesa ; lac Tanganyika ; SNCC	Lubumbashi, Kolwezi, Kalemie	Maïs, manioc, soja, haricot, arachide, riz, maraîchers
Grand Kivu	Nord-Kivu, Sud-Kivu	Goma, Butembo, Bukavu, Uvira, Fizi, Beni, Lubero	RN2 ; lac Kivu ; lac Tanganyika ; axe vers Kasindi et RN4	Goma, Bukavu, Butembo, Beni	Banane plantain, haricot, maïs, pomme de terre, manioc, thé, café arabica, maraîchers, fruits
Tshopo - Ituri - Uele	Tshopo, Ituri, Haut-Uele, Bas-Uele	Kisangani, Basalia, Isangi, Bumba, Mahagi, Aru, Isiro	RN4 ; fleuve Congo ; RN27 ; axes Bumba-Mahagi	Kisangani, Bumba, Isiro, Kinshasa	Riz, manioc, maïs, banane plantain, cacao, café, huile de palme, maraîchers
Équateur - Mongala - Tshuapa	Équateur, Mongala, Tshuapa	Mbandaka, Boende, Basankusu, Lisala, Bumba, Bikoro	RN7 ; RN8 ; fleuve Congo ; rivières Tshuapa, Ruki, Mongala	Mbandaka, Bumba, Lisala, Kinshasa	Manioc, riz, maïs, banane plantain, huile de palme, cacao, maraîchers
Grand Ubangi	Nord-Ubangi, Sud-Ubangi	Gemena, Libenge, Budjala, Gbadolite, Yakoma, Zongo	RN6 ; RN24 ; rivière Ubangi	Gemena, Gbadolite, Zongo, Kinshasa	Manioc, maïs, arachide, sésame, café robusta, huile de palme, riz, soja
Maniema		Kindu, Kalima, Kailo, Kasongo, Kabambare	SNCC ; axe Kindu-Kalemie ; Lualaba	Kindu, Bukavu, Kisangani	Riz, manioc, maïs, banane plantain, cacao, café robusta, huile de palme

Sources : *Banque mondiale, 2023 ; Projet TRANSFORME, 2025 ; Ministère de l'Économie nationale, 2026*

Les bassins qui disposent d'un excédent commercialisable documenté sont au nombre de cinq : le Kwilu, le Sud-Ubangi, la Mongala, l'Équateur et la Tshopo, qui se répartissent sur quatre des huit pôles - Grand Ouest, Grand Ubangi, Équateur-Mongala-Tshuapa et Tshopo-Ituri-Uele. Les quatre grands marchés structurellement déficitaires sont Kinshasa, Lubumbashi, Kananga et Mbuji-Mayi. La confrontation des deux listes donne le paradoxe central du bloc : le pays dispose de bassins excédentaires et de marchés déficitaires, et une partie des volumes produits dans les premiers n'atteint pas les seconds.

Les monographies de bassins permettent d'identifier environ quarante marchés de collecte, répartis sur les huit pôles. Un marché de collecte n'est pas un marché urbain : c'est le point où le produit quitte la ferme, où le prix dit « **bord-champ** » se forme, et où le premier intermédiaire intervient. C'est la couche décisive pour les revenus des producteurs, et c'est celle dont malheureusement on sait le moins de choses dans l'état actuel de nos statistiques.

Deux constats s'imposent. Premièrement, ces marchés ne sont connus que par leur nom et par leur localisation, pas par les volumes qu'ils réalisent. Deuxièmement, le **prix au producteur** qui est pourtant la variable qui détermine directement le revenu paysan n'est suivi nulle part en RDC.

5.4 Le coût invisible : barrières, péages et contrôles

Les barrières de toutes sortes, les péages dont les coûts ne sont pas toujours adéquatement fixés et les contrôles intempestifs sont des obstacles majeurs à l'accessibilité. Sur l'axe Kinshasa-Mbuji-Mayi, les opérateurs économiques recensent plus de deux cents barrières. Sur l'axe Kalemie-Manono, un camion de type C3E a dû acquitter 343 dollars au point kilométrique 79 et 160 dollars au point kilométrique 420, soit 503 dollars aux deux seuls postes, hors surcharge pour excès de charge.

Ces deux chiffres permettent de calculer ce que le coût de passage représente dans le coût du transport, et le résultat est sans ambiguïté. Le tableau V.5 présente ce calcul selon quatre hypothèses de charge utile.

Tableau V.5 — Part du péage dans le coût de transport, axe Kalemie-Manono

TERME DU CALCUL	HYPOTHÈSE 1	HYPOTHÈSE 2	HYPOTHÈSE 3	HYPOTHÈSE 4
Charge utile du camion	10 tonnes	15 tonnes	20 tonnes	25 tonnes
Péage par tonne transportée	50,3 USD	33,5 USD	25,1 USD	20,1 USD
Péage par tonne-kilomètre	0,117 USD	0,078 USD	0,059 USD	0,047 USD
Fret routier de référence	0,04 à 0,12 USD/t-km	0,04 à 0,12		
Part du péage	117 %	78 %	59 %	47 %

Source : Ministère de l'Économie nationale

À charge utile de quinze tonnes, et en retenant un fret de référence à 0,10 dollar la tonne-kilomètre (référence pour l'Afrique subsaharienne), le seul péage représente 78 % du coût

du transport. Autrement dit, avant d'avoir payé le carburant, le chauffeur, l'amortissement du véhicule, l'assurance et les pertes de route, l'opérateur a déjà consommé près des quatre cinquièmes de ce qu'un corridor compétitif coûte en tout. Le coût logistique n'est donc pas un facteur parmi d'autres dans l'exclusion des produits locaux : il en est le facteur dominant, et sa composante principale n'est pas physique mais administrative.

La hauteur de ce coût logistique permet d'apprécier ce qu'apportent les projets d'infrastructures en cours de réalisation. Pour le cas précis de l'axe Kalemie-Manono, on peut ainsi apprécier l'apport des interventions en cours, notamment sur les RN5 et RN33. Le pont de Kiambi long de 320 m jeté sur la rivière Luvua à la jonction des deux RN. C'est aussi de la même manière que l'on pourra apprécier l'apport du pont prévu sur l'Ubangi entre Zongo et Bangui, le lancement de la nouvelle flotte fluviale de l'ONATRA, ainsi que les travaux de balisage et de dragage lancés par la RVF sur plusieurs biefs.

La grande question concerne la recherche des raisons pour lesquelles les excédents n'atteignent pas les marchés déficitaires. Le Tableau V.6 établit que sur neuf configurations examinées, six relèvent d'une cause logistique, donc d'un coût administré ou d'une infrastructure, et trois d'une cause sécuritaire ou de stockage. Autrement dit, dans deux cas sur trois, la production excédentaire n'atteint pas son marché pour une raison qui peut être traitée sans transformer l'appareil productif. Il ne devrait s'agir que soit de diminuer le coût d'un péage, soit de supprimer une barrière, ou encore de draguer un bief, entretenir une chaussée, construire un silo. Dans ces cas, le premier levier n'est pas la production, c'est l'écoulement.

Tableau V.6 — Attribution des causes d'exclusion, configuration par configuration

PAIRE BASSIN EXCÉDENTAIRE → ZONE DÉFICITAIRE	PRODUIT	PREUVE DOCUMENTÉE AU S1 2026	CAUSE	RÉVERSIBILITÉ	CODE
Grand Kasaï → Katanga minier	Maïs, manioc	Plus de 200 barrières sur l'axe d'accès ; aucun corridor désigné ; rupture de la liaison routière et ferroviaire	Logistique	Réversible à court terme	L
Kalemie → Manono	Riz, farine	Péage de 503 USD aux deux postes, soit 78 % d'un fret compétitif ; transmission au détail documentée	Logistique	Réversible	L
Grand Ubangi → Kinshasa	Manioc, maïs, riz	Farine +87 % et sel +81 % à Gbadolite contre Kinshasa ; aucune mesure de prix depuis janvier 2025	Logistique et enclavement	Réversible par la navigabilité	L

PAIRE BASSIN EXCÉDENTAIRE → ZONE DÉFICITAIRE	PRODUIT	PREUVE DOCUMENTÉE AU S1 2026	CAUSE	RÉVERSIBILITÉ	CODE
Équateur et Mongala → Kinshasa	Riz, manioc	Navigabilité de l'Ubangi limitée à huit à neuf mois par an ; ruptures de charge ; déficit de stockage en soudure	Logistique et stockage	Réversible	L
Kwilu → Kinshasa	Manioc, maïs	Axe RN1 en travaux depuis mars 2026 ; état de chaussée	Logistique	Réversible à mesure des travaux	L
Kivu → Goma et Bukavu	Haricot, banane	Insécurité, barrages routiers, 1,71 M de déplacés au S1 2026	Sécuritaire	Non réversible par une action sur les prix	S
Ituri → Kisangani	Riz, cacao, café	Attaques à Mambasa et dans le Haut-Uélé ; fermetures de frontières liées à Ebola	Sécuritaire et sanitaire	Non réversible à court terme	S
Tshopo → Kinshasa	Riz, banane plantain	Chutes de Boyoma sectionnant le fleuve ; rupture de charge obligatoire à Kisangani	Logistique et transbordement	Réversible par un investissement lourd	L
Bassins excédentaires en soudure	Tous produits	Aucune capacité de stockage recensée ; 32 % de pertes au stockage relevées sur le maïs et l'arachide à Kabalo	Stockage	Réversible	E

Codes : L = cause logistique ou coût administré, S = cause sécuritaire ou sanitaire, E = manque de stockage.

5.5 Analyse des principales chaînes de valeur

L'analyse des chaînes de valeur est limitée ici à six filières : le maïs, le manioc, le riz, l'huile de palme, les produits avicoles, et les produits halieutiques. Chaque filière se résume par le rapport entre sa production intérieure, ses importations concurrentes et son aptitude à atteindre les villes. Le tableau V.7 applique à ces six filières une même fiche d'analyse.

Tableau V.7 — Fiche commune appliquée aux six filières

	MAÏS	MANIOC	RIZ	HUILE DE PALME	PRODUITS AVICOLES	PRODUITS HALIEUTIQUES
1. Production estimée	2,25 millions tonnes	54,82 millions tonnes	1,2 Mt	≈300 000 t/an	Non mesurée	240 000 t/an
2. Rendement	1,41 t/ha	9,78 t/ha	0,71 t/ha	1,05 t/ha	Non mesuré	
3. Prix au producteur	Non suivi					
4. Volumes vers les villes	Non mesurés					
5. Pertes	32 % au stockage (Kabalo)	Non mesurées			Chaîne du froid : point critique	
6. Transformation	4 unités (Kinshasa, Katanga, Sud-Ubangi)	3 unités : Mbanza-Ngungu, Bwegera, Tshilenge	3 unités : Kimpese, Luvungi, Bumba ; 7 prévues	PHC : 3 sites, 81 000 t ; raffinerie prévue en 2028	Abattoirs de faible capacité	Non recensée
7. Principaux obstacles	Déficit d'aliment et de semence ; importations régionales	Procédés artisanaux ; matériel végétal ; débouché urbain non organisé	Pertes post-récolte ; qualité marchande ; navigabilité de l'Oubangui six mois par an	Vieillissement des palmeraies ; concurrence de l'huile importée	Aliment et poussin importés ; coût du froid ; mise aux normes	Chaîne du froid ; potentiel sous-exploité ; restrictions d'importation

Le maïs occupe une place croissante dans l'approvisionnement alimentaire des grands centres urbains et des zones minières. La demande est particulièrement importante dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba ainsi que dans les grandes agglomérations du Kasaï.

Toutefois, la production nationale demeure insuffisante pour couvrir pleinement les besoins de consommation. Ce déficit entretient le recours aux importations régionales et accroît l'exposition de certains marchés nationaux aux variations des prix extérieurs et des coûts de transport.

L'amélioration de la productivité, le développement des capacités de stockage et l'accroissement des capacités de transformation apparaissent ainsi comme des conditions importantes pour renforcer la compétitivité de la filière et réduire progressivement le déficit d'approvisionnement.

Le manioc demeure la principale filière agricole de la RDC. Son importance dépasse la seule fonction alimentaire : il représente également une source essentielle de revenus pour de nombreux ménages ruraux et constitue une matière première susceptible d'alimenter différentes activités de transformation agro-industrielle. La chaîne de valeur demeure néanmoins largement dominée par des procédés artisanaux et semi-artisanaux. Une part importante de la production est commercialisée sous forme de racines fraîches ou de produits faiblement transformés, ce qui limite la valeur ajoutée générée au niveau local.

Le développement de capacités de transformation constitue, dans cette perspective, un enjeu majeur pour la filière. Les initiatives engagées dans le cadre des programmes de transformation du manioc visent notamment à accroître la production de farine panifiable et à diversifier les débouchés industriels. Une telle évolution pourrait contribuer à améliorer les revenus des producteurs, à réduire certaines importations de produits de substitution et à favoriser l'émergence d'activités industrielles en milieu rural.

La filière riz présente un potentiel important de substitution aux importations. La RDC dispose de vastes superficies favorables à la riziculture, mais la valorisation de ce potentiel reste limitée par la faiblesse des rendements, les pertes post-récolte et l'insuffisance des infrastructures de transformation.

La compétitivité du riz produit localement dépend dès lors non seulement de l'augmentation des volumes récoltés, mais également de l'amélioration de la qualité du produit mis sur le marché. Les investissements dans les unités de décorticage, de séchage, de stockage et de conditionnement constituent, à cet égard, un maillon essentiel de la modernisation de la filière.

Le renforcement de ces infrastructures pourrait contribuer à améliorer la qualité marchande du riz local, à réduire les pertes après récolte et à renforcer sa capacité à concurrencer les produits importés sur les marchés urbains. C'est dans ce sens que s'expliquent les récentes missions pour la relance du riz de Bumba.

La filière huile de palme constitue l'un des segments agro-industriels les plus structurés du pays. Elle présente un degré d'intégration relativement plus avancé entre production agricole, transformation industrielle et commercialisation. Les activités de PHC dans les provinces de l'Équateur, de la Mongala et de la Tshopo illustrent cette dynamique. La production industrielle dépasse 81 000 tonnes et devrait continuer à progresser sous l'effet des investissements engagés. Ce volume industriel représente environ 27 % de la production nationale d'huile de palme retenue au tableau V.1, le reste provenant de la production artisanale et villageoise.

Au-delà de l'accroissement des volumes produits, l'enjeu consiste à renforcer l'intégration de la chaîne de valeur, à développer davantage la transformation locale et à accroître la part de valeur ajoutée créée sur le territoire national.

La filière avicole est celle où l'instrumentation est la plus déséquilibrée : le cheptel est connu, la production ne l'est pas, et les importations dépassent ce que le pays produit sans qu'on puisse dire de combien.

La filière des produits halieutiques est celle où la dépendance extérieure est la plus élevée des six, et celle dont le déséquilibre entre le potentiel et la production est le plus documenté : le pays dispose de ressources halieutiques estimées à 707 000 tonnes par an et en produit 240 000, tout en important l'équivalent de 86 % de cette production.

En plus de ces six filières, il est utile de mentionner les filières pérennes d'exportation, notamment le café et le cacao. En raison de leur potentiel d'exportation et des possibilités de transformation locale à plus forte valeur ajoutée, ces cultures pérennes constituent un maillon stratégique de l'agro-industrialisation congolaise.

En 2025, les exportations cumulées de café et de cacao de la RDC ont dépassé 91 000 tonnes, tel que le renseigne le ministère du Commerce extérieur, confirmant ainsi le poids croissant de ces deux filières dans les échanges agricoles du pays. Leur production est principalement concentrée dans l'Est et le Nord-Est : le café arabica est particulièrement développé dans les zones d'altitude du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, notamment à Lubero, Beni, Kalehe, Kabare et Idjwi, tandis que le robusta est également présent dans les bassins de basse altitude du Nord-Est et de la cuvette centrale ; le cacao connaît, pour sa part, une expansion importante dans les territoires de Beni et de Lubero au Nord-Kivu, ainsi qu'en Ituri et dans la Tshopo.

La transformation reste encore largement orientée vers les opérations primaires de fermentation, lavage, séchage, tri et conditionnement avant exportation, mais plusieurs pôles de transformation à plus forte valeur ajoutée se développent. Dans le Nord-Kivu, les stations de lavage et de traitement du café sont notamment implantées autour de Lubero, Beni, Katanda et Butembo, ce dernier constituant également un centre de tri et de préparation du café destiné à l'exportation.

Pour le cacao, Mutwanga, dans le territoire de Beni, accueille l'usine de Virunga Origins, qui transforme localement les fèves en chocolat et autres produits dérivés, avec des stations de tri à Mutwanga et dans la région de Beni. Dans la Tshopo, des centres de fermentation et de conditionnement sont également en développement autour de Kisangani.

Ces filières illustrent ainsi le potentiel d'une agro-industrialisation davantage orientée vers les cultures pérennes d'exportation : l'enjeu consiste désormais à dépasser l'exportation de produits bruts ou semi-transformés en renforçant la torréfaction et le conditionnement du café ainsi que la transformation du cacao en masse, beurre, poudre et chocolat, afin d'accroître la valeur ajoutée créée et retenue sur le territoire national.

5.6 Conclusion

L'analyse du premier semestre 2026 met en évidence le caractère systémique des défis auxquels est confrontée l'agriculture congolaise. Malgré son potentiel considérable, le secteur reste limité par la faiblesse des rendements, le faible accès aux intrants modernes et au financement, l'insuffisance des infrastructures de transport et de stockage ainsi que l'insécurité dans certaines zones de production. Par ailleurs, l'existence de surplus dans plusieurs bassins agricoles, parallèlement aux déficits alimentaires persistants des grands centres urbains, souligne la nécessité de renforcer l'intégration des marchés et le désenclavement des zones productrices.

Le développement des capacités de stockage, de transformation et de conditionnement constitue également un enjeu majeur pour accroître la valeur ajoutée nationale et améliorer la compétitivité des filières. Dans cette perspective, l'agro-industrialisation représente un levier stratégique pour mieux articuler agriculture, industrie et diversification économique. Son essor nécessite toutefois une disponibilité régulière des matières premières, un meilleur accès à l'énergie et au financement de long terme, ainsi que des infrastructures logistiques plus performantes. Ces efforts doivent également contribuer à améliorer l'accessibilité économique et géographique des denrées alimentaires, notamment dans les zones affectées par les conflits et les perturbations des marchés.

À moyen terme, l'amélioration durable du système agroalimentaire congolais reposera sur une action coordonnée visant à accroître la productivité, faciliter l'accès aux intrants et aux semences améliorées, renforcer les services de vulgarisation, désenclaver les bassins de production et développer la transformation locale. L'objectif est de faire évoluer progressivement l'agriculture congolaise vers un système agroalimentaire plus intégré, capable de mieux relier les producteurs aux marchés, de créer davantage de valeur et d'emplois, de renforcer la sécurité alimentaire et de réduire progressivement la dépendance du pays aux importations alimentaires.

CHAPITRE VI

Transformation minière

QUESTION CENTRALE

Comment capter davantage de valeur dans, autour et au-delà de la mine ?

La RDC abrite des gisements de cuivre, de cobalt, de diamant, d'or, d'étain, de tantale, de lithium et de terres rares qui la placent au centre de la transition énergétique mondiale : ses minerais entrent dans les batteries lithium-ion, l'électronique grand public et les réseaux électriques. Cette position géologique n'a pourtant de valeur économique que si une part croissante de la transformation, des achats et des emplois se réalise sur le territoire national.

Cette section du Rapport est destinée à aller au-delà de la simple description des potentialités. Elle cherche à mesurer trois choses : ce qui est extrait, ce qui est transformé en RDC, et ce qui revient effectivement aux entreprises et aux travailleurs congolais. Pour obtenir ce narratif, la section est organisée en sept rubriques : un tableau de bord semestriel ; l'analyse de chaque chaîne minérale ; l'écosystème des fournisseurs ; les conditions de compétitivité ; le financement ; le portefeuille des projets ; et l'évaluation des politiques publiques.

Cette première édition ne couvre que le tableau de bord, l'analyse des chaînes minérales, le portefeuille des projets, et l'évaluation des politiques publiques. Les autres rubriques seront progressivement couvertes dans les éditions ultérieures au fil de la complétude de la base des données à collecter au niveau des entreprises minières et leurs sous-traitants.

6.1 Tableau de bord semestriel de la transformation minière

Le tableau de bord détaille la quantité produite de minerais, la proportion de cette quantité qui est transformée localement, la valeur supplémentaire créée en RDC, la part des achats miniers revenant réellement aux entreprises congolaises, et l'évolution de nouveaux projets.

6.1.1. Production minière

Le cuivre est le minerai dominant. Dans ce sous-secteur, les cathodes représentent les trois quarts du métal. Avec 2 285 667,58 tonnes de cuivre contenu, elles font de cette période un semestre de raffinage bien plus que d'extraction. Le pays a produit, en six mois, davantage de métal de qualité LME que de concentré destiné à l'exportation. Cette structure est nouvelle à cette échelle et elle est le vrai indicateur de la montée en gamme de la filière.

Les concentrés viennent ensuite, avec 737 709 tonnes pour 307 437 tonnes de cuivre contenu, soit 41,67 % de teneur moyenne pondérée. Ils représentent 27,1 % du tonnage mais 17,8 % du métal. L'écart entre ces deux pourcentages mesure exactement la perte de valeur d'une exportation non raffinée.

Restent le blister, la matte et les nodules : 29 438 tonnes de produits pour 27 521 tonnes de métal, soit 1,6 % du total. Le volume est certes modeste, mais la présence de 26 711 tonnes de blister qui est un cuivre de première fusion non électro-affiné signale une métallurgie locale qui n'existait pas à cette échelle cinq ans plus tôt, et qui prendra de l'importance avec l'interdiction d'exporter des concentrés.

Le Lualaba produit 73,5 % du cuivre contenu et 75,4 % des cathodes, ce qui fait de lui une province de transformation : 77,4 % de son métal sort en cathodes, 6,7 % en anodes, 1,7 % en blister, et seulement 14,1 % en concentrés.

Le Haut-Katanga présente la structure inverse. Ses 457 385 tonnes de cuivre contenu se répartissent à 69,7 % en cathodes, 28,2 % en concentrés, 1,2 % en minerais marchands et 0,8 % en

blister. Ses concentrés titrent 31,86 %, soit vingt-deux points de moins que ceux du Lualaba. Ce sont des concentrés plus pauvres, plus nombreux, et c'est sur eux que porterait principalement une contrainte à l'exportation. On peut déduire de cette structure que le Lualaba concentre le raffinage tandis que le Haut-Katanga demeure la province d'extraction et d'expédition.

Outre le cuivre, il faut signaler 92 185,36 tonnes de cobalt, 144 140,63 tonnes de zinc, 25 665,12 tonnes de cassitérite, 14 985,18 kg d'or, 868,95 tonnes de coltan, 112,08 tonnes de wolframite, 114,74 tonnes de monazite et 2 970 569 carats de diamant. La figure VI.1 donne plus de détails.

Figure VI.1 — La production minière en RDC au premier semestre 2026

S1 2026 · 1er janvier – 30 juin

Source primaire : CTCPM, ministère des Mines
108 p. · arrêté au 29 août 2026

Cuivre, cobalt, or, filière stannifère, diamant, zinc, germanium, manganèse et monazite : volumes produits, exportations et écarts déclarés, d'après le rapport de la CTCPM.

CUIVRE CONTENU	TONNAGE DE PRODUITS	CUIVRE EXPORTÉ	RANG MONDIAL
1 723 499 t	**2 718 224** t	**1 724 217** t	**2** e
Minerais marchands valorisés à 1 % de teneur	Teneur moyenne 63,4 %	+4,5 % sur un an · 85,7 % en cathodes	1er producteur africain

01 Production de cuivre par produit

t · S1 2026 · cuivre contenu

Cathodes de cuivre 99,99 % · 1 298 542 t produites	**1 298 413 t**	75,3 %
Concentrés de cuivre 41,67 % · 737 709 t produites	**307 437 t**	17,8 %
Anodes de cuivre 99,72 % · 84 687 t produites	**84 450 t**	4,9 %
Cuivre blister 85,95–98 % · 26 711 t produites	**25 650 t**	1,5 %
Minerais marchands 1,00–2,12 % · 567 847 t produites	**5 678 t**	0,3 %
Matte et nodules 62–99,9 % · 2 728 t produites	**1 871 t**	0,1 %

02 Répartition provinciale du cuivre contenu

1 723 499 t · deux provinces

Lualaba 73,5 % | Haut-Katanga 26,5 %

Lualaba — **1 266 114 t**

province de transformation — 77,4 % de son métal en cathodes

Cathodes	979 570 t
Cu des concentrés	178 326 t
Anodes et blister	106 347 t
Teneur des concentrés	53,63 %

Haut-Katanga — **457 385 t**

province d'extraction — 28,2 % de son métal en concentrés

Cathodes	318 843 t
Cu des concentrés	129 110 t
Blister et minerais	9 432 t
Teneur des concentrés	31,86 %

03 Les autres filières

neuf substances · valeurs déclarées

SUBSTANCE	PRODUCTION	EXPORTATIONS	VALEUR
Or	14 985 kg	12 859 kg	1 505,0 M USD
Cassitérite	25 665 t	21 990 t	455,5 M USD
Diamant	2 970 569 ct	2 885 944 ct	13,3 M USD
Coltan	869 t	502 t	21,3 M USD
Wolframite	112 t	112 t	5,7 M USD
Monazite	114 742 kg	75 000 kg	0,4 M USD
Cobalt	92 185 t Co	41 140 t	n. d.
Zinc	272 885 t	227 017 t	n. d.
Germanium	547 t	675 t	n. d.
Manganèse	n. d.	5 008 t	n. d.

EXPORTATIONS VALORISÉES

2 001,3 M USD

Six substances seulement sont valorisées par la CTCPM. Ni le cuivre, ni le cobalt, ni le zinc ne le sont.



- Or — 1 505,0 M · 75,2 %
- Cassitérite — 455,5 M · 22,8 %
- Coltan, wolframite, diamant, monazite — 40,7 M · 2,0 %

04 Traçabilité de la production artisanale

achats des comptoirs / production déclarée

Cassitérite

7 537 t produites · 5 548 t achetées

73,6 %



achats agréés · non tracé

26,4 % de la production artisanale déclarée n'a pas trouvé de circuit d'achat agréé.

Coltan

804 t produites · 406 t achetées

50,6 %



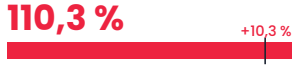
achats agréés · non tracé

Près de la moitié de la production échappe aux comptoirs — dont 490,67 t déclarées en juin au Haut-Lomami.

Wolframite

112 t produites · 124 t achetées

110,3 %

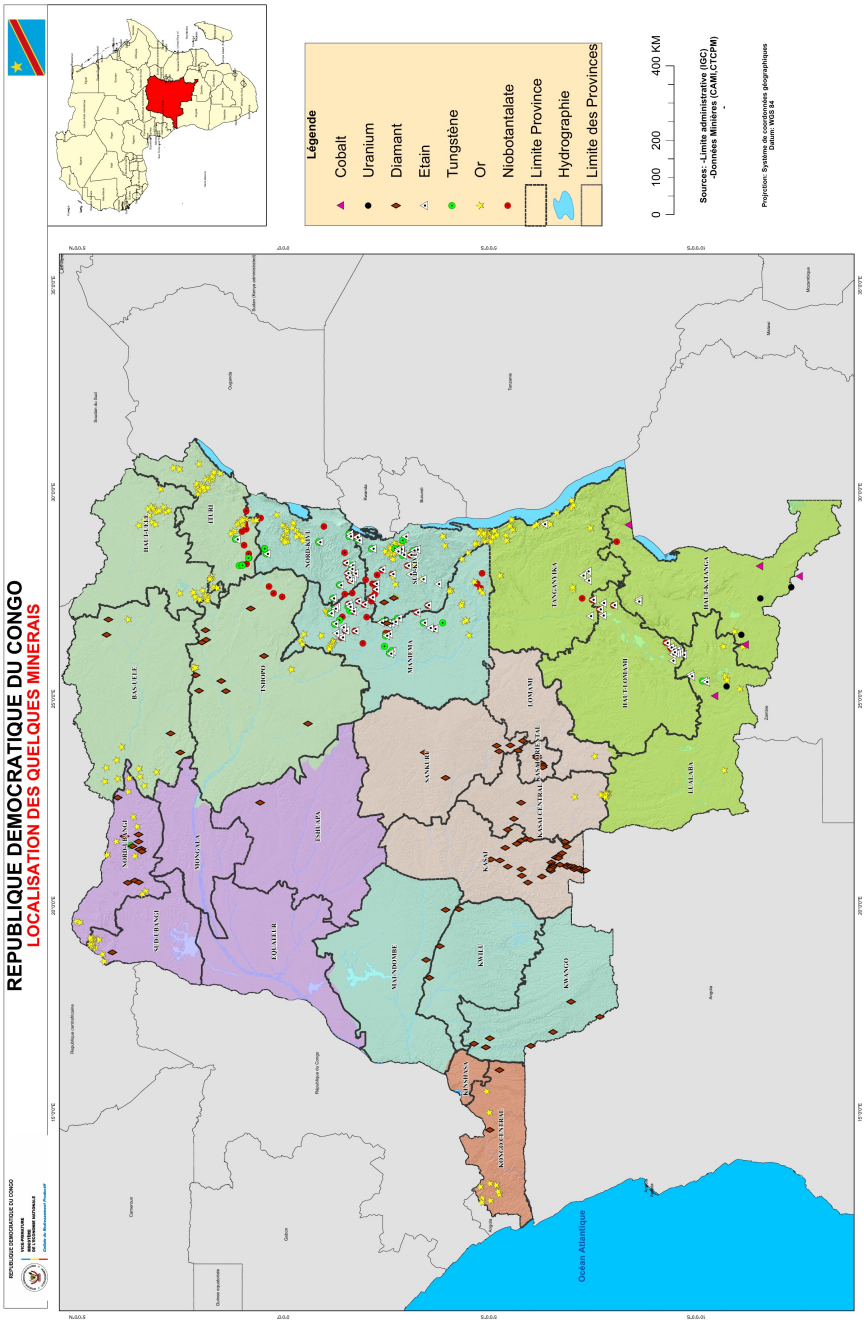


achats supérieurs à la production déclarée

Report de stock ou sous-déclaration de la production : l'excédent n'est pas expliqué.

Source : CTCPM

Carte VI.1 — Localisation de quelques minerais en République démocratique du Congo



Sources : limites administratives, IGC ; données minières, CAMI et CTCPM.

6.1.2. Proportion de la production minière transformée localement

Le cuivre est la seule filière où la transformation est importante : 1 673 588,61 tonnes, soit 97,1 % des exportations de cuivre sortent sous une forme dépassant le concentré (cathodes, anodes, blister, matte) et 73,2 % de la production déclarée atteint au moins le stade cathodique. Partout ailleurs, la transformation s'arrête à un intermédiaire : hydroxyde pour le cobalt, concentré pour le zinc, le coltan et la wolframite, cassitérite pour l'étain. Aucun zinc, tantale ni tungstène métallique n'est identifié dans les exportations. L'or est produit à 91 % par le secteur industriel même si le volume réellement raffiné en RDC n'est pas isolé dans les statistiques.

6.1.3. Le rythme semestriel des exportations

Les séries mensuelles, seules données véritablement infra-semestrielles disponibles, montrent que les exportations de cuivre progressent de façon régulière : 252 140,79 tonnes en janvier, 318 911,18 tonnes en juin, soit +26,5 % sur le semestre, sans à-coup. Quant aux exportations de cobalt, elles oscillent dans un rapport de 1 à 3, de 3 839,23 tonnes en février à 11 780,22 tonnes en juin, sans tendance nette. (Voir le tableau VI.1 ci-dessous)

Tableau VI.1 — Exportations mensuelles de cuivre et de cobalt, S1 2026

MOIS	CUIVRE (T)	CUMUL CUIVRE (T)	COBALT (T)	CUMUL COBALT (T)
Janvier 2026	252 140,79		4 628,22	
Février 2026	272 732,03	524 872,82	3 839,23	8 467,45
Mars 2026	305 836,86	830 709,68	8 586,49	17 053,94
Avril 2026	297 045,32	1 127 755,00	6 200,08	23 254,02
Mai 2026	277 551,02	1 405 306,02	6 105,76	29 359,78
Juin 2026	318 911,18	1 724 217,20	11 780,22	41 140,00
Total semestre	1 724 217,20	-	41 140,00	-

Source des données : CTCPM, Statistiques minières du premier semestre 2026.

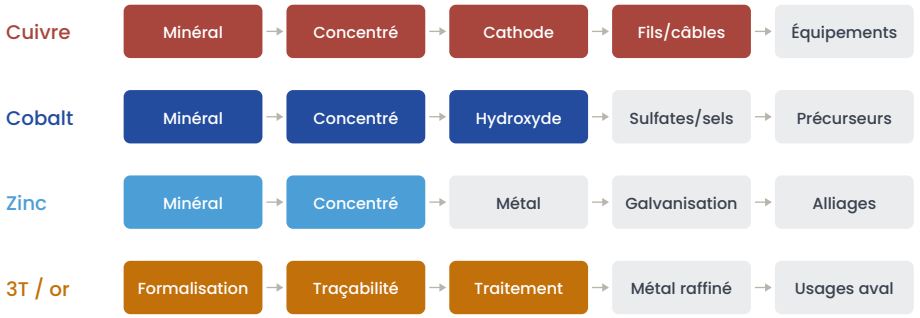
Les statistiques minières décrivent correctement les flux physiques et très mal les flux économiques. Les sources utilisées ne contiennent pas de données sur l'emploi, les achats miniers, et sur les délais de paiements. Ces données feront l'objet d'un travail de collecte à partir de l'édition suivante de manière qu'il soit possible de répondre de manière certaine à la question **« la mine profite-t-elle au reste de l'économie ? »**.

6.2 Transformation dans chaque chaîne minérale

Dans cette sous-section, nous examinons : 1) la position de la RDC dans la chaîne technique de chaque minerai ; et 2) les facteurs qui déterminent le franchissement du palier suivant.

Figure VI.2 — Position de la RDC dans quatre chaînes de valeur

Où se situe la valeur captée aujourd'hui ?



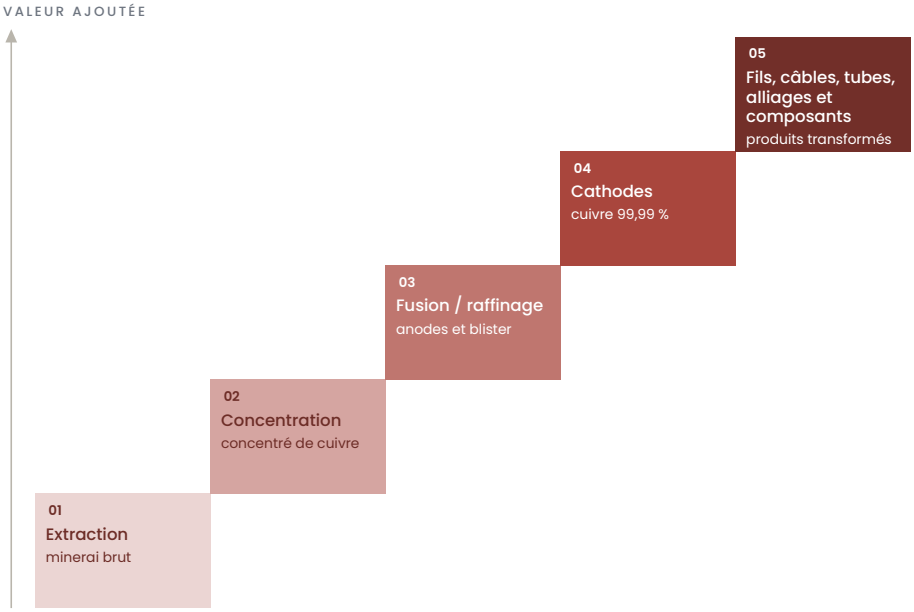
Source des données : CTCPM.

NB : les maillons colorés sont documentés dans les données du semestre ; les maillons clairs ne le sont pas.

Cuivre : de la cathode aux produits semi-finis

La chaîne technique du cuivre est représentée comme suit dans la figure VI.3 :

Figure VI.3 — La chaîne de valeur du cuivre, du minerai au produit fini



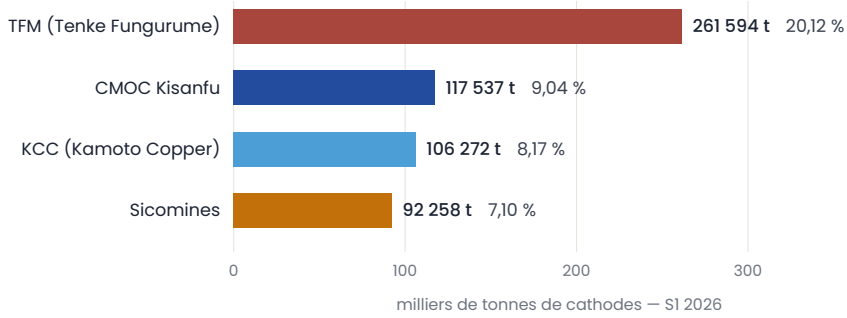
La RDC est devenue en 2024 le deuxième producteur mondial de cuivre métal, avec 3 157 579,19 tonnes, dont 57 345,04 tonnes vendues localement et 3 100 234,15 tonnes exportées. Elle a atteint 3 503 539 tonnes en 2025. Le premier semestre 2026 s'inscrit dans cette progression : 1 300 171,25 tonnes de cathodes produites et 1 724 217,20 tonnes de cuivre exportées toutes formes confondues. Quatre opérateurs réalisent 44,4 % des cathodes, le reste se répartissant entre les autres entreprises du Copperbelt tel que repris dans le tableau VI.2 et la figure VI.3 ci-dessous.

Tableau VI.2 — Production de cathodes de cuivre par société, S1 2026

N°	SOCIÉTÉ	PRODUCTION (T)	PART
1	Tenke Fungurume Mining (TFM)	261 594,00	20,12 %
2	CMOC Kisanfu	117 537,45	9,04 %
3	Kamoto Copper Company (KCC)	106 272,45	8,17 %
4	Sicomines SA	92 257,52	7,10 %
5	Autres entreprises	722 509,83	55,57 %
	Total	1 300 171,25	100,00 %

Source des données : CTCPM, Statistiques minières du premier semestre 2026.

Figure VI.4 — Les quatre premiers opérateurs réalisent 44,4 % des cathodes du semestre



Source des données : CTCPM, S1 2026. Les 55,6 % restants se répartissent entre les autres entreprises du Copperbelt.

La cathode n'est qu'un palier. Le RDC doit aller plus loin

Le taux de 97,1 % de cathodes prouve que la RDC maîtrise la métallurgie du cuivre jusqu'à la cathode, c'est-à-dire jusqu'au produit coté en bourse, un produit fongible qui n'exige du pays ni compétence industrielle aval, ni client final, ni réseau de distribution. C'est un succès réel, mais un succès de première transformation. Le plus important pour le moment est de passer à d'autres paliers, notamment celui de la fabrication de fils et câbles électriques.

Il y a des entreprises congolaises déjà présentes dans ce maillon. C'est, notamment :

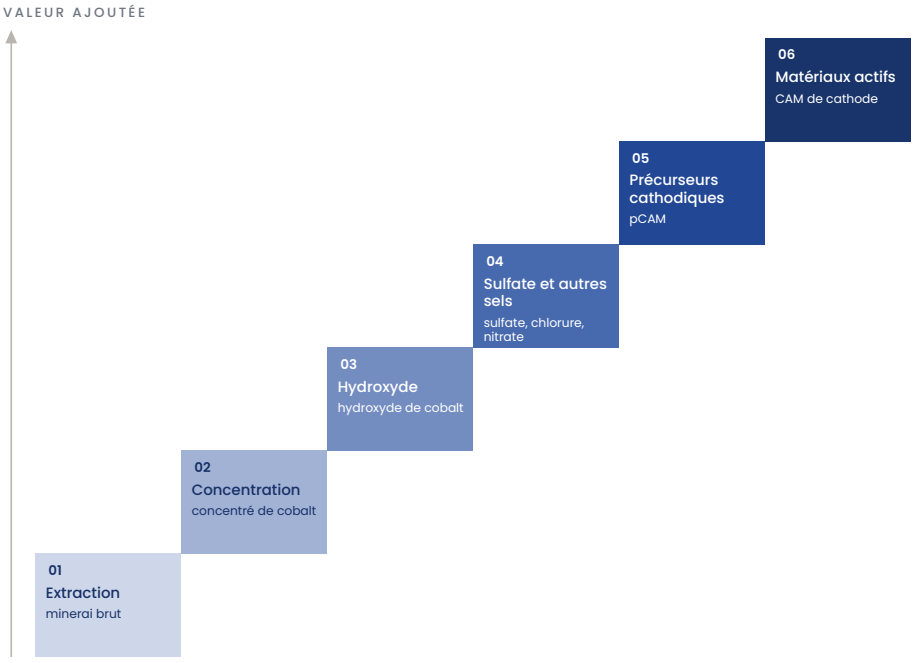
- **PROTON/CABELEC**, commune de Limete, Kinshasa, qui fabrique des fils et câbles électriques à base de cuivre congolais. La gamme de ces produits comprend des fils rigides et flexibles ainsi que des câbles armés ;
- **Congo Câbles & Transformers (CCT/MES)** qui fabrique à Lubumbashi des fils, câbles et conducteurs en cuivre et en aluminium ;
- **Laminoirs et Câbleries de la Gécamines** : le projet de modernisation des Laminoirs et Câbleries de la Gécamines vise 7 000 tonnes par an, doublant la capacité initiale, à condition que le projet soit financé.

Les câbles, transformateurs et équipements électriques se vendent d'abord sur le marché national d'électrification et sur les marchés régionaux d'infrastructure. Les entreprises présentes dans ce segment devraient être soutenues, notamment avec de la commande publique et la détermination des normes de certification pouvant améliorer leur compétitivité. Les facteurs clés susceptibles de justifier le franchissement de nouveaux paliers sont, respectivement, le coût du kWh industriel, le coût du transport vers les corridors et le taux d'utilisation de l'atelier.

6.3 Cobalt : dépasser l'hydroxyde

La RDC est encore au troisième palier de la chaîne technique du cobalt comme l'illustre la figure VI.5

Figure VI.5 — La chaîne de valeur du cobalt, du minerai au matériau de cathode



Source : CTCPM

Le cobalt quitte la RDC sous une seule forme : l'hydroxyde. Les exportations du semestre atteignent 119 015,45 tonnes de produit, contenant 41 140 tonnes de cobalt, soit une teneur moyenne de 34,6 %. Aucun sulfate, aucun sel, aucun précurseur cathodique n'est identifié dans les statistiques d'exportation. La filière s'arrête donc au premier produit chimique valorisable, celui qui se vend au prix du marché mondial sans transformation supplémentaire et sans client industriel identifié en RDC.

Il est important de noter que la fabrication immédiate de batteries complètes ne devrait pas être posée comme l'unique objectif de la filière. Elle suppose une chaîne de fournisseurs, une qualification qualité, un volume de commandes et une maîtrise technologique que le pays ne détient pas aujourd'hui. Les sulfates, les précurseurs, les composants et les services de recyclage constituent des étapes intermédiaires plus réalistes, parce qu'elles se vendent à des industriels et non à des consommateurs et qu'elles s'insèrent dans des chaînes régionales existantes.

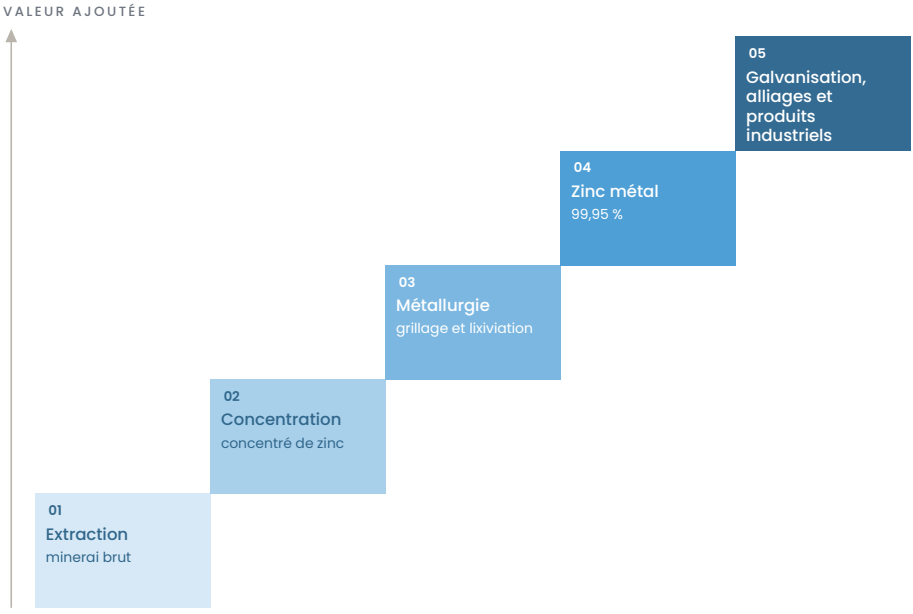
Trois conditions déterminent la localisation de ces étapes :

- D'abord **l'énergie** : le raffinage chimique est électro-intensif et consomme de la vapeur ;
- Ensuite **l'eau et les réactifs** ;
- Enfin **la certification** : sans conformité aux spécifications des acheteurs de précurseurs, un sulfate congolais reste invendable, quelle que soit sa qualité réelle.

Zinc : reconstruire une filière industrielle

La figure VI.6 montre que le zinc est le cas le plus net d'une filière interrompue.

Figure VI.6 — La chaîne de valeur du zinc, du minerai au produit industriel



Source : CTCPM

Au premier semestre 2026, la RDC a produit 144 140,63 tonnes de zinc contenu et exporté 221 767 tonnes de concentrés et d'oxydes contenant 112 206 tonnes de métal. Aucun zinc métallique n'a été produit. La totalité de la valeur métallurgique, celle qui se vend au prix du métal et non au prix du concentré, est réalisée à l'étranger. KICO est opérationnel, mais au stade du concentré.

Cinq facteurs déterminent le franchissement de nouveaux paliers :

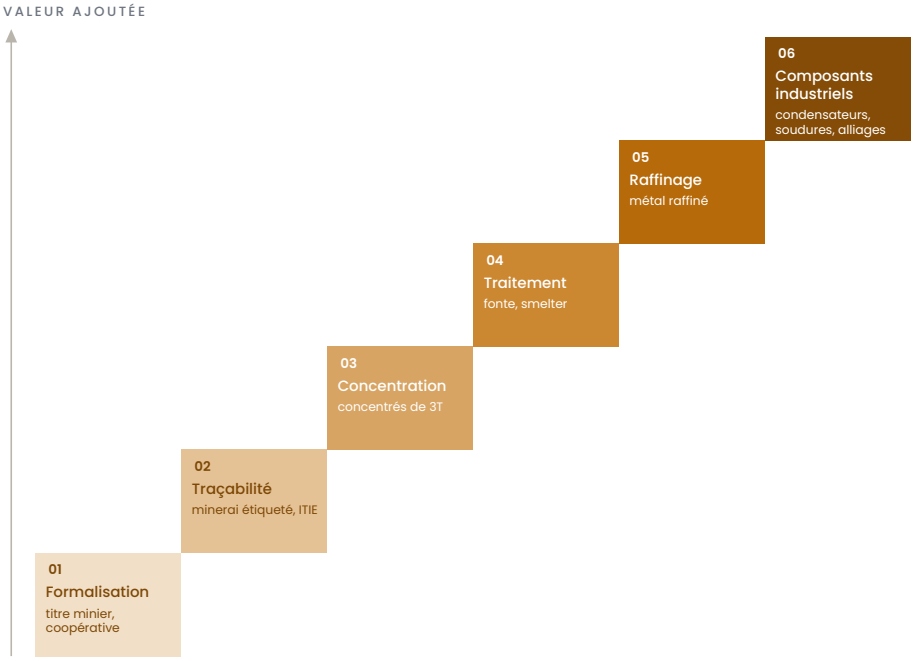
- D'abord **l'état des installations et leur financement** ;
- Ensuite **l'énergie :** l'électrolyse du zinc est l'une des opérations les plus consommatrices de la métallurgie non ferreuse ;
- Au troisième point **les débouchés dans la construction et la métallurgie :** sans demande intérieure de tôle galvanisée, de pylônes ou de toitures, une usine de zinc métal produirait pour l'exportation, avec les mêmes contraintes de coût qu'un producteur étranger ;
- Au quatrième point **les possibilités de galvanisation locale :** qui constituent le vrai débouché aval et ne demandent pas la même intensité capitalistique qu'une fonderie ;
- Enfin **les synergies** cuivre-plomb-germanium-autres coproduits qui décident de la rentabilité économique d'un complexe.

Le germanium mérite une mention à part. La RDC en produit sous forme d'hydroxyde (546,76 tonnes de produit à 1,29 % au premier semestre 2026, soit 7,05 tonnes de métal), un volume minuscule mais stratégique pour l'électronique et les fibres optiques. Sa valorisation ne passe pas par la quantité mais par la pureté. C'est un métal dont le prix dépend du raffinage à 99,99 %, et non du tonnage extrait. La filière illustre un principe général : pour les minerais critiques, la valeur est dans la chimie fine, pas dans le volume.

3T, or et autres minerais critiques

Pour ces filières, la première transformation est aussi institutionnelle. Avant de raffiner, il faut formaliser les sites, sécuriser les flux, réduire la contrebande et rendre la production finançable. Un site non formalisé ne peut ni vendre à un acheteur certifié, ni accéder au crédit, ni figurer dans une statistique. C'est pourquoi les indicateurs de cette section mêlent production (cfr tableau...) et gouvernance (cfr figure VI.7) les deux se tiennent.

Figure VI.7 — La chaîne de valeur des 3T et de l'or, du minerai au composant



Source : CTCPM

Tableau VI.3 — Les filières 3T, or et minerais critiques au S1 2026

FILIÈRE	PRODUCTION	FORME EXPORTÉE	TRANSFORMATION LOCALE	VALEUR UNITAIRE
Étain	25 665,12 tonnes de cassitérite	Cassitérite et 1 433,30 tonnes d'étain métal	Fonte et raffinage partiels ; 5,6 % du volume	20 714 USD/t (brut) 25 742 USD/t (métal)
Tantale	868,95 tonnes de coltan	Concentrés	Aucun tantale métallique identifié	≈ 42 431 USD/t
Tungstène	112,08 tonnes de wolframite	Concentrés	Aucun tungstène métallique identifié	≈ 51 143 USD/t
Or	14 985,18 kg	Or industriel (91 %) et artisanal (9 %)	Raffinerie pilote annoncée ; volume non isolé	≈ 117 041 USD/kg
Diamant	2 970 569 carats	Diamants bruts	Taille locale non renseignée ; 99 % artisanal en volume	≈ 4,62 USD/carat
Terres rares	114,74 tonnes de monazite	Monazite	Aucune séparation des oxydes visible	≈ 5 387 USD/t
Germanium	546,76 tonnes d'hydroxyde (7,05 tonnes Ge)	Hydroxyde	Aucune purification en métal	Non disponible

Source des données : CTCPM, S1 2026. Valeurs unitaires calculées à partir des volumes et valeurs déclarés.

6.4 Portefeuille des projets de transformation

Dans le tableau VI.3, la transformation aval est presque absente : sur quatorze projets, une seule relève de la fabrication (les fils et câbles) et il est au stade annoncé. Deuxièmement, l'énergie constitue l'essentiel du portefeuille en construction ou en préparation, ce qui confirme que l'électricité est le facteur limitant reconnu par les opérateurs eux-mêmes.

Tableau VI.4 — Portefeuille des projets de transformation et d'énergie, S1 2026

PROJET	PROMOTEUR	LOCALISATION	PRODUIT	CAPACITÉ	STATUT S1 2026
Anodes de cuivre	Kamoa-Kakula	Lualaba	Anodes	84 687 tonnes au S1	Opérationnel (nouveau)
Cathodes de cuivre	TFM (CMOC)	Copperbelt	Cathodes	261 594 tonnes au S1	Opérationnel
Cathodes de cuivre	CMOC Kisanfu	Copperbelt	Cathodes	117 537 tonnes au S1	Opérationnel
Cathodes de cuivre	KCC (CMOC)	Copperbelt	Cathodes	106 272 tonnes au S1	Opérationnel
Cathodes de cuivre	Sicomines	Copperbelt	Cathodes	92 258 t au S1	Opérationnel
Fils et câbles	PROTON / Cabelec	Kinshasa	Fils, câbles	3 600 t/an annoncées	Annoncé
Concentré de zinc	KICO	Haut-Katanga	Concentré, germanium	266 975 tonnes au S1	Opérationnel (stade concentré)
Raffinerie d'or pilote	Non précisé		Or raffiné	Non communiquée	Annoncé
Centrale de Busanga	Pôle SICOMINES	Lualaba	Électricité	240 MW	Opérationnel
Centrale de Mwadingusha	SNEL / Ivanhoe Mines	Lualaba	Électricité	78 MW	Opérationnel (réhabilité)
Inga II, turbine 5	SNEL / Ivanhoe Mines	Kongo Central	Électricité	178 MW	Opérationnel
Kibali : Nzoro II, Ambarau, Azambi, solaire	Barrick	Haut-Uélé	Électricité	42 MW + 16 MW	Opérationnel
Centrale de N'zilo II	CMOC	Lualaba	Électricité	200 MW	En construction
Centrale de Sombwe	Kipay Energy	Haut-Katanga	Électricité	166 MW + 46 MWp	En préparation

Sources : CTCPM (S1 2026) ; ARE ; Ivanhoe Mines ; Barrick ; CMOC ; Kipay Energy.

6.5 Évaluation des politiques publiques

Les mesures de politique sectorielle prises au courant du premier semestre répondent à trois logiques. La première est une logique d'**élargissement de l'assiette fiscale** : élargir l'assiette des substances dites stratégiques pour les soumettre au taux de redevance de 10 % au lieu de 3,5 %. La deuxième est une logique de **volume** : plafonner les exportations de cobalt pour soutenir le cours, par un système de quotas administré. La troisième est une logique de **flux** : interdire la sortie des concentrés pour forcer la transformation locale.

L'évaluation de l'impact de ces mesures varie d'une catégorie à l'autre. Les quotas de cobalt ont effectivement découplé les exportations de la production : 41 140 tonnes sorties pour 92 185 tonnes de cobalt contenu produites. L'interdiction des concentrés ne portait que sur 2,9 % du métal exporté ; la mesure a été prise à la fin de la période sous revue et ne pouvait donc produire des effets. De la même manière, l'élargissement de la liste stratégique ne produira des effets qu'à partir du second semestre 2026 (cfr le tableau VI.3).

Tableau VI.5 — Mesures de politique minière prises au premier semestre

DATE	MESURE	INSTRUMENT	PORTÉE	EFFET AU 30 JUIN
13 janvier	Restrictions à l'importation reconduites 12 mois	Arrêté n° 003/CAB/MIN.COMEXT/KKJ/01/2026 du 15 janvier 2026 du ministre du Commerce extérieur	Câbles cuivre, carreaux, barres de fer	En vigueur
Février - juin	Quotas cobalt du premier semestre exécutés	Décision ARECOMS 004/2025	Plafond à l'exportation	En vigueur
11 avril	Réserve stratégique et réforme de l'ARECOMS	Décret n° 26/014 du 11 avril 2026 modifiant et complétant le décret n° 19/16 du 5 novembre 2019	Stock public de substances stratégiques	Adopté
29 mai	Élargissement de la liste des substances stratégiques	Projet de décret adopté en Conseil des ministres le 29/05/2026	Lithium, uranium, tantale, niobium, tungstène, terres rares	Adopté
29 juin	Quotas non utilisés au 5 juillet perdus et réaffectés		15 000 à 20 000 t retirées	En vigueur
29 juin	Interdiction d'exporter les concentrés de cuivre et cobalt	Arrêté interministériel n° 009/VPM/CAB.MIN/ECO.NAT/2026, n° 00393/CAB.MIN/MINES/01/2026 et n° 023/CAB.MIN/COM.EXT/2026 du 29 juin 2026 portant réglementation de la commercialisation, de l'exportation et nomenclature des produits miniers marchands	Concentrés bruts	En vigueur

Source : Ministère de l'Economie nationale

Axe 1 - Élargir l'assiette : les substances stratégiques

Le 29 mai 2026, le Conseil des ministres a adopté un projet de décret présenté par le ministre des Mines qui complète le décret n°18/042 du 24 novembre 2018. Ce texte de 2018 avait déclaré stratégiques trois substances seulement : le cobalt, le germanium et la colombo-tantalite. Le nouveau texte y ajoute le **tantale, le niobium, le tungstène, le lithium, l'uranium et les terres rares**.

Au premier semestre, les substances nouvellement classées ont représenté des exportations valorisées de **27,4 millions de dollars** : 21,3 millions pour le coltan, 5,7 millions pour le wolframite, 0,4 million pour la monazite. Le lithium et l'uranium n'ont rien exporté. Appliqué à ces volumes, l'écart de taux entre 3,5 et 10 % représente environ **1,8 million de dollars** de recettes additionnelles sur six mois. Avec l'entrée en production du lithium de Manono, dont la première production commerciale est annoncée pour le second semestre 2026, le décret devrait générer plus de recettes additionnelles.

Axe 2 - Contrôler les volumes : les quotas de cobalt

C'est la mesure la plus aboutie et la seule dont l'effet est franchement mesurable au semestre. Son histoire commence avant lui.

En février 2025, la RDC suspend l'exportation du cobalt. La suspension est prolongée à plusieurs reprises, puis remplacée, le **16 octobre 2025**, par un régime de quotas (voir tableau VI.4) administré par l'ARECOMS, l'Autorité de régulation et de contrôle des marchés des substances minérales stratégiques. La décision n°004/ARECOMS/2025 du 20 septembre 2025 fixe les conditions d'obtention et les modalités d'allocation. Le régime court jusqu'en 2027 au moins.

Tableau VI.6 — Le régime de quotas cobalt applicable en 2026

PARAMÈTRE	VALEUR	LECTURE
Quota annuel 2026	96 600 t	Volume exportable total
Quota de base	87 000 t	Réparti entre opérateurs, 7 250 t par mois
Réserve stratégique ARECOMS	9 600 t	Soit 10 %, à sa discrétion
Report du quota 2025	Jusqu'au 31 mars 2026	Deux régimes se chevauchent au T1
Échéance d'utilisation	5 juillet 2026	Pour les quotas du premier semestre
Quotas non utilisés	Perdus, réaffectés	15 000 à 20 000 t retirées

Sources : ARECOMS

Axe 3 - Contrôler les flux : l'arrêté sur les concentrés

L'arrêté interministériel du 29 juin 2026 interdit l'exportation des concentrés de cuivre et de cobalt. Il remplace le dispositif de 2023, comme celui-ci avait remplacé 2019 et 2013.

La portée économique peut paraître modeste parce que l'interdiction ne ferme pas l'exportation du cuivre ; elle ne fait que déplacer le seuil. Les anodes, le blister, la matte et le cuivre noir restent exportables ; ils représentaient 194 037 tonnes au semestre, davantage que les concentrés.

Axe 4 - Protéger le marché intérieur

Le 13 janvier 2026, le ministre du Commerce extérieur a reconduit pour douze mois les mesures de restriction temporaire d'importation prises en janvier 2024, en les régionalisant. À l'Ouest, les « conducteurs et câbles électriques en cuivre basse tension » sont protégés au bénéfice de Proton ; au Sud-Est, les « conducteurs électriques en cuivre basse tension » au bénéfice de MES ; au Sud, les conducteurs cuivre et aluminium et les câbles non armés.

Tableau VI.7 — Ce que le premier semestre établit, et ce qu'il ne peut pas établir

ÉTABLI PAR LES CHIFFRES DU SEMESTRE	NON ÉTABLI À CE STADE
Le régime de quotas découple production et exportations de cobalt	L'effet durable des quotas sur le prix mondial
L'interdiction des concentrés portait sur 2,9 % du cuivre exporté	L'effet de l'arrêté sur les flux du second semestre
Les restrictions d'importation couvrent une capacité de 0,42 % du cuivre	La réalité de l'intégration entre cathodes et câbleries
Les substances nouvellement stratégiques ont exporté 27,4 M USD	Le rendement fiscal réel du nouveau taux



La Gécamines à la DRC Mining Week, Lubumbashi, juin 2026.
Photo : Gécamines.

CHAPITRE VII

Risques, vulnérabilités et capacités de résilience

QUESTION CENTRALE

Quels chocs peuvent interrompre durablement la production, les échanges, l'approvisionnement et l'investissement, et où l'économie y est-elle la plus exposée ?

L'économie congolaise demeure exposée à des chocs internes et externes dont les effets sont amplifiés par la concentration des exportations minières, la sensibilité des recettes publiques au secteur extractif, la dépendance à certains biens importés, la fragmentation du marché intérieur et la dépendance de plusieurs bassins économiques à un nombre limité de corridors. La vulnérabilité doit donc être appréciée non seulement par la probabilité d'un choc, mais par sa capacité à interrompre la production, les échanges, l'approvisionnement et l'investissement.

Au premier semestre 2026, le diagnostic est contrasté. Le FMI estime que la croissance réelle devrait dépasser 5,5 % en 2026 et relève une inflation en glissement annuel de 2,5 % à fin avril. Les réserves internationales atteignaient 8,8 milliards USD à fin mars, tout en restant légèrement sous le repère conventionnel de trois mois d'importations. Cette résistance macroéconomique coexiste avec des tensions sécuritaires, budgétaires, alimentaires, logistiques et énergétiques importantes (FMI, 2026).

7.1 Cartographie générale des risques

L'analyse semestrielle retient cinq dimensions : source du choc, exposition, transmission, impact et résilience. Cette grille distingue le choc initial de ses conséquences. L'inflation alimentaire, par exemple, peut être l'aboutissement d'une mauvaise campagne, d'une rupture logistique, d'un conflit ou d'un renchérissement des importations.

Tableau VII.1 — Méthodologie d'analyse des risques

DIMENSION	QUESTION CENTRALE
Source	Choc interne, externe ou combiné ?
Exposition	Quels territoires, secteurs, infrastructures ou ménages sont directement touchés ?
Transmission	Par quels circuits le choc se diffuse-t-il ?
Impact	Quels effets sur croissance, prix, emploi, exportations, devises et finances publiques ?
Résilience	Quelles capacités de substitution, réserves, stocks ou infrastructures alternatives ?

VULNÉRABILITÉ = EXPOSITION × SENSIBILITÉ × FAIBLE CAPACITÉ DE RÉPONSE

7.2 Risques internes

Risques sécuritaires et territoriaux : une géographie différenciée

La géographie du risque économique ne se confond pas avec celle des conflits. Sur environ 2,345 millions de km², la diversité des structures productives, la faible densité des infrastructures et l'inégale connexion aux marchés font qu'un même choc n'a pas le même effet selon les territoires. Le réseau routier est estimé à près de 152 400 km ; les diagnostics structurels de la Banque mondiale soulignent la faible proportion de routes revêtues et la fragilité de nombreuses connexions. La vulnérabilité dépend donc de l'exposition au choc, du poids économique du territoire, de la dépendance aux connexions critiques et de la capacité de substitution (Banque mondiale, 2022).

Dans l'Est et les Grands Lacs, le conflit agit directement sur la production, les déplacements, le commerce et les prix. L'IPC estime que 26,5 millions de personnes, soit 23 % de la population analysée, étaient en phase 3 ou supérieure d'insécurité alimentaire aiguë entre janvier et juin 2026, dont plus de 3,6 millions en phase 4. Le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, l'Ituri et le Tanganyika concentraient plus de 9,9 millions de personnes en IPC 3+ (IPC, 2026).

Les données de mobilité illustrent l'ampleur du choc : au Nord-Kivu, l'OIM-DTM recensait 1 168 413 déplacés internes en janvier-février 2026, soit environ 13 % de la population provinciale ; au Sud-Kivu, 1 232 251 déplacés, soit environ 14 %. Le déplacement réduit la main-d'œuvre disponible, désorganise les marchés ruraux, augmente la pression sur les ménages d'accueil et modifie les besoins d'approvisionnement urbain.

Le Tanganyika et le Maniema combinent risque sécuritaire et enclavement : une interruption d'axe peut y être amplifiée par la rareté des itinéraires alternatifs. Dans le Haut-Uele, le Bas-Uele et la Tshopo, les longues distances et la rareté des connexions augmentent le coût d'accès aux marchés ; Kisangani possède une fonction plus systémique de jonction entre la dorsale fluviale, l'Est et le nord du pays.

Le Grand Katanga présente une autre forme de risque. L'exposition directe au conflit est plus faible, mais la concentration minière et logistique donne aux incidents locaux une portée macroéconomique. L'USGS estime la production congolaise de 2024 à 2,99 millions de tonnes de cuivre minier et 226 000 tonnes de cobalt, soit respectivement environ 13 % et 75 % de la production mondiale. Une perturbation à Kasumbalesa, sur le rail, les axes vers la Zambie ou dans l'alimentation électrique donc affecter les exportations, devises, recettes publiques et sous-traitance (USGS, 2026).

Le tableau (VII.2) explique les conflits qui affectent la production et les prix, l'enclavement renchérit les échanges, le déficit d'infrastructures freine l'investissement et la concentration minière expose les recettes nationales aux chocs extérieurs. La résilience économique exige donc des réponses adaptées à chaque espace territorial, notamment la sécurisation des axes, le

développement des infrastructures, la diversification productive et le renforcement de l'intégration des marchés nationaux.

Tableau VII.2 — Risques selon la localisation géographique et le canal économique

Système territorial	Risque dominant	Canal économique	Repère statistique
Est-Grands Lacs	Conflit, déplacements, rupture d'axes	Agriculture, commerce, prix	>9,9 M en IPC 3+ dans 4 provinces
Tanganyika-Maniema	Insécurité + enclavement	Transport, évacuation, alimentation	Faible substituabilité des axes
Haut-Uele-Bas-Uele-Tshopo	Rareté des connexions	Coûts d'accès, investissement	Réseau national ~152 400 km
Grand Katanga	Concentration minière et corridors	Exportations, devises, recettes	Cuivre 2,99 Mt ; cobalt 226 kt (2024)

Source : CENAREF : Cellule Nationale des Renseignements Financiers

Risques énergétiques

L'énergie constitue une vulnérabilité systémique : elle conditionne la production minière, l'industrie, les télécommunications, le commerce et les services. Le déficit de puissance, les pannes, la fiabilité limitée des réseaux et le recours à l'autoproduction augmentent les coûts unitaires et réduisent la compétitivité. La vulnérabilité est renforcée par la concentration de la production et du transport autour d'un nombre limité d'installations.

Le déficit d'accès reste structurel : selon la Banque mondiale, seulement 22,1 % de la population avait accès à l'électricité en 2023. Cet indicateur ne mesure pas la qualité ni la continuité de la fourniture, mais il donne l'ordre de grandeur de la contrainte énergétique nationale (Banque mondiale, WDI).

DÉFICIT ÉNERGÉTIQUE → PRODUCTION RÉDUITE / AUTOPRODUCTION COÛTEUSE → COÛTS ↑ → COMPÉTITIVITÉ ↓ → EXPORTATIONS ET RECETTES SOUS PRESSION

Risques logistiques et d'enclavement

L'enclavement transforme les distances physiques en distances économiques. Impraticabilité saisonnière, congestion aux frontières et ports, faibles capacités ferroviaires et fluviales et absence d'itinéraires alternatifs allongent les délais. Les entreprises doivent alors augmenter les stocks de sécurité et immobiliser davantage de fonds de roulement ; les producteurs agricoles subissent en outre des pertes lorsque les produits périssables ne peuvent être évacués.

Le risque logistique est donc transversal : il renchérit les intrants, réduit les marges des producteurs, augmente les prix à la consommation et fragmente le marché intérieur. La résilience suppose la complémentarité route-rail-fleuve-lac et la diversification des façades extérieures : Atlantique, Lobito, Afrique australe, Northern et Central Corridors.

RUPTURE LOGISTIQUE → DÉLAIS ↑ → STOCKS ET FONDS DE ROULEMENT ↑ → COÛTS ↑ → PRIX ↑ / MARGES ↓

Risques budgétaires et monétaires

La sensibilité des finances publiques au secteur extractif et aux dépenses imprévues constitue un canal de propagation majeur. Le FMI indique que le conflit dans l'Est continue de peser sur le budget et que les dépenses de sécurité plus élevées que prévu ont contribué au dépassement du plafond du déficit budgétaire intérieur à fin 2025. En parallèle, la stabilité extérieure s'est améliorée : les réserves atteignaient 8,8 milliards USD fin mars 2026 et l'inflation 2,5 % fin avril (FMI, 2026).

Cette amélioration ne supprime pas le risque : un choc sur les recettes minières, les prix du pétrole ou le taux de change peut réduire les marges budgétaires et renchérir les importations. La résilience dépend de la mobilisation des recettes intérieures, de la discipline budgétaire, de l'accumulation des réserves et de la protection des investissements et dépenses sociales prioritaires.

Risques agricoles, climatiques et alimentaires

La vulnérabilité alimentaire résulte de l'interaction entre production, stockage, transport, transformation, commerce et importations. Une bonne récolte mal connectée au marché peut coexister avec une pénurie urbaine ; inversement, une mauvaise campagne peut être compensée partiellement si les corridors, les stocks et les importations fonctionnent.

Au S1 2026, l'IPC estime à 26,5 millions le nombre de personnes en phase 3 ou supérieure, dont 3,6 millions en urgence. Les principaux facteurs identifiés sont le conflit armé, les chocs économiques et climatiques, la faiblesse des infrastructures et les limites de la protection sociale. Ces données montrent que l'inflation alimentaire doit être analysée comme le résultat de plusieurs vulnérabilités combinées et non comme un risque autonome (IPC, 2026).

CHOC AGRICOLE / CLIMATIQUE + LOGISTIQUE FRAGILE + CHANGE DÉFAVORABLE → OFFRE ↓ / IMPORTATIONS PLUS CHÈRES → PRIX ALIMENTAIRES ↑

Risques externes

Prix internationaux des matières premières

La concentration extractive expose fortement la RDC aux cours internationaux. En 2024, le pays représentait environ 13 % de la production mondiale de cuivre minier et 75 % de celle de cobalt. Une baisse durable des prix peut réduire la valeur des exportations, les entrées de devises, les marges des entreprises minières, les investissements et les recettes fiscales ; l'effet se diffuse ensuite aux fournisseurs, transporteurs et territoires miniers (USGS, 2026).

PRIX MINIERS ↓ → EXPORTATIONS EN VALEUR ↓ → DEVISES ↓ → PRESSION SUR CHANGE / IMPORTATIONS

REVENUS MINIERS ↓ → IMPÔTS ET REDEVANCES ↓ → ESPACE BUDGÉTAIRE ↓ → INVESTISSEMENT PUBLIC SOUS PRESSION

Demande chinoise et concentration des débouchés

La relation avec la Chine concerne à la fois les débouchés du cuivre et du cobalt, les investissements, les équipements et les chaînes de raffinage. L'USGS indique que la Chine demeurait en 2024 l'un des principaux partenaires d'exportation de la RDC et recevait des parts importantes de cuivre et de cobalt. Le risque tient donc moins à un partenaire pris isolément qu'à la combinaison entre concentration des acheteurs, dépendance technologique et faible diversification fonctionnelle des exportations.

La résilience suppose d'élargir les marchés, mais surtout de développer la transformation locale et des débouchés différenciés afin de réduire la dépendance à l'exportation de produits peu transformés.

Conditions financières internationales

Une hausse des taux internationaux, une appréciation du dollar ou une augmentation de l'aversion au risque peut renchérir les projets d'infrastructure et ralentir certains investissements. L'exposition est différenciée : l'État, les grands groupes miniers et les PME n'accèdent ni aux mêmes marchés ni aux mêmes maturités. Pour les PME, le choc peut être indirect, via la réduction du crédit, le coût du refinancement ou le ralentissement des investissements des grandes entreprises.

La mobilisation de l'épargne intérieure, l'approfondissement du système financier, les mécanismes de garantie et la diversification des financements de long terme constituent les principaux amortisseurs.

Commerce et logistique mondiale

La RDC est exposée aux variations du fret maritime, aux interruptions de routes commerciales, aux tensions géopolitiques, aux restrictions commerciales et au durcissement des normes de traçabilité. Ces chocs peuvent renchérir simultanément l'accès des minerais aux marchés et le coût des carburants, équipements, médicaments, intrants et produits alimentaires importés.

Le FMI relevait au S1 2026 que les termes de l'échange favorables sur les minerais soutenaient la position extérieure, tandis que la hausse des cours du pétrole liée à la guerre au Moyen-Orient constituait un choc défavorable et pouvait se transmettre aux prix des carburants (FMI, 2026). Cette simultanéité illustre la nécessité de suivre séparément les prix des exportations et ceux des importations stratégiques.

7.3 Vulnérabilités liées à la concentration

La concentration constitue le multiplicateur structurel des risques. Un système peut être performant en situation normale mais devenir fragile lorsqu'une entreprise, une infrastructure, un corridor ou un marché concentre une part excessive des flux. La diversification doit dès lors être comprise comme un instrument de résilience.

Tableau VII.3 — Vulnérabilité économique liée à la concentration

Concentration	Vulnérabilité économique
Minérale	Dépendance au cuivre, cobalt et autres minerais dominants
Commerciale	Dépendance à un nombre limité de marchés et acheteurs
Entrepreneuriale	Poids de quelques grands opérateurs dans production et recettes
Budgétaire	Sensibilité des recettes aux performances extractives
Géographique	Concentration minière dans Lualaba et Haut-Katanga
Logistique	Dépendance à quelques frontières, ports et corridors
Énergétique	Dépendance à un nombre limité d'installations et lignes
Financière	Concentration du crédit dans grands centres et grandes entreprises
Importations	Dépendance aux carburants, équipements et certains aliments

Source : CNUCED

Le suivi semestriel devrait privilégier des indicateurs simples : part des trois premiers minerais dans les exportations, part du premier partenaire, part des recettes extractives, part du fret par poste-frontière, concentration territoriale du crédit et nombre d'itinéraires réellement substituables.

7.4 Mécanismes de propagation et risques combinés

Les risques ne se transmettent pas isolément. Ils peuvent se cumuler et produire des effets multiplicateurs, particulièrement dans une économie où certaines infrastructures et activités sont fortement concentrées.

Tableau VII.4 — Transmission des chocs et risques

Choc initial	Chaîne de transmission	Effet final
Baisse du cuivre	Exportations ↓ → devises ↓ → pression sur change ; revenus miniers ↓ → recettes ↓	Importations plus chères ; espace budgétaire réduit
Blocage frontalier	Minerais/intrants immobilisés → coûts logistiques ↑ → production/exports retardés	Devises et recettes retardées ; fonds de roulement immobilisé
Conflit agricole	Accès aux champs ↓ + axes interrompus → offre ↓	Prix alimentaires ↑ ; revenus et pouvoir d'achat ↓
Choc climatique + dépréciation	Production intérieure ↓ + besoins d'importation ↑ + change défavorable	Prix alimentaires ↑ ; vulnérabilité sociale ↑
Déficit énergétique	Arrêts / autoproduction → coûts ↑ → production ↓	Compétitivité, exportations et recettes sous pression

Source : FMI

Le premier semestre 2026 illustre cette logique de chocs composés : le FMI décrit une économie résiliente, mais confrontée simultanément au conflit dans l'Est, aux pressions budgétaires associées, aux effets externes de la guerre au Moyen-Orient et à des risques sanitaires. L'enjeu analytique est donc de mesurer la capacité d'un choc sectoriel ou territorial à franchir plusieurs maillons avant de devenir macroéconomique (FMI, 2026).

7.5 Capacités de résilience de l'économie congolaise

La résilience ne consiste pas à éliminer les chocs mais à empêcher qu'ils interrompent durablement les fonctions essentielles. La redondance des infrastructures et des fournisseurs joue ici le rôle d'une assurance économique : elle peut sembler coûteuse en période normale mais réduit fortement le coût d'une rupture.

Tableau VII.5 — Performance des chaines de valeur

Capacité	Levier de résilience	Indicateur de suivi
Productive	Diversification sectorielle et géographique	Part non extractive de la croissance ; diversification export
Logistique	Routes alternatives, rail, fleuve, lacs, corridors	Temps de transit ; part du fret ; nombre d'alternatives
Énergétique	Diversification, interconnexion, maintenance	MW disponibles ; durée/fréquence des coupures
Alimentaire	Bassins diversifiés, stockage, conservation	Production vivrière ; stocks ; écarts de prix
Budgétaire/financière	Recettes diversifiées, réserves, crédit intérieur	Réserves ; recettes extractives ; crédit
Institutionnelle	Alerte rapide et coordination	Délai de disponibilité des données ; capacité de réponse

Source : BCC, INS, FMI et BAD

7.6 Tableau de bord semestriel des risques

Le tableau de bord doit permettre de comparer les semestres et d'identifier les signaux d'alerte. L'objectif n'est pas de produire un score unique, mais de suivre l'exposition, les canaux de transmission et les capacités de réponse.

Tableau VII.6 — Risques et impacts sur la production agro-industrielle

Risque	Exposition	Impact potentiel	Indicateurs d'alerte	Capacité de réponse
Conflit / fermeture d'axes	Est, agriculture, commerce	Production, prix, commerce régional	Déplacements, trafic, prix, axes fermés	Routes alternatives, stocks, assistance
Déficit énergétique	Mines, industrie, services	Production, coûts, exportations	MW disponibles, coupures	Interconnexions, autoproduction, capacités
Perturbation logistique	Bassins enclavés, import/export	Délais, coûts, prix	Transit, congestion, coût/tonne	Corridors alternatifs, rail, fleuve
Chute des prix miniers	Mines, État, fournisseurs	Exportations, devises, recettes	Cours cuivre/cobalt, volumes	Diversification, marges budgétaires
Pression sur le change	Ensemble de l'économie	Inflation, importations, pouvoir d'achat	CDF/USD, réserves, inflation importée	Politique macro, réserves
Choc agricole/climatique	Producteurs, ménages	Offre, prix, revenus	Production, pluviométrie, prix agricoles	Stocks, diversification, importations temporaires
Commerce mondial	Exportateurs/importateurs	Fret, prix, disponibilité	Fret, délais portuaires, restrictions	Fournisseurs et corridors diversifiés

Source : Ministère de l'Agriculture, INS, Metelsat et FAO

7.7 Indicateurs prioritaires de résilience

Un noyau d'indicateurs doit progressivement transformer l'analyse qualitative en dispositif d'observation : diversification des exportations et de la croissance ; temps de transit et variabilité des corridors ; production vivrière, stocks et écarts de prix entre villes ; réserves de change, volatilité du CDF et structure des recettes ; accessibilité des bassins, trafic interprovincial et concentration territoriale du crédit.

Trois repères S1 2026 donnent déjà une base au tableau de bord : réserves internationales de 8,8 milliards USD fin mars ; inflation de 2,5 % en glissement annuel fin avril ; 26,5 millions de personnes en IPC 3+ entre janvier et juin. Ils doivent être complétés, à chaque édition, par des données de trafic, d'énergie, de prix provinciaux, de production agricole et de finances publiques (FMI, 2026 ; IPC, 2026).

7.8 Lecture générale du premier semestre 2026

Le S1 2026 fait apparaître une économie qui combine résistance conjoncturelle et vulnérabilités structurelles. Selon le FMI, la croissance réelle devrait dépasser 5,5 % en 2026 ; l'inflation était contenue à 2,5 % fin avril et les réserves atteignaient 8,8 milliards USD fin mars. La Banque mondiale souligne parallèlement que la croissance récente demeure fortement portée par les activités minières et concentrée dans des secteurs intensifs en capital (FMI, 2026 ; Banque mondiale, 2026).

Cette résilience agrégée ne doit pas masquer les divergences territoriales. Dans l'Est, le conflit et les déplacements affectent directement les moyens de subsistance et les marchés. Dans les bassins enclavés, l'absence de solutions logistiques alternatives transforme des perturbations localisées en hausse durable des coûts. Dans le Grand Katanga, la concentration de la production minière et des corridors fait d'une interruption logistique ou énergétique un risque potentiellement national. Enfin, la sécurité alimentaire demeure un signal critique, avec 26,5 millions de personnes en IPC 3+ au S1 2026.

La priorité analytique est donc de réduire les points uniques de défaillance : diversifier les productions et marchés, multiplier les connexions entre bassins, renforcer la complémentarité des corridors, sécuriser l'énergie et préserver les marges macrofinancières. La diversification doit être comprise simultanément comme une politique de croissance et comme une politique d'assurance contre les chocs.

CHAPITRE VIII

Tableau de bord des politiques économiques

QUESTION CENTRALE

Quelles mesures ont été engagées au cours du semestre et quels résultats sont déjà mesurables ?

Cette section documente les mesures économiques de portée nationale ou à incidence économique significative prises au cours du premier semestre 2026.

Au premier semestre 2026, la politique économique s'est inscrite dans une logique de consolidation des équilibres macroéconomiques tout en élargissant les marges de financement de l'action publique. La progression du programme FEC/FRD et la mobilisation de ressources extérieures traduisent une stratégie visant à préserver la stabilité tout en répondant aux besoins de financement de l'économie.

Sur le plan des finances publiques, la performance de mobilisation des recettes observée en avril, avec 109,1 % des assignations, constitue un signal favorable, mais qui doit être apprécié dans une perspective plus large que celle d'une échéance fiscale ponctuelle. Elle pose surtout la question de la pérennisation des recettes intérieures et de leur transformation en capacité réelle d'action publique. Dans cette perspective, la facture normalisée de la TVA participe à une évolution vers une administration fiscale davantage fondée sur la traçabilité et le contrôle des transactions. L'enjeu pour le second semestre sera donc moins l'adoption de nouveaux instruments que la consolidation du rendement des réformes, l'amélioration de la qualité de la dépense et le renforcement du lien entre mobilisation des ressources, exécution budgétaire et résultats économiques.

En matière de prix, concurrence et climat des affaires, l'action publique s'est orientée vers une meilleure maîtrise du fonctionnement des marchés et des conditions de formation des prix. Le déploiement de TALO avec l'extension de la collecte à huit villes supplémentaires (portant le total à 17 villes) constitue une avancée dans la disponibilité d'informations permettant de comparer les niveaux de prix entre marchés et d'identifier les tensions. La priorité n'est toutefois plus seulement d'accroître le volume des données, mais de les utiliser pour orienter les contrôles, expliquer les écarts de prix et détecter les éventuels dysfonctionnements liés au fonctionnement du marché.

La révision de la structure des prix des produits pétroliers applicables aux sociétés minières et à leurs sous-traitants est une intervention plus directement économique. En réduisant la subvention implicite accordée à ce secteur, la mesure modifie les coûts d'un intrant essentiel pour les activités minières. Elle améliore potentiellement la transparence du mécanisme de prix et réduit la charge parafiscale associée. Devant faire face à l'augmentation considérable des prix sur le marché mondial, le gouvernement a aussi procédé au réajustement des prix des produits pétroliers pour les clients domestiques dans les quatre zones d'approvisionnement. Sur le climat des affaires, la validation de la feuille de route B-READY constitue surtout un engagement opérationnel assorti d'un calendrier, plutôt qu'un résultat économique déjà établi.

Au premier semestre 2026, l'intervention du ministère de l'Économie nationale à travers le FOREC s'est progressivement orientée vers le financement direct de capacités productives et la structuration de filières agricoles prioritaires. Les projets « Riz Bumba - Loso na Biso » en constituent l'illustration la plus significative : l'accord conclu en juin entre le FOREC et la Société rizicole de Bumba a posé les bases d'un dispositif destiné à développer la production, la transformation et la commercialisation du riz dans la Mongala. Cette approche marque un changement important par rapport à une intervention limitée au financement ponctuel : elle vise à agir sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Le principal enjeu demeure toutefois le passage du financement et du cadre institutionnel mis en place à une augmentation effective des capacités de production et de transformation.

Les réformes du premier semestre ont également cherché à réduire les coûts et les délais liés au commerce transfrontalier. La revue des procédures d'importation, d'exportation et des opérations frontalières, engagée en juin, vise précisément à simplifier et digitaliser les processus afin de faciliter les échanges et l'intégration économique régionale.

Le premier semestre marque enfin une évolution dans l'approche des infrastructures, notamment avec le Corridor de Lobito, désormais envisagé comme un corridor économique intégrant infrastructures, facilitation du commerce, investissements et chaînes de valeur, plutôt que comme un simple axe de transport. Le Gouvernement estime par ailleurs les besoins complémentaires à près de 1 000 km de routes et d'infrastructures multimodales, avec des financements à mobiliser.

8.1 Inventaire par axe

Tableau VIII.1 — Stabilité macroéconomique

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
08 jan.	Assouplissement monétaire : taux directeur ramené de 17,5 % à 15 %	Décision du Comité de politique monétaire	Décision appliquée ; objectif annoncé de faciliter le financement sans compromettre la stabilité.
08 jan.	Intervention de change de 50 M USD auprès des banques commerciales	Opération de marché	Injection pour stabiliser le taux de change.
09 avr.	Nouvel assouplissement : taux directeur de 15 % à 13,5 % et prêt marginal de 19 % à 17,5 %	Décision du Comité de politique monétaire	Taux abaissés ; réserves obligatoires inchangées et maturité de six mois introduite pour les Bons BCC afin d'améliorer la gestion de la liquidité.
09 avr.	Dédollarisation et sécurisation des espèces en devises (cf. axe I)	Décision réglementaire annoncée par la BCC	Exclusivité BCC sur l'importation physique des billets et transactions en devises uniquement scripturales annoncées pour le 9 avril 2027 ; aucune entrée en vigueur au S1/2026.
08 mai	Préparation d'une loi de finances rectificative 2026	Annonce budgétaire	Recadrage demandé avec dépôt avant fin mai ; le projet a ensuite été adopté par le Gouvernement le 20 mai.

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
26 juin	Conclusion de la 3e revue du programme Facilité élargie de crédit (FEC) et de la 2e revue au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD)	Décision du Conseil d'administration du FMI	Appréciation globalement satisfaisante : la plupart des objectifs quantitatifs atteints et les réformes structurelles bien engagées, mais deux critères de réalisation à fin décembre 2025 non respectés (solde budgétaire intérieur dépassé de 0,6 point de PIB en raison de dépenses de sécurité plus élevées que prévu au quatrième trimestre 2025 ; critère continu sur les pratiques de taux de change multiples, du fait d'une modification par la BCC de la marge de change applicable aux opérations entre la BCC et le Trésor). Décaissement immédiat de 348,5 M USD (258,2 au titre de la FEC et 90,3 au titre de la FRD).
30 juin	Conclusion de la consultation au titre de l'article IV 2026	Décision du Conseil d'administration du FMI	Consultation conclue le même jour que la publication des revues (communiqué n° 26/233) ; recommandation d'un policy mix mieux équilibré à moyen terme. Croissance supérieure à 5,5 % en 2025 et 2026, inflation de 2,5 % à fin avril 2026, réserves de 8,8 Md USD à fin mars 2026.

Source : Ministère de l'Economie nationale.

Tableau VIII.2 — Finances publiques

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
02 jan.	Financement et rationalisation du régime des zones économiques spéciales	Instruction gouvernementale	Besoins à intégrer dans le collectif 2026 ; mesures d'application du guichet ZES attendues. Révision du régime des ZES inscrite à l'ordre du jour parlementaire du 26 juin 2026.
09 jan.	Déconcentration de l'ordonnancement dans neuf ministères pilotes	Réforme de la chaîne de dépense	Lancement progressif annoncé pour l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement ; liste des pilotes et bilan d'exécution non publiés.
23 jan.	Décret modernisant les plaques d'immatriculation et la carte rose électronique	Projet de décret adopté	Texte adopté en Conseil.
30 jan.	Décret fixant les critères de reclassement des organismes auxiliaires	Projet de décret adopté	Outil de rationalisation parafiscale adopté sous amendements.

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
03 févr.	Publication des volumes recettes et dépenses de la loi de finances n° 25/060	Publication budgétaire	Volumes et circulaire d'exécution mis en ligne par le ministère du Budget ; produit de transparence, sans préjuger de l'exécution.
20 févr.	Circulaire spécifique d'orientation des dépenses en capital pour le budget 2027	Document budgétaire examiné	Examen annoncé au Conseil.
13 mars	Ordonnance-loi d'adaptation de l'IS et de l'IRPP aux législations sectorielles	Projet d'ordonnance-loi adopté	Adopté par le Conseil ; ratification proposée le 20 mars.
20 mars	Loi de ratification de l'ordonnance-loi fiscale n° 26/008	Projet de loi adopté	Adopté en Conseil avant transmission au Parlement.
31 mars	Neutralité fiscale face aux fluctuations du change	Arrêté ministériel n° 029	Déclaration et acomptes dans la monnaie de comptabilité, paiement du solde en CDF ; mesure appliquée à l'échéance fiscale d'avril.
08 avr.	Fin du moratoire sur la facture normalisée et fixation de l'échéance au 15 mai 2026	Communiqué officiel du ministère des Finances	Période de tolérance close ; à compter du 15 mai 2026, toute TVA collectée ou déduite doit être justifiée par une facture normalisée, sans possibilité de régularisation. Dérogations sectorielles annoncées (transport aérien domestique, distribution des produits pétroliers, agences de voyage, jeux de hasard) ; comité de suivi permanent Finances-DGI-FEC institué après la réunion du 31 mars 2026.

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
09 avr.	Placement et fixation des conditions de la première émission d'eurobonds de la RDC	Opération de financement extérieur (pricing)	Montant levé de 1,25 Md USD en deux tranches : 600 M USD à 5 ans (échéance 2032, rendement 8,75 %) et 650 M USD à échéance 2037 (rendement 9,50 %). Carnet d'ordres supérieur à 5 Md USD, soit plus de quatre fois le montant levé, avec plus de 110 investisseurs. Coordinateurs globaux Citigroup et Rawbank, teneur de livre Standard Chartered ; cotation attendue à la London Stock Exchange.
24 avr.	Interconnexion OGEFREM-OCC-DGDA-BCC-banques pour la traçabilité minière	Réforme administrative	Orientation arrêtée.
20 mai	Projet de loi de finances rectificative 2026 à 50 295,1 Md CDF	Projet de loi adopté	Collectif adopté en Conseil, en baisse de 7,4 %, intégrant notamment ressources intérieures, Eurobond, sécurité, humanitaire et investissements.
22 mai	Stratégie de recouvrement des créances issues de la zaïrianisation	Dossier adopté	Commission intergouvernementale et feuille de route autorisées.
22 mai	Quatre projets de lois de ratification de financements IDA/FAD	Projets de loi adoptés	LABELLE 250 M USD ; PCTEE 300 M USD ; PRECAPE 25 M UC ; Ngandajika 117,42 M UC.
11 juin	Recevabilité parlementaire du collectif budgétaire	Étape législative	Projet déclaré recevable à l'Assemblée nationale puis renvoyé en commission ; adoption en première lecture intervenue le 3 juillet 2026, hors période. Texte inscrit à l'ordre du jour des deux chambres convoquées en session extraordinaire le 26 juin 2026.
26 juin	Projet de loi portant lutte contre la corruption	Projet de loi adopté	Prévention, détection, répression, conformité du secteur privé et recouvrement des avoirs prévus.

Source : Ministère de l'Economie nationale.

Tableau VIII.3 — Prix, concurrence et pouvoir d'achat

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
09 jan.	Concertation sur l'application du SMIG réajusté	Concertation annoncée	Réunion avec l'Intersyndicale annoncée avant Conseil national du travail.
13 févr.	Décret sur le petit commerce et le commerce de détail	Projet de décret adopté	Réserve des activités de proximité aux Congolais et encadrement des segments à forte intensité de capital.
13 févr.	Arrêté interministériel sur le commerce de détail spécialisé à forte intensité de capital	Projet d'arrêté adopté	Liste des activités éligibles adoptée en Conseil.
17 mars	Révision des prix administrés des produits pétroliers applicables aux miniers et à leurs sous-traitants	Arrêté signé	Nouveaux prix appliqués dans la zone Sud : gasoil de 1,70 à 2,43 USD/litre (+43 %) et essence de 1,60 à 2,08 USD/litre (+30 %), après réunion technique du CSPPP du 16 mars sous la présidence du vice-Premier ministre. Taux de change BCC de la veille de la mise à la consommation.
30 mars	Signature du décret 26/011 sur le petit commerce et le commerce de détail	Décret signé	Période transitoire de 6 mois ouverte pour permettre aux opérateurs étrangers exerçant des activités à forte intensité de capital d'obtenir les avis de non-objection du ministère de l'Économie nationale.
16 avr.	Révision des prix administrés des produits pétroliers pour les clients domestiques	Arrêtés signés	Nouveaux prix appliqués dans les quatre zones : Ouest et Nord 2 640 FC (essence) et 2 635 FC (gasoil) ; Sud 3 930 et 4 435 FC ; Est 4 400 et 5 600 FC. Secteur minier du Sud : 2,55 et 3,12 USD/litre. Réunions du CSPPP des 15 et 16 avril.
04-05 mai	Révision des prix administrés dans la zone Est	Arrêté signé	Essence 4 205 FC, pétrole 5 000 FC et gasoil 5 395 FC le litre, applicables aux provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Haut-Uele, Bas-Uele et Maniema. Mesure présentée comme une réponse aux prix pratiqués sur le terrain, largement supérieurs aux tarifs officiels d'avril.
08 mai	Protection des producteurs congolais face à la chute des cours du cacao	Dossier adopté	Stratégie de diversification des marchés, qualité et capacités productives.
08 mai	Décret fixant les seuils de chiffre d'affaires des concentrations économiques	Projet de décret adopté	Délai de régularisation de 12 mois prévu.
08 mai	Décret sur les principes directeurs du barème catégoriel et la tension salariale	Projet de décret adopté	Instrument d'application du SMIG adopté.

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
12 juin	Présentation de TALO, plateforme de suivi des prix	Mise en œuvre / produit	Opérationnelle dans 17 villes, 61 produits et environ 50 000 observations mensuelles ; bulletins publiés jusqu'en juin.

Source : Ministère de l'Economie nationale.

Tableau VIII.4 — Production et diversification

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
09 jan.	Centre de démonstration de la technologie Juncao	Dossier adopté	Transfert technologique et installation approuvés.
13 févr.	Programme « Debout Jeunes Congolais »	Programme adopté	Programme de 650 M à 1,3 Md USD sur six ans adopté ; lancement annoncé au 30 juin.
06 mars	Révision de la loi sur les hydrocarbures et préparation d'une loi sur le GPL	Processus de réforme adopté	Méthodologie et calendrier validés.
16 avr.	Signature du protocole d'accord entre le FOREC et CDI-Bwamanda pour un programme intégré de structuration de la production vivrière dans le Sud-Ubangi	Financement annoncé de 7,7 M USD	Protocole signé à Kinshasa ; programme de relance des filières maïs et soja avec semences améliorées, accompagnement technique et renforcement de la transformation, du stockage et du transport. Lancement officiel du PRASUB le 2 juillet 2026 à Bwamanda (7,76 M USD), hors période.
15 mai	Politique qualité nationale, stratégie de normalisation et réglementation technique	Dossier adopté	Politique qualité adoptée ; actions urgentes identifiées.
12 juin	Accélération de la zone économique spéciale Musompo-Misampa	Dossier adopté	Apport foncier de l'État, NewCo, rôle du CCB et chronogramme de 90 jours validés.
18 juin	Signature du protocole d'accord entre le FOREC et la Société rizicole de Bumba (SRB) pour la structuration de la filière riz dans la Mongala	Protocole signé (montant non communiqué)	Protocole signé à Kinshasa ; programme intégré de structuration de la filière riz s'appuyant sur le potentiel de Bumba. Aucun montant d'investissement rendu public ; projet non encore lancé au 30 juin 2026.

Source : Ministère de l'Economie nationale.

Tableau VIII.5 — Commerce extérieur et intégration régionale

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
20 févr.	Décret de mise en œuvre de la Politique nationale de formation professionnelle	Projet de décret adopté	Cadre adopté pour l'adéquation formation-emploi.
27 févr.	Jury pilote de valorisation des acquis d'expérience (VAE)	Mise en œuvre	Jury lancé le 28 janvier dans quatre centres à Kinshasa pour plusieurs métiers.
15 mai	Comité de pilotage de TRANSFORME-RDC	Projet de décret adopté	Cadre institutionnel adopté ; fonctionnement effectif à vérifier.
15 mai	Révision de la loi sur la sous-traitance privée	Projet de loi adopté	Champ étendu à tous les secteurs et encadrement de l'ARSP ; rapport de la commission mixte paritaire présenté le 29 juin 2026, quatorze points de divergence levés, texte adopté en lecture définitive par l'Assemblée nationale.
15 mai	Loi sur le contenu local	Projet de loi adopté	Cadre national proposé pour les biens, services, travail, technologie et capital congolais.
29 mai	Programme VUNGA de financement des sous-traitants	Annonce de programme	Lancement annoncé au 30 juin ; cible affichée de 2 800 entrepreneurs.
24 juin	Validation de la feuille de route des mesures « Quick Wins » B-READY	Feuille de route validée	Actions prioritaires validées avec échéance septembre 2026 dans la fiscalité, le commerce, le financement, la concurrence, les différends et l'insolvabilité.

Source : Ministère de l'Economie nationale.

Tableau VIII.6 — Infrastructures et corridors économiques

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
02 jan.	Guichet unique intégral du commerce extérieur : transmission électronique obligatoire	Mise en œuvre réglementaire	Lancement effectif des trois phases et dématérialisation de la liasse documentaire signalés.
18 févr.	Réunion ZLECAf à Dubaï sur les postes frontaliers et les partenariats public-privé	Conférence internationale	Position de la RDC sur les infrastructures et la digitalisation présentée ; plan 2026-2027 évoqué.
06 mars	Résolution des provisions de l'OCC liées aux licences d'importation	Dossier adopté	Récupération au profit du Trésor et poursuites des cas frauduleux recommandées.
17-18 mars	Atelier national RDC-CNUCED sur les capacités productives	Atelier national	Atelier annoncé comme étape opérationnelle du programme capacités productives.
15 mai	Position de la RDC sur la modernisation de l'AGOA	Consultation commerciale	Propositions gouvernementales adoptées avant transmission au représentant américain au commerce.
02 juin	Signature du nouvel Accord international sur le cacao	Accord international signé	Adhésion signée à Abidjan ; accès aux instances, aux données et à l'assistance de l'ICCO.

Source : Ministère de l'Economie nationale.

Tableau VIII.7 — Emploi et inclusion économique

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
09 jan.	Pont Bangui-Zongo, voies d'accès et poste frontalier juxtaposé	Dossier adopté	Préparation et commission conjointe approuvées.
23 jan.	Réhabilitation des aéroports de Bandundu et Kikwit	Instruction gouvernementale	Finalisation contractuelle demandée.
26 jan.	Route Kananga-Kalamba-Mbuji et ponts sur la Lueta et le Kasaï	Chantier inspecté	Axe de 230 km déclaré praticable ; pose de la couche de roulement engagée et planche d'essai de 600 m réalisée ; ponts de 80 m et 60 m encore projetés.
27 jan.	Nouveau campus de l'Université de Kananga	Infrastructure inaugurée	Campus annoncé pour 3 500 étudiants avec bâtiments administratifs et facultaires, laboratoires et auditoires.
06 févr.	Modernisation de la Route nationale n° 6	Annonce de projet	Axe Mongala-Sud-Ubangi-RCA et prolongement vers le Bas-Uélé présentés comme projet prioritaire de désenclavement.
27 févr.	Flotte de pêche industrielle et chaîne de froid	Équipements et infrastructure associée	Huit bateaux déjà à Boma ; d'autres unités fabriquées en Espagne attendent un site d'accostage et la livraison d'une chaîne de froid complète.

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
20 mars	Programme Inga 3	Réforme / financement	Accords de financement entrés en vigueur le 2 février ; protocoles et loi exigés.
20 mars	Modules 2 et 3 du complexe de traitement d'eau de Binza Ozone	Infrastructure mise en service	Capacité annoncée de 330 000 m³/jour, destinée à plus de six millions d'habitants de treize communes de Kinshasa.
27 mars	Loi relative à la mise en œuvre de Grand Inga	Projet de loi adopté	Adopté par le Conseil.
08-10 avr.	Première Conférence nationale sur les infrastructures et les travaux publics	Conférence nationale	Vision à l'horizon 2034 et interconnexion route-rail-fleuve-ports annoncées.
24 avr.	Corridors Ouest, Sud, Lobito, Est, Central et ATTCN, avec RN39, RN7 et RN8	Orientation présidentielle	Hiérarchisation arrêtée ; accélération des études et travaux prioritaires demandée, sans calendrier physique consolidé.
08 mai	Six programmes d'infrastructures rurales en partenariat public-privé	Mémorandums d'entente	Eau potable ; routes de desserte ; voies navigables ; pistes d'atterrissage ; énergie et électrification ; habitat rural. Propositions renvoyées en commissions pour approfondissement.
08 mai	Pont route-rail Kinshasa-Brazzaville	Accord bilatéral et relance d'appel d'offres	Régime fiscal, douanier et parafiscal harmonisé ; relance de la sélection du concessionnaire annoncée. Ouvrage à péage de 1,575 km, coût estimatif supérieur à 800 M USD.
30 juin	Réhabilitation du terminal des vols domestiques de l'aéroport international de N'djili	Infrastructure rénovée	Rotonde rénovée et inspectée ; installations annoncées conformes aux exigences de sécurité, de fluidité et de confort.
30 juin	Premier Boeing 787-800 d'Air Congo et liaison Kinshasa-Bruxelles	Équipement de transport livré	Sixième appareil de la flotte réceptionné ; ouverture de la liaison intercontinentale annoncée pour le 1er juillet 2026, hors période.

Source : Ministère de l'Economie nationale.

Tableau VIII.8 — Intégrité financière et lutte contre le blanchiment

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
13 févr.	Pacte national et programme pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes	Programme adopté	Trois axes et concours national des plans d'affaires prévus.
27 févr.	Programme régional eau transfrontalière RCA-RDC	Lancement de programme	Volet RDC de 49,6 M USD sur cinq ans, cible proche de 500 000 ménages.
27 févr.	Validation de la feuille de route de la chaîne de valeur cuir	Politique de filière	Actions sur l'élevage, la transformation et les marchés prises en compte.
02 mars	Lancement du Programme national des cantines scolaires à Kalemie	Mise en œuvre	Programme lancé ; couverture nationale annoncée à seulement 8 %, plan d'opérationnalisation demandé.
29 mai	Stratégie forestière de valorisation, certification et monétisation	Dossier adopté	Trois piliers et comité de pilotage approuvés ; recettes et bénéficiaires non encore mesurés.
30 juin	Lancement de Debout Jeunes, du CONAPAS et de VUNGA	Événement de lancement	Lancement annoncé ; programme Debout Jeunes adopté le 13 février (650 M à 1,3 Md USD sur six ans) et cible de 2 800 sous-traitants pour VUNGA. Aucun bilan de souscription publié au 30 juin.

Source : Ministère de l'Economie nationale.

Tableau VIII.9 — Énergie et eau : régulation, tarifs et gouvernance

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
21-23 jan.	Visite sur place de l'ESAAMLG en vue de l'adhésion de la RDC	Évaluation institutionnelle	Mission réalisée auprès des Finances, du COLUB, de la Justice, de la CENAREF, de la BCC, de l'ARCA, des services d'enquête et des secteurs assujettis ; étape de coopération effectivement tenue.
26-28 avr.	Mise à disposition de COORDIS et de la Stratégie nationale LBC/FT 2024-2026	Outils de coordination publiés	Le COLUB documente une plateforme d'échange, de collecte et de suivi des indicateurs et publie la stratégie.
27 avr.	Dixième réunion technique RDC-groupes conjoints Afrique du GAFI	Évaluation technique	Réunion tenue en Namibie ; la task-force a ensuite fait état de dix rapports d'étape et de dix réunions techniques.
01 juin	Revue interministérielle du plan d'action de sortie de la liste grise	Pilotage interministériel	Six ministres et experts ont passé en revue les réformes, la supervision, la CENAREF, les enquêtes, poursuites, confiscations et la coopération internationale.

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
19 juin	Achèvement substantiel du plan d'action reconnu par le GAFI	Résultat externe vérifié	Le GAFI a décidé qu'une évaluation sur place était justifiée. La RDC restait sous surveillance renforcée au 30 juin, jusqu'à vérification de l'effectivité et de la pérennité des réformes.

Source : Ministère de l'Economie nationale.

Tableau VIII.10 — Mines et substances minérales stratégiques

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
06 févr.	Matrice Énergie-Mines et Compact énergétique national	Outil de planification présenté	Synergie RHE-Mines et promotion auprès des investisseurs recommandées ; matrice retenue comme cadre de coordination intersectorielle.
20 févr.	Électrification de la ville de Kisangani	Relance contractuelle proposée	Nouveau contrat proposé avec Congo Energy, le ministère des Ressources hydrauliques et l'électricité et la SNEL comme garants techniques, le FRIVAO comme co-bailleur.
10-11 avr.	Plan d'urgence pour la desserte en eau de Kinshasa et proposition de tarif de vente d'eau de la REGIDESO	Dossier examiné en Conseil des ministres	Plan présenté à la 86e réunion du Conseil des ministres (10 avril) et proposition tarifaire examinée par les experts de l'Économie et des Ressources hydrauliques avec la REGIDESO, en tenant compte des catégories sociales vulnérables. Aucun arrêté tarifaire publié au 30 juin. Créance de l'État sur la REGIDESO : 598 M USD d'arriérés au 31 mai 2025.
16 avr.	Appui de la Banque mondiale à l'initiative Mission 300 et au projet Grand Inga	Appui institutionnel	Soutien renforcé obtenu à Washington ; articulation avec le Compact énergétique national et les besoins de financement du programme d'accès.
Mai 2026	Étude tarifaire de la SNEL et méthodologie de calcul du coût réel du kWh	Étude technique (commission d'experts ad hoc)	Méthodologie de calcul du coût de revient élaborée avec l'appui de la BAD et soumise à la validation de l'ARE. Au 30 juin, aucun arrêté tarifaire publié : les tarifs producteurs et les tarifs d'accès aux réseaux de transport et de distribution ont été fixés par arrêté interministériel du 14 août 2026, hors période.
08 mai	Service national de dispatching électrique	Projet de décret adopté	Établissement public de pilotage des flux électriques adopté.
12 juin	Adoption de la Politique nationale de l'énergie révisée	Politique sectorielle	Cadre adopté ; cible annoncée de 62 % d'accès à l'électricité en 2030.

Source : Ministère de l'Économie nationale.

Tableau VIII.11 — Foncier, aménagement et urbanisme

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
11 avr.	Institution d'une réserve stratégique des substances minérales stratégiques et création de l'Autorité de régulation et de contrôle des marchés des substances minérales stratégiques (ARECOMS)	Décrets n° 26-013 et n° 26-014	Deux décrets signés le 11 avril 2026 (projets adoptés le 10 avril) : réserve instituée et mission de gestion et de contrôle confiée à l'ARECOMS.
29 mai	Extension de la liste des substances minérales stratégiques	Projet de décret adopté	Tantale, niobium, tungstène, lithium, uranium et terres rares ajoutés en projet ; extension du périmètre de la réserve et du régime de contrôle.
29 mai	Création de la société ADEX RDC SA pour la valorisation du diamant	Dossier adopté	Partenariat FOMIN/ADEX approuvé ; structure de valorisation du diamant congolais.
30 juin	Retrait des quotas d'exportation de cobalt non utilisés au premier semestre et réaffectation à un quota stratégique placé sous contrôle de l'État	Décision de l'ARECOMS	Quotas alloués de janvier à juin et non utilisés au 30 juin déclarés forfaits et automatiquement réaffectés, les nouvelles dispositions s'appliquant à compter du 1er juillet 2026 (hors période). Quota annuel 2026 maintenu à 96 600 tonnes, dont 87 000 tonnes de quota de base.

Source : Ministère de l'Economie nationale.

DATE	MESURE / OBJET	NATURE	ÉTAT AU 30 JUIN 2026
23 févr.	Protocole d'accord entre le Comité stratégique pour la supervision du projet d'extension de la ville de Kinshasa (CSSPEVK) et Dassault Systèmes	Protocole signé à Paris	Volet technologique du projet Kinshasa Kia Mona engagé : jumeau numérique et outils de planification territoriale. Signé en marge d'une mission de promotion du projet.
11 mai	Présentation du projet Kinshasa Kia Mona au sommet Africa Forward (Nairobi)	Promotion et mobilisation de financements	Projet présenté aux investisseurs ; aucun financement annoncé au 30 juin 2026.
12 juin	Accélération de la réforme du notariat	Réforme d'application	Achèvement des textes d'application annoncé ; condition de sécurisation des actes de cession foncière. La numérisation du cadastre et la sécurisation des titres n'ont fait l'objet d'aucune décision publiée au premier semestre : la note d'information du ministère des Affaires foncières a été présentée au Conseil des ministres le 28 août 2026, hors période.

Source : Ministère de l'Economie nationale.



Forum économique RDC – Angola, avril 2026.

Photo : Primature.

CHAPITRE IX

Bibliographie

. Ouvrages, rapports et publications institutionnelles

— Agence congolaise des grands travaux (ACGT). (2026). Suivi des chantiers routiers et des ouvrages d'art au 30 juin 2026. Kinshasa.

— Agence de pilotage, de coordination et de suivi des conventions de collaboration (APCSC). (2026). Suivi des chantiers du programme sino-congolais. Kinshasa.

— Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo (ARPTC). (2026). Observatoire du marché de la téléphonie mobile : rapport du premier trimestre 2026. Kinshasa.

— Autorité de régulation du secteur de l'électricité (ARE). (2026). Données sur le secteur de l'électricité. Kinshasa

— Autorité de régulation et de contrôle des marchés des substances minérales stratégiques (ARECOMS). (2025). Décision n° 004/ARECOMS/2025 du 20 septembre 2025. Kinshasa.

— Banque centrale du Congo. (2026). Bulletin mensuel de juin 2026. Kinshasa : BCC.

— Banque centrale du Congo. (2026). Note de conjoncture du 31 juillet 2026. Kinshasa : BCC.

— Banque centrale du Congo. (2026). Note de conjoncture économique du 20 août 2026. Kinshasa : BCC.

— Banque centrale du Congo. (2026). Notes de conjoncture hebdomadaires. Kinshasa : BCC.

— Cellule d'analyse des indicateurs de développement (CAID), Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) et Institut national de la statistique (INS). (2025). Données de population. Kinshasa.

— Cellule du redressement productif (CEREP). (2026). Kinshasa : Ministère de l'Économie nationale.

— Cellule Infrastructures, Ministère des Infrastructures et Travaux publics. (2026). Suivi des projets d'infrastructures. Kinshasa.

— Cellule technique de coordination et de planification minière (CTCPM). (2026). Statistiques minières du premier semestre 2026. Kinshasa : Ministère des Mines.

— Comité des études statistiques et des comptes nationaux (CESCN). (2026). Note de juillet 2026. Kinshasa.

— Comité des études statistiques et des comptes nationaux (CESCN). (2026). Note d'estimation de la croissance économique à fin mars 2026. Kinshasa.

— Comité permanent de cadrage macroéconomique (CPCM). (2026). Kinshasa.

— Direction générale des douanes et accises (DGDA). (2026). Statistiques douanières du premier semestre 2026 [intitulé à préciser]. Kinshasa.

— Institut national de la statistique (INS). (2024). Enquête sur les conditions de vie des ménages (ECVM). Kinshasa : INS.

— Institut national de la statistique (INS). (s. d.). Annuaire statistique de la RDC. Kinshasa : INS.
— Ministère de l'Économie nationale. (2026). Dispositif TALO : bulletins de suivi des prix des produits et note cartographique, édition 2026. Kinshasa.
— Ministère de l'Économie nationale. (2026). Rapport de mission dans les provinces du Sankuru et de la Tshuapa, juin 2026. Kinshasa.
— Office congolais de contrôle (OCC). (2026). Données des importations et des exportations, premier semestre 2026. Kinshasa.
— Régie des voies aériennes (RVA). (2026). Situation des chantiers aéroportuaires. Kinshasa.

II. Institutions financières internationales

— Banque africaine de développement (BAD). (s. d.). Documentation relative à la navigabilité de l' Ubangui.
— Banque africaine de développement (BAD). (s. d.). Documentation relative aux projets agroforestiers en République démocratique du Congo.
— Banque mondiale. (2025). Projet TRANSFORME
— Banque mondiale. (2026). World Development Indicators (WDI). Washington, DC : Banque mondiale.
— Banque mondiale. (s. d.). Projet d'autonomisation des femmes entrepreneures et de mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi (TRANSFORME).
— Fonds monétaire international. (2026). République démocratique du Congo : consultations de 2026 au titre de l'article IV. Washington, DC : FMI.
— Fonds monétaire international. (2026). République démocratique du Congo : troisième revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit. Washington, DC : FMI.
— Fonds monétaire international. (2026). République démocratique du Congo : deuxième revue de l'accord au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité. Washington, DC : FMI.

III. Intégration régionale et infrastructures

— African Union Commission. (2012). Programme for Infrastructure Development in Africa (PIDA): Interconnecting, integrating and transforming a continent. Addis-Abeba: Union africaine.
— Barrick Mining Corporation. (2026). Quarterly Results and Technical Reports. Toronto: Barrick.
— Commission internationale du bassin Congo-Ubangui-Sangha (CICOS). (s. d.). Documentation relative à la navigation sur l' Ubangui. Kinshasa : CICOS.
— Fastmarkets. (2026). Cobalt and Copper Market Data and Price Assessments.
— Glencore. (2026). Production Report: First Half 2026. Baar: Glencore.

— International Peace Information Service (IPIS). (s. d.). Publications et données relatives à l'exploitation minière artisanale en RDC.
— Ivanhoe Mines. (2026). Second Quarter 2026 Financial and Operating Results. Vancouver: Ivanhoe Mines.
— Office national des transports (ONATRA). (s. d.). Documentation technique et statistique sur les infrastructures portuaires et le transport fluvial en RDC.
— S&P Global. (2026). Mining and Metals Market Intelligence Reports.
— Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC). (s. d.). Données techniques et statistiques sur le réseau ferroviaire congolais.
— Southern African Development Community. (2012). Regional Infrastructure Development Master Plan (RIDMP). Gaborone: SADC.
— Southern African Development Community. (s. d.). Regional Indicative Strategic Development Plan (RISDP).
— Statistiques minières et marchés internationaux
— United States Geological Survey. (2026). Mineral Commodity Summaries 2026. Reston, Virginia: USGS.

IV. Études et recherches sectorielles

— BDO DRC. (2026). Note de conjoncture de juin 2026. Kinshasa.
— Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA). (2026).
— Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). (2026). Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë en RDC.
— Famine Early Warning Systems Network (FEWS NET). (2026).
— Global Arbitration Review. (s. d.). Documentation relative aux contentieux et arbitrages miniers en RDC.
— Global Initiative Against Transnational Organized Crime. (s. d.). Research publications on illicit economies and natural resources in the Democratic Republic of the Congo.
— Oakland Institute. (s. d.). Research and publications on land governance and palm oil production in the Democratic Republic of the Congo.
— Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2021). FAOSTAT : statistiques de production agricole. Rome : FAO.
— Organisation internationale pour les migrations (OIM). (2026). Matrice de suivi des déplacements (DTM), RDC.
— Rapport. (s. d.). Diamond Market Reports and Price Statistics.
— United States Department of Agriculture, Foreign Agricultural Service (USDA/FAS). (2026). Washington, DC : USDA.

V. Sources documentaires et presse économique

— Agence Ecofin. (2026). Articles et analyses économiques sur la RDC.

— DeskEco. (2026). Informations économiques, financières et minières sur la RDC.

— Mining Review Africa. (2026). Analyses du secteur minier africain.

— Mongabay. (2026). Enquêtes et publications sur l'environnement, les ressources naturelles et les activités agro-industrielles en RDC.

— Radio Okapi. (2026). Actualités économiques et sectorielles en République démocratique du Congo.

— Reuters. (2026). Dépêches économiques et minières relatives à la République démocratique du Congo. Africa Intelligence. (2026). Analyses économiques, minières et investissements en RDC.

CHAPITRE X

Annexes statistiques

10.1 Indicateurs macroéconomiques et monétaires

Tableau X.1 — Indicateurs économiques clés

Indicateurs	2024	2025	2026 (prév)
PIB nominal (Md USD)	76,7	92,8	120,4
PIB/habitant (USD courants)	743,5	871,2	1 121,7
Croissance du PIB réel	6,1	5,7	5,3
Croissance démographique (%)	3,2		
Inflation en glissement annuel (%)	11,7	2,3	6,1
Solde budgétaire (% du PIB)	-2,1	-2,4	-2,8
Balance du compte courant (% du PIB)	-0,6	-1,8	-1,3
Réserves de change (en semaines d'imports)	10,0	11,7	12,9
Service de la dette (% du PIB)	1,9	2,2	3,2
Dette publique totale (% du PIB)	24,0	18,1	20,5
Dette extérieure (% du PIB)	14,1	11,8	13,3
IDE (% du PIB)	3,9	2,1	n.d.
Notation OCDE	7		
Notation Moody's/S&P;	Caa1/B-	B3/B- (stable)	B3/B- (positive)

Source : Banque Mondiale et FMI

Tableau X.2 — Indicateurs du marché des changes

Date	Cours indicatif (CDF/USD)	Cours parallèle
30-Janv-2026	2138,44	2310,63
27-fév-2026	2217,27	2280,01
31-mars-2026	2287,71	2809,38
30-avr-2026	2301,64	2342,19
29-mai-2026	2242,85	2301,39
29-juin-2026	2259,4	2328,62

Source : BCC

Tableau X.3 — Taux d'inflation

Mois et semaine	Période	Inflation hebdomadaire	Inflation cumulée	Inflation annualisée	Inflation mensuelle	Inflation en glissement annuel
Janvier	Sem. 1	0,261%		14,827%		2,327%
Janvier	Sem. 2	0,255%	0,517%	14,633%		2,276%
Janvier	Sem. 3	0,151%	0,669%	12,499%		2,310%
Janvier	Sem. 4	0,133%	0,803%	11,625%		2,287%
Janvier	Sem. 5	0,177%	1,012%	11,259%		2,264%
Janvier	Total mensuel				1,012%	
Février	Sem. 1	0,145%	1,158%	10,708%		2,253%
Février	Sem. 2	0,114%	1,274%	10,057%		2,185%
Février	Sem. 3	0,200%	1,476%	10,197%		2,193%
Février	Sem. 4	0,126%	1,605%	9,829%		2,137%
Février	Total mensuel				0,587%	
Mars	Sem. 1	0,148%	1,753%	9,646%		2,115%
Mars	Sem. 2	0,171%	1,927%	9,631%		2,144%
Mars	Sem. 3	0,193%	2,124%	9,723%		2,191%
Mars	Sem. 4	0,198%	2,326%	9,826%		2,237%
Mars	Total mensuel				0,709%	
Avril	Sem. 1	0,163%	2,667%	9,747%		2,248%
Avril	Sem. 2	0,171%	2,667%	9,747%		2,248%
Avril	Sem. 3	0,238%	2,912%	9,975%		2,36%
Avril	Sem. 4	0,218%	3,133%	10,095%		2,461%
Avril	Sem. 5	0,190%	3,329%	10,121%		2,529%
Avril	Total mensuel				0,980%	
Mai	Sem. 1	0,163%	3,497%	10,063%		2,560%
Mai	Sem. 2	0,154%	3,656%	9,983%		2,577%
Mai	Sem. 3	0,178%	3,841%	9,979%		2,635%
Mai	Sem. 4	0,172%	4,019%	9,958%		2,683%
Mai	Total mensuel				0,668%	
Juin	Sem. 1	0,174%	4,200%	9,944%		2,697%
Juin	Sem. 2	0,204%	4,412%	10,004%		2,736%

Juin	Sem. 3	0,190%	4,610%	10,026%		2,772%
Juin	Sem. 4	0,210%	4,830%	10,092%		2,869%
Juin	Total mensuel				0,779%	

Source : BCC

Tableau X.4 — Structure de la dette intérieure (en 2026)

N°	Catégorie	Montant en millions de USD	Part en %
01	Arriérés certifiés et validés	950,55	18%
02	Arriérés certifiés non validés	699,61	13%
03	Protocoles d'accord	377,18	7%
04	Arriérés Banque Centrale du Congo	1 814,44	34%
05	Encours Titres Publics	1 439,79	27%

Source : DGDP

Tableau X.5 — Contribution par secteur a la croissance du PIB

LIBELLE	2025	2026
	En milliards CDF au prix courant	
SECTEUR PRIMAIRE	83 563	97 013
Agriculture vivrière	19344	19575
Agriculture industrielle et d'exportation	38	48
Elevage et chasse - pêche, Pisciculture	1619	1610
Sylviculture, expl. Forestière et services annexes	1417	1148
Extraction de charbon, pétrole, uranium, Fer	273	270
Extraction de minéraux non ferreux	60852	74348
Extraction de pierre et argiles	5	6
Extraction diamants et pierres précieuses	15	10
SECTEUR SECONDAIRE	36 265	39 636
Industries alimentaires	15728	17427
Fabrication textile et article d'habillement, cuir	2807	2972
Travail de bois, fabr. Articles en bois, vannerie.	17	16
Fabri. Papier, carton articles papier et carton ; édition…	184	193

LIBELLE	2025	2026
Chimie	350	362
Fabrication de produits en caoutchouc, en matières plastiques	128	136
Fabrication de verre, céramiques, ciment, ouvrage en béton.	186	178
Sidérurgie, élément métal pour construction, machines, équipement appareil radio…	192	235
Construction de matériel de transport	35	34
Fabrication meuble autres activités n c a	194	222
Production et distribution d'électricité et d'eau	3593	4142
Construction	12852	13717
SECTEUR TERTIAIRE	119 078	136 026
Commerce	19351	20546
Réparation de véhicules et d'articles domestiques	1818	1858
Hôtellerie bar et restauration	22831	30931
Transports et auxiliaires de transport	27519	32616
Activités de poste et télécommunication	3976	4524
Activités financières et d'assurances	4599	5187
Autres services. Entrep - Activité immob. Loc. Sans operateur	10212	11127
Activ. Administ. publique géné. Serv. Collectivité ; securité.	23515	23856
Education	1572	1615
Sante et action sociale	3318	3393
Activités à caractères collectif ou personnel	1579	1751
Service d'intermédiation financière indirectement mesurés	-1211	-1379
PIB au prix de base	238 906	272 675
PIB hors extraction au prix de base	177 766	198 047
PIB extraction au prix de base	61 140	74 627
Impôts et taxes nets sur les produits	9510	10400
PIB aux prix du marché	248 416	283 075

Source des données : CESCN

Tableau X.6 — Situation mensuelle intégrée des institutions de dépôts, dite SID 3SG (Montants convertis en milliards de CDF)

Période	Passifs monétaires (masse monétaire)	M1	Numéraire hors institutions de dépôts	Dépôts transférables	Autres dépôts	Actifs extérieurs nets	Actifs intérieurs nets	Créances sur les non-résidents
2026-01	41 670,68	9 334,54	5 512,10	22 191,65	13 966,93	22 683,11	18 987,57	34 218,88
2026-02	42 214,12	9 414,97	5 557,97	22 102,88	14 553,27	22 537,39	19 676,73	35 280,24
2026-03	45 737,13	9 751,87	5 623,90	23 802,30	16 310,93	25 570,52	20 166,61	38 304,01
2026-04	46 444,06	10 071,81	5 977,20	24 496,25	15 970,60	30 209,71	16 234,34	42 983,45
2026-05	48 203,16	10 616,01	6 155,98	26 289,72	15 757,47	30 137,00	18 066,16	42 928,73
2026-06	51 388,14	10 970,00	6 306,84	28 929,74	16 151,56	31 892,57	19 495,57	45 304,79
2026-07	52 528,34	10 647,04	6 008,88	28 884,62	17 634,84	32 380,58	20 147,75	45 215,00
2026-08	52 834,30	10 953,00	6 314,84	28 884,62	17 634,84	31 840,05	20 994,24	44 674,47
2026-09	52 815,48	10 934,18	6 296,02	28 884,62	17 634,84	31 883,89	20 931,59	44 718,31

Tableau X.6 — Situation mensuelle intégrée des institutions de dépôts, dite SID 3SG (Montants convertis en milliards de CDF) (suite, colonnes suivantes)

Période	Engagements envers les non-résidents	Créances intérieures	Créances nettes sur l'administration centrale	Créances sur le secteur privé	Actifs de réserve officiels (M USD)	Actifs de réserve officiels nets (M USD)	Or monétaire	Avoirs en DTS	Avoirs en devises
2026-01	-11 535,77	28 824,82	2 241,90	25 060,26	7 495,84	3 676,96	0,00	1 501,32	14 513,69
2026-02	-12 742,85	29 595,73	2 353,72	25 758,39	7 154,90	3 363,54	0,00	1 521,59	14 256,16
2026-03	-12 733,48	30 994,70	2 250,50	27 192,46	7 741,73	3 990,86	0,00	1 553,19	16 060,68
2026-04	-12 773,73	27 176,74	-2 129,60	27 753,90	8 208,06	4 439,98	0,00	1 503,04	17 401,63
2026-05	-12 791,73	28 835,54	-241,55	27 779,52	7 808,45	4 047,96	0,00	1 453,74	16 258,39
2026-06	-13 412,23	31 359,95	77,07	29 668,77	8 474,45	4 601,36	0,00	1 391,05	17 756,12
2026-07	-12 834,42	30 307,23	-611,75	29 360,33	9 639,94	5 756,17	0,00	1 400,67	20 469,95
2026-08	-12 834,42	30 958,14	39,16	29 360,33	7 716,58	3 823,68	0,00	1 400,67	16 065,27
2026-09	-12 834,42	29 906,60	-1 012,38	29 360,33	7 716,58	3 831,86	0,00	1 400,67	16 102,08

Source : Banque Centrale du Congo

Tableau X.7 — Niveau et composition des réserves internationales (En milliards de USD)

Période	Total avoirs en devises	Réserves brutes	Réserves nettes	Part USD %	Part DTS %	Part EUR %
2026-01	8,452	8,314	7,455	91,94	8,31	0,26
2026-02	8,221	8,025	7,121	91,74	8,49	0,3
2026-03	8,806	8,649	7,707	92,42	7,84	0,24
2026-04	10,482	9,119	7,98	93,89	6,29	0,25
2026-05	9,908	8,698	7,531	93,65	6,5	0,3
2026-06	9,303	8,812	7,586	93,16	6,92	0,4
2026-07	9,9	9,2	7,799	93,68	6,08	0,24
2026-08	9,459	8,936	7,533	93,31	6,32	0,37

Source : Banque Centrale du Congo

10.2 Étude détaillée des bassins économiques

Classement par secteur d'activité et par bassin économique des entreprises affiliées à la FEC

— Ce dont il s'agit

Les annexes suivantes se rapportent à l'ensemble des entreprises figurant dans l'annuaire 2025 de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) par secteur d'activité et par bassin économique, selon la géographie des sept bassins retenus dans le Rapport semestriel S1 2026.

Ces annexes doivent être pris comme un instrument de lecture de la structure productive telle que la FEC l'enregistre, et non comme une mesure de l'activité économique.

Cet annuaire recense 2459 adhérents : il dit où la FEC est implantée et comment ses membres se déclarent, non ce que pèse chaque bassin dans le PIB. Cette distinction commande l'interprétation de tous les chiffres qui suivent.

— Ce que contient l'annuaire

Il est organisé en onze catégories sectorielles d'affiliation - commerce et distribution, services, agriculture-forêt-pêche-élevage, construction-travaux publics-immobiliers, industrie, transports et logistiques, mines et énergie, hôtellerie-restauration, hydrocarbures, banques et assurances, télécommunications - et, à l'intérieur de chaque catégorie, par province. Chaque fiche porte un nom, une adresse, une activité déclarée en quelques mots, des contacts et un responsable.

Deux constats de structure précèdent tout classement. D'une part, la catégorie « commerce et distribution » absorbe à elle seule 1 241 fiches, soit 50,5 % du répertoire : la nomenclature d'affiliation est massivement commerciale. D'autre part, seules 18 provinces sur 26 sont représentées ; huit sont absentes - Kwango, Mai-Ndombe, Sankuru, Kasaï, Lomami, Maniema, Bas-Uélé, Tshuapa. Quatre bassins sur sept sont donc décrits par une couverture provinciale incomplète, et le Tanganyika–Sud-Est par la seule province du Tanganyika.

— **Méthode**

Deux nomenclatures sont produites et conservées côte à côte dans le classeur, de sorte que chaque chiffre reste auditable.

La première est la catégorie d'affiliation FEC, telle que publiée, sans retraitement. Elle a l'avantage d'être incontestable et le défaut d'être peu élaborée : un importateur de ciment, une cimenterie et un quincaillier y figurent sous la même étiquette.

La seconde est un secteur d'activité reconstitué à partir du libellé d'activité déclaré, en quinze postes (commerce et distribution ; services aux entreprises ; construction et immobilier ; agriculture, élevage et pêche ; transport et logistique ; hôtellerie et restauration ; industrie manufacturière ; mines et carrières ; hydrocarbures ; santé et pharmacie ; agro-industrie ; banque, assurance et finance ; télécoms et numérique ; énergie et eau ; éducation et services sociaux).

Le rattachement aux bassins suit la géographie du Rapport semestriel : Kinshasa-Kongo Central (Kinshasa, Kongo Central) ; Grand Katanga (Haut-Katanga, Lualaba, Haut-Lomami) ; Grands Lacs (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri) ; Grand Kasaï (Kasaï-Central, Kasaï-Oriental, Kwilu) ; Kisangani-Cuvette centrale (Tshopo, Haut-Uélé) ; Tanganyika-Sud-Est (Tanganyika) ; Équateur-Ubangi (Équateur, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Mongala). Un arbitrage reste ouvert : le Kwilu (59 fiches) est rattaché au Grand Kasaï ; son passage à Kinshasa-Kongo Central déplacerait 59 fiches et 2,4 points du total, sans modifier l'ordre des bassins.

— **Limites**

Trois limites sont à relever :

— La première est celle de la source. L'annuaire est un fichier d'adhésion, actualisé par les provinces : il ne prétend pas à l'exhaustivité, ne distingue ni la taille ni la forme juridique des entreprises et ne permet aucun calcul de valeur ajoutée. Les écarts entre bassins mesurent d'abord des écarts de couverture institutionnelle.

— La deuxième est celle du classement. Le secteur reconstitué repose sur un libellé d'activité de quelques mots ; 17,6 % des fiches n'en portent aucun et 28,1 % des autres sont indifférenciées. Les chiffres du tableau X.2 doivent être lus comme des ordres de grandeur sectoriels, non comme des comptages certifiés.

— La troisième est celle de la géographie. Huit provinces sont absentes du répertoire, dont quatre appartiennent à des bassins traités ici. Les profils du Grand Kasaï, de Kisangani-Cuvette centrale, d'Équateur - Ubangi et du Tanganyika-Sud-Est sont donc partiels par construction, et le sont d'autant plus que ces bassins comptent peu de fiches.

— **Éléments notables**

1. Une économie d'intermédiation. 53,1 % des fiches relèvent de la circulation (commerce, transport, hydrocarbures) et 44,4 % du seul commerce. La production - mines, industrie,

agro-industrie, agriculture, énergie, construction - n'en représente que 27,0 %. L'appareil affilié à la FEC est d'abord un appareil de négoce.

2. Deux bassins, deux fonctions. Les Grands Lacs portent le nombre (35,1 %) et le commerce ; Kinshasa - Kongo Central porte les fonctions rares (finance, télécoms, services aux entreprises, santé) et 29,2 % des fiches. Aucun autre bassin ne réunit plus de 13,2 % du répertoire.

3. Le Grand Katanga est l'exception productive. 50,8 % de ses fiches sont productives, contre 27,0 % en moyenne nationale et 4,5 % en Équateur - Ubangi. C'est le seul bassin où la construction dépasse le commerce et où la mine représente plus d'une fiche sur six (17,2 %).

4. Trois bassins sans appareil productif. Équateur - Ubangi (92,8 % de circulation, zéro industrie, zéro construction, zéro hôtellerie), Grand Kasaï (69,5 %) et Kisangani - Cuvette centrale (70,9 %) n'ont d'autre fonction enregistrée que l'échange. La faiblesse n'y est pas celle des ressources mais celle de l'organisation : ce sont les bassins où le commerce indifférencié est le plus massif.

5. Le Tanganyika–Sud-Est est un angle mort statistique. Onze fiches pour un bassin, aucune production, aucune fiche de construction : la couverture de l'annuaire - absence du Maniema - interdit toute lecture de ce bassin à partir de cette source. Le constat vaut d'être signalé comme tel dans le rapport plutôt que corrigé par une estimation.

6. La déclaration est un indicateur. 35,9 % de fiches sans activité dans les Grands Lacs, 28,1 % de commerces indifférenciés au niveau national, 19,2 % de fiches qui contredisent leur catégorie d'affiliation : la manière dont les entreprises se décrivent renseigne sur leur degré de formalisation autant que sur leur secteur.

7. Kinshasa absorbe les fonctions, pas les volumes. La capitale réunit deux tiers de la finance, des télécoms et des services aux entreprises, mais 14,6 % du commerce et 23,9 % de l'agriculture. La concentration métropolitaine porte sur les fonctions à forte valeur, non sur les flux.

4. Le poids des bassins

Tableau X.8 — Poids et profil fonctionnel des sept bassins

BASSIN	NBR/ENTREPRISES	PART	PRODUCTION	CIRCULATION	SERVICES	PROVINCES
Kinshasa–Kongo Central	717	29.2 %	27.9 %	33.6 %	38.5 %	2
Grand Katanga	325	13.2 %	50.8 %	29.8 %	19.4 %	3
Grands Lacs	863	35.1 %	24.2 %	64.0 %	11.8 %	3
Grand Kasaï	226	9.2 %	22.1 %	69.5 %	8.4 %	3
Kisangani–Cuvette centrale	206	8.4 %	16.5 %	70.9 %	12.6 %	2
Tanganyika–Sud-Est	11	0.4 %	0.0 %	81.8 %	18.2 %	1
Équateur–Ubangi	111	4.5 %		92.8 %	2.7 %	4
Total	2 459	100,0 %	27.0 %	53.1 %	20.0 %	18

Lecture : production = mines, industrie manufacturière, agro-industrie, agriculture, énergie, construction ; circulation = commerce, transport, hydrocarbures ; services = finance, télécoms, santé, hôtellerie, services aux entreprises, éducation et social.

Deux bassins rassemblent 64,3 % des fiches : les Grands Lacs (863 fiches, 35,1 %) et Kinshasa–Kongo Central (717, 29,2 %). Le Grand Katanga, cœur minier du pays, n'en porte que 325 (13,2 %) et le Tanganyika–Sud-Est onze (0,4 %). Cette géographie n'est pas celle de la production : elle est celle de l'implantation institutionnelle de la FEC, historiquement dense dans l'Est et à Kinshasa. Le rapport de 1 à 78 entre les Grands Lacs et le Tanganyika–Sud-Est doit être lu comme un écart d'organisation patronale avant d'être lu comme un écart d'activité.

Le profil fonctionnel, en revanche, discrimine fortement. Le Grand Katanga est le seul bassin où la production domine (50,8 %), portée par la construction (64 fiches) et les mines (56). Kinshasa–Kongo Central est le seul où les services dominent (38,5 %). Ailleurs, la circulation commande : 64,0 % dans les Grands Lacs, 69,5 % dans le Grand Kasaï, 70,9 % à Kisangani–Cuvette centrale et 92,8 % en Équateur–Ubangi, où l'on ne recense ni industrie, ni construction, ni hôtellerie.

5. La structure sectorielle de chaque bassin

Champ : 2 459 fiches. Les totaux par ligne peuvent être inférieurs à la somme des colonnes arrondies ; le total général est exact.

Tableau X.9 — Répartition des fiches par secteur d'activité et par bassin

SECTEUR D'ACTIVITÉ	K.-KONGO CENTRAL	GRAND KATANGA	GRANDS LACS	GRAND KASAÏ	KISANGANI–CUVETTE	TANGANYIKA–S.-E.	ÉQUATEUR–UBANGI	TOTAL
Commerce et distribution	159	60	497	143	127	8	98	1092
Services aux entreprises	144	27	24	6	8	0		209
Construction et immobilier	56	64	28	20	9	0		177
Agriculture, élevage et pêche	42	21	82	17	10	0	4	176
Transport et logistique	63	22	34	5	14	0	3	141
Hôtellerie et restauration	35	17	46	6	10	0		114
Industrie manufacturière	46	13	46	3	5	0		113
Mines et carrières	18	56	26	3		0		106
Hydrocarbures	19	15	21	9	5	1	2	72
Santé et pharmacie	34	10	9	3	7	2	1	66
Agro-industrie	28	4	17	4	7	0	1	61
Banque, assurance et finance	31	4	11	0			1	47

Tableau X.9 — Répartition des fiches par secteur d'activité et par bassin (suite)

SECTEUR D'ACTIVITÉ	K.–KONGO CENTRAL	GRAND KATANGA	GRANDS LACS	GRAND KASAÏ	KISANGANI–CUVETTE	TANGANYIKA–S.-E.	ÉQUATEUR–UBANGI	TOTAL
Télécoms et numérique	28	4	9	0				41
Énergie et eau	10	7	10	3	0			30
Éducation et services sociaux	4	1	3	4	1	0	1	14
Total	717	325	863	226	206	11	111	2459

Trois configurations se dégagent.

Un bassin productif spécialisé : le Grand Katanga, où la construction (64), les mines (56) et le commerce (60) forment l'essentiel, avec un appareil de services réduit (27) et une finance presque absente (4). La mine y est concentrée : 52,8 % des fiches minières du pays sont katangaises, alors que le bassin ne porte que 13,2 % du répertoire.

Un bassin métropolitain de fonctions rares : Kinshasa–Kongo Central concentre 68,9 % des services aux entreprises, 68,3 % des télécoms, 66,0 % de la finance, 51,5 % de la santé et de la pharmacie, 45,9 % de l'agro-industrie et 44,7 % du transport. C'est le seul bassin où le commerce (159) n'est pas le premier poste : les services aux entreprises le devancent (144), et les trois premiers postes - commerce, services, transport - dessinent une économie de fonctions urbaines plutôt que d'échanges de marchandises.

Un bassin commerçant et agricole : les Grands Lacs, premier bassin du répertoire, cumule 45,5 % du commerce national, 46,6 % de l'agriculture, 40,4 % de l'hôtellerie et 40,7 % de l'industrie manufacturière - cette dernière étant portée par 46 fiches de petite transformation (savonnerie, boulangerie, menuiserie), dont 31 au Nord-Kivu. C'est le seul bassin hors Kinshasa à disposer d'un appareil industriel déclaré significatif, mais qui reste artisanal par sa taille.

La concentration sectorielle

Tableau X.10 — Part du premier bassin dans chaque secteur

SECTEUR	NBR D'ENTREPRISES	PREMIER BASSIN	PART	DEUXIÈME BASSIN	PART
Commerce et distribution	1092	Grands Lacs	45.5 %	Kinshasa–K. Central	14.6 %
Services aux entreprises	209	Kinshasa–K. Central	68.9 %	Grand Katanga	12.9 %
Construction et immobilier	177	Grand Katanga	36.2 %	Kinshasa–K. Central	31.6 %
Agriculture, élevage et pêche	176	Grands Lacs	46.6 %	Kinshasa–K. Central	23.9 %
Transport et logistique	141	Kinshasa–K. Central	44.7 %	Grands Lacs	24.1 %
Hôtellerie et restauration	114	Grands Lacs	40.4 %	Kinshasa–K. Central	30.7 %
Industrie manufacturière	113	Grands Lacs	40.7 %	Kinshasa–K. Central	40.7 %
Mines et carrières	106	Grand Katanga	52.8 %	Grands Lacs	24.5 %
Hydrocarbures	72	Grands Lacs	29.2 %	Kinshasa–K. Central	26.4 %
Santé et pharmacie	66	Kinshasa–K. Central	51.5 %	Grand Katanga	15.2 %
Agro-industrie	61	Kinshasa–K. Central	45.9 %	Grands Lacs	27.9 %

SECTEUR	NBR D'ENTREPRISES	PREMIER BASSIN	PART	DEUXIÈME BASSIN	PART
Banque, assurance et finance	47	Kinshasa–K. Central	66.0 %	Grands Lacs	23.4 %
Télécoms et numérique	41	Kinshasa–K. Central	68.3 %	Grands Lacs	22.0 %
Énergie et eau	30	Grands Lacs	33.3 %	Kinshasa–K. Central	33.3 %
Éducation et services sociaux	14	Grand Kasaï	28.6 %	Kinshasa–K. Central	28.6 %

Champ : 2 459 fiches. La part est calculée sur le total national du secteur.

La concentration est très inégale selon les secteurs. Les fonctions à forte barrière - finance (66,0 %), télécoms (68,3 %), services aux entreprises (68,9 %) - sont quasi exclusivement kinoises : 31 des 47 fiches financières et 27 des 41 fiches télécoms du pays sont à Kinshasa. À l'inverse, le commerce (45,5 %) et l'agriculture (46,6 %) sont des activités de dispersion, dont le premier bassin ne détient pas la moitié. Entre les deux, la mine (52,8 %) et la construction (36,2 %) font du Grand Katanga le seul bassin capable de disputer à Kinshasa une fonction de production.

NOTES

NOTES

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Rapport semestriel · N° 1

DIRECTION DE LA PUBLICATION

Daniel Mukoko Samba, Vice-Premier Ministre,

Ministre de l'Économie nationale

COORDINATION ÉDITORIALE

Ministère de l'Économie nationale

CONTRIBUTIONS

Directions sectorielles, BCC, INS, régies financières

PÉRIODICITÉ

Semestrielle · éditions janvier-juin et juillet-décembre

FORMAT

160 × 240 mm

Édition inaugurale, S1 2026. Les données chiffrées proviennent des sources citées dans chaque chapitre ; les séries provisoires sont signalées comme telles.



Rapport semestriel sur l'économie et les territoires

Janvier – juin 2026

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE · RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO